

ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI

PAPERS

GALIA SAOUMA

**LE MONDE  
ARABE A LA  
RECHERCHE  
DE SOI-MEME**

intégration, pétrole,  
développement

# SOMMAIRE

## 1. LES ACTEURS SUR LA SCENE PETROLIERE

1.1. Les grandes compagnies 1.1.1. La nouvelle position des grandes compagnies internationales 1.2. Les acteurs arabes de l'OAPEP 1.2.1. Les pays arabes producteurs de pétrole 1.2.2. L'OPEP: force et faiblesse 1.2.3. Mentalité nouvelle des pays producteurs 1.3. Les partenaires industriels consommateurs de pétrole 1.3.1. Les Etats-Unis 1.3.2. L'Europe des Neuf 1.3.3. Le Japon 1.3.4. L'Agence Internationale de l'Energie 1.3.5. Les pays consommateurs.

## 2. LES STRATEGIES DOMINANTES DES DEUX GRANDS

2.1. L'URSS 2.1.1. Politique pétrolière 2.1.2. Détente et Moyen Orient 2.2.1. L'assurance d'une stratégie dominante: les Etats-Unis 2.2.2. Les atouts de la stratégie des Etats-Unis: le chemin épineux du dialogue euro-arabe 2.3. Les contraintes du système international pour les deux grands.

## 3. SIGNIFICATION DU PETROLE POUR LE MONDE ARABE

3.1. Le fonds du problème: la problématique du développement 3.2. Les cadres de la coopération interarabe 3.2.1. La Ligue Arabe: ses limites 3.2.2. Les nouvelles formes de coopération 3.3. Souveraineté nationale et coopération interarabe 3.3.1. Les nationalisations 3.3.2. La participation 3.3.3. Les implications des nationalisations et les perspectives à venir 3.3.4. Les acquis d'octobre 1973: vers la recherche d'une véritable souveraineté en matière pétrolière 3.3.5. Le problème financier 3.3.6. Quelle voie vers la coopération financière interarabe? 3.4. Les perspectives et modalités du développement 3.4.1. Conflits sur les perspectives et modalités du développement 3.4.2. De la rente pétrolière au développement économique 3.5. Pétrole et rapports de force 3.5.1. Rapports de force au niveau interarabe 3.5.2. Le Monde arabe et le Tiers Monde 3.5.3. Rapports de force avec les états consommateurs d'énergie.

## 4. LA MARGE DE MANOEUVRE DU MONDE ARABE

4.1. Les sous-système régional arabe 4.1.1. Le conflit israëlo-arabe 4.1.2. La multipolarité arabe: coopération et rivalités des acteurs arabes 4.1.3. Les rivalités internationales dans le système interarabe 4.2. Le niveau financier 4.2.1. La dépendance financière arabe 4.2.2. Les éléments indispensables d'une future stratégie économique arabe 4.2.3. Heurts des deux stratégies

## 5. CONCLUSIONS

### ANNEXES

1. Réalisations et tendances de l'industrialisation arabe. 2. Dons et prêts arabes aux pays du Tiers Monde. 3. Dons et prêts interarabes 4. Arab-African Oil Assistance Fund 5. Fonds Séoudien pour le développement 6. Fonds arabe du développement économique et social. 7. Réserves d'hydrocarbures arabes, 1975 8. Production pétrolière et capacité de raffinage dans les pays arabes, 1974-75 9. Evaluation du coût des énergies de substitution au pétrole 10. Profits déclarés des sociétés pétrolières américaines 11. Population et produit national des pays arabes.

### NOTES AU TEXTE

### REFERENCES

## AVANT-PROPOS

L'Istituto Affari Internazionali est en train de développer un projet de recherche triennale portant sur « la stabilité politique et le développement économique de la Méditerranée ». Une partie du projet consiste en des recherches conduites par des experts et des institutions de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient. Ces recherches ont été entamées par l'Institut qui a voulu de cette manière instaurer une coopération non rhétorique évitant ainsi le risque d'aboutir à des conclusions sur la Méditerranée sans la contribution d'au moins quelques représentants des pays intéressés.

Ce volume contient la première recherche parachevée parmi celles qui ont été confiées aux spécialistes de l'autre côté de la Méditerranée. Elle a été accomplie par Galia Saouma, libanaise, née en 1951, diplômée en 1972 à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et, ensuite, en 1974, à la London School of Economics.

Galia Saouma dans son travail a cherché à examiner l'essor du monde arabe comme nouvel acteur, ou bien comme nouvelle puissance internationale. Le pétrole est l'arme dont les arabes disposent: voilà pourquoi la bataille menée par les arabes n'est pas dépourvue d'ambiguïté et de difficultés. Par conséquent l'arme du pétrole ne représente, dans l'analyse de Saouma, que le point de départ, dont on mesure la nouvelle puissance des arabes mais aussi les faiblesses du prochain avenir.

Pour que l'arme du pétrole ait une signification effectivement libératoire, il faut que d'autres choix soient accomplis. Ces choix concernent le dépassement des dimensions nationales actuelles pour réaliser des formes d'intégration politique et économique. Ils touchent aux différentes propositions d'industrialisation, de développement économique d'ensemble et de partage de travail entre

les différentes régions arabes, et, enfin, les rapports internationaux. Et c'est ici que le discours a trait à l'Europe et au dialogue euro-arabe. Une partie du monde arabe — la partie progressiste — mise sur la croissance de l'Europe parce qu'elle croit que le rééquilibre de la puissance américaine ne peut se faire que dans un contexte multipolaire. Cette partie du monde arabe souligne que la strumentalité ne se situe pas seulement du côté des arabes: les européens aussi sont plus facilement destinés à se développer par rapport aux Etats Unis, si le monde arabe se développera. C'est dans cette perspective, seulement politique, que l'Algérie a récemment été amenée à signer un accord d'association avec la CEE décidément défavorable sous le profil économique.

Une autre partie du monde arabe — et l'Iran — travaille au contraire dans la perspective d'un monde plus que jamais hégémonisé par les Etats-Unis, à l'intérieur duquel cependant lui soit destiné un rôle de puissance autrement impossible.

Parmi toutes ces contradictions, et face à ces choix, le monde arabe est en train d'émerger avec des risques non négligeables. Galia Saouma, au-delà des auspices et des penchants qu'elle ne manque pas de mettre en évidence au cours de son ouvrage, a travaillé pour fournir un cadre de cette émergence difficile ne cédant jamais à des biais idéologiques.

L'Istituto Affari Internazionali est donc heureux de publier la contribution de Galia Saouma à ce programme de coopération avec les institutions et les hommes d'étude du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord, qui sera suivi par d'autres études actuellement en cours de réalisation.

*Rome, 10 Juin 1976*

## 1. LES ACTEURS SUR LA SCENE PETROLIERE

Toute politique pétrolière résulte de l'action simultanée de trois participants: les « grandes compagnies » internationales, dont le projet est essentiellement économique, bien que ses implications soient d'ordre

politique; les « pays producteurs », qui tentent d'ajuster leurs visées politiques à la demande des marchés mondiaux; les « pays consommateurs » où l'Etat est chargé de mettre en œuvre un plan rationnel de politique économique. A première vue, les intérêts de ces trois protagonistes ne convergent pas: les pays producteurs semblent préoccupés par l'augmentation de leurs revenus; la stratégie des grandes sociétés s'oriente vers la maximisation des profits qui en contrepartie minimisent le coût de l'unité marginale; alors que l'objectif des pays consommateurs se situe autour d'un flux stable à un prix minimum.

### 1.1. LES GRANDES COMPAGNIES

Elles constituaient des centres de décision autonomes, dont les visées stratégiques sont globales.

Les sociétés ont un but essentiellement lucratif; elles dégagent un surplus économique, étant des Intermediaires entre les pays producteurs et consommateurs, ce qui justifie leur qualification de « compagnies-écrans ». Leur prospérité est fondée sur l'existence de marchés marginaux, dont elles contrôlent les prix à différents niveaux de la production: extraction, raffinage, distribution, commercialisation.

Au niveau de l'exploration et de l'extraction: les grandes compagnies eurent intérêt à pousser les prix vers le hausse, afin de valoriser les nouveaux champs de production (Alaska, Mer du Nord) qui devaient être économiquement viables. Au niveau du raffinage: la stratégie est une maximisation nette des profits.

D'autre part: les compagnies ajustent le prix du produit fini aux coûts globaux de développement sans perdre de vue les prix des différents substituts. Ainsi les prix de valorisation augmentent plus vite que les coûts moyens, ce qui permet à la compagnie d'augmenter son surplus global.

#### 1.1.1. LA NOUVELLE POSITION DES GRANDES COMPAGNIES INTERNATIONALES

Le contexte pétrolier n'est pas un contexte mouvant, en ce sens que certaines forces dynamiques qui le traversent sont en quel-

que sorte irréversibles. L'émancipation des pays pétroliers est une donnée que les grandes compagnies ne peuvent plus dénier, mais avec laquelle elles doivent composer, bien que le degré de l'émancipation pétrolière ne soit pas uniforme dans la totalité des pays producteurs de pétrole. Aussi dans certains cas (Arabie Séoudite) les grandes compagnies continuent de disposer de certains atouts, notamment dans le domaine de la distribution et de la commercialisation. Par ailleurs, il est un fait connu que le cartel pétrolier est bien avancé dans la recherche d'énergies de substitution, aussi dans la mesure où l'ère de l'« après pétrole » est amorcée, les pays producteurs ont donc intérêt à composer avec les grandes compagnies et à négocier de leur know-how technologique. Le rôle « d'écran » des grandes compagnies n'est plus adapté à la réalité, car les compagnies nationales commercialiseront de plus en plus directement leur production et soumettront les activités des grandes compagnies à un contrôle d'autant plus strict et croissant, que les régimes en place se radicaliseront. Aussi: le centre de décision des grandes compagnies se situera dans les pays producteurs, et sous la houlette de ces derniers. Le rôle des grandes compagnies sera alors ramené à celui de « sous-traitance » de problèmes techniques, logistiques et financiers, sous l'aspect de « contrats » passés par le pays producteur. C'est la structure du pouvoir qui a changé sur la scène pétrolière internationale; l'initiative en matière de prix et niveau de production n'est plus du côté des acheteurs, mais des producteurs; toutefois, les compagnies gardent encore le contrôle du marché et négocient avec les pays consommateurs, et de ce fait les conflits de pouvoir avec les pays producteurs demeurent possibles.

Il faut aussi constater que les grandes compagnies sont en majorité anglo-saxonnes, et que leur rôle a été contesté dès les années 1960 par les compagnies nationales des pays consommateurs de pétrole (France, Italie). C'est ainsi que ENI et Elf Erap se sont engagés dans la voie d'accords directs avec les pays producteurs de pétrole bien avant 1973, afin de se libérer du monopole de distribution des grandes compagnies. En 1972, un document de l'UEO exprimait cette réticence dans les termes suivants « much of the oil imported by Europe is shipped under the american flag. The Middle East Oil question is therefore mainly a commercial matter for the United States ».

## 1.2. LES ACTEURS ARABES DE L'OAPEP

Pour définir les acteurs arabes nous utiliserons le concept d'« Etats Arabes », au sens strict du droit international. Car, les acteurs arabes sur la scène pétrolière sont essentiellement des Etats, bien qu'ils œuvrent aussi par l'intermédiaire de leurs compagnies nationales. Ainsi nous privilégions à ce niveau d'analyse les Etats producteurs de pétrole, qui sont regroupés au sein de l'OAPEP.

Créée le 9 janvier 1968, l'organisation des pays arabes de pétrole regroupe 10 Etats: Abou-Dhabi, Algérie, Bahrain, Égypte, Iraq, le Kuwait, la Libye, Qatar, l'Arabie Séoudite, la Syrie. Au 1er janvier 1974, les réserves pétrolières de ces Etats étaient estimées à 318.725 millions de barils, soit 50,76% des réserves mondiales prouvées. En 1973, ces Etats produisirent 89.267 tonnes de brut, soit 31,4% de la production mondiale. Les objectifs de cette organisation sont définis dans l'article 2 de la constitution: « promouvoir la coopération entre les Etats membres dans toutes les phases de l'industrie pétrolière » et « protéger les intérêts de tous les pays membres ».

L'OAPEP est en quelque sorte l'organisme chargé de coordonner les projets et politiques des pays arabes producteurs de pétrole; l'OAPEP a géré l'utilisation de l'arme du pétrole en octobre 1973 en décidant de l'embargo et des arrêts de la production. De plus, elle est l'organe chargé de mettre en exécution des projets pétroliers d'intérêt commun. Certes, les questions de prix ne sont pas de sa compétence, bien qu'elles y soient discutées; l'OAPEP est plutôt le lieu où se coordonnent et s'ajustent les politiques arabes. Les diverses tendances qui la traversent sont le reflet des tensions et des luttes hégémoniques de la scène inter-arabe.

### 1.2.1. LES PAYS ARABES PRODUCTEURS DE PÉTROLE

Pays peuplés: ce sont l'Iraq et l'Algérie. Leur objectif principal est évidemment un développement rapide financé par le pétrole permettant ensuite à des exportations diversifiées d'assurer l'équilibre du pays dans les échanges internationaux. La dépendance pétrolière des pays industrialisés étant assurée

pendant la phase décisive de leur développement, ils ont intérêt à vendre le pétrole à des prix élevés pour financer leur développement.

Pays rentiers: il s'agit des producteurs de la péninsule arabique et de la Libye. La réalisation de grands projets de mise en place d'une infrastructure solide est certes rendue possible par la puissance financière de ces pays, mais une véritable industrialisation nécessiterait de faire appel à une main d'œuvre étrangère (déjà tout ressortissant arabe et musulman peut s'installer dans les Emirats Unis et adopter la nationalité de l'Emirat en un temps rapide - 15 jours, un mois). Mais, dans la mesure où les dirigeants voudront garder les structures traditionnelles et ne pas fondre leur état dans des unions régionales avec des voisins peuplés, ce développement restera limité. L'exceptionnelle richesse de ces pays ne durera que tant qu'ils pourront vendre leur pétrole à l'étranger. La gestion des participations industrielles ou financières n'aura rien de comparable à la puissance qu'ils détiennent actuellement. Ils doivent éviter aussi bien un épuisement rapide de leurs réserves que la substitution du pétrole par d'autres sources d'énergie. Ils visent pour ce faire de deux instruments: le prix du pétrole et le niveau de production.

Les pays producteurs de pétrole occupent une position privilégiée sur la scène arabe, mais leurs positions sont hétérogènes, pour ne pas dire conflictuelles. Le centre nerveux de ce système est l'Arabie Séoudite, qui par sa production, ses réserves connues, peut à elle seule influencer le prix du pétrole et dicter sa loi sur la scène pétrolière. Or, l'Arabie Séoudite prône des positions modérées, voire conservatrices, cherchant à favoriser la conciliation avec les Etats Unis et à éviter toute rupture avec ce partenaire privilégié.

D'autre part, elle tente d'unifier les positions arabes sur le plan politique, en usant de sa puissance financière (attitude de l'Arabie Séoudite à l'égard de la Conférence internationale de l'énergie nommée Conférence sur la Coopération Economique Internationale en décembre 1975 et du sommet des chefs d'Etats de l'OAPEP; son attitude envers la Syrie; l'Égypte: l'ouverture à l'Ouest qu'elle prône comme condition préalable d'octroi de crédits séoudiens). Par ailleurs, l'Arabie Séoudite a proposé à diverses reprises un abaissement du prix du brut afin que le problème de ses disponibilités financières se pose de manière moins pressante. Elle

constitue donc une voix modératrice, dont la puissance incontestable pèse sur les positions du camp arabe. La nature des ses interventions (accord sur la Conférence internationale de l'énergie nommée Conférence sur la Coopération Economique Internationale en décembre 1975, mais refus d'admettre la nécessité de fonder un ordre économique nouveau) perpétue non seulement les dissensions arabes, mais la nature du sous-système régional interarabe. Car l'Arabie Séoudite, à l'encontre de l'Algérie, ne manifeste pas la volonté de renforcer l'autonomie interne du monde arabe par rapport au système international: au niveau politique ou économique. Ses prises de positions impliquent tout au plus une volonté de reconnaissance de ses « nouveaux attributs » de la puissance à l'intérieur du cadre pré-établi du système international.

A son opposé, mais avec une attitude quelque peu atténuée d'ambiguïté, se situe l'Algérie. Ce pays a soulevé l'intérêt fondamental des problèmes monétaires liés au prix du brut depuis octobre 1973 (Interview de M. Temman, Directeur Président de la Banque Nationale d'Algérie: 28 janvier 1975, « L'Orient-Le Jour »). Il a critiqué le plan Kissinger pour le recyclage des pétrole, et s'est insurgé contre les rouages financiers internationaux.

Toutes les victoires remportées à ce jour par les pays exportateurs de pétrole en ce qui concerne la souveraineté de fixer les prix, les décisions elles-mêmes de fixation de prix intervenues périodiquement sont battues en brèche par cet aspect monétaire, du fait que le pouvoir d'achat des recettes pétrolières se déprécie à hauteur de l'inflation mondiale et du fait de la réévaluation de l'or, ainsi du décrochage de la monnaie dominante à tout étalon garantissant le pouvoir d'achat des monnaies. Ainsi en l'espace de 6 mois, le pouvoir d'achat d'un pays producteur de pétrole se dégrade sérieusement. L'Algérie en dénonçant cette situation de fait propose une nouvelle organisation économique car « au concept de crise d'énergie doit être substitué celui de rééquilibre des échanges économique dans le monde » (Procès Verbal de la réunion de l'OPEP à Alger le 27 janvier 1975 cité dans « Le Monde »: 28 janvier).

Mais, la voix algérienne n'est pas celle du monde arabe, les propositions algériennes doivent en effet être constamment modérées

afin de préserver la cohésion du groupe des pays producteurs de pétrole, et tiennent compte des positions séoudiennes. Ainsi, après avoir été en position avancée sur le front du prix du brut, l'Algérie a proposé le gel des prix pour l'année 1975, et fait preuve d'une modération plaisante aux yeux de l'Arabie Séoudite.

L'hétérogénéité de l'OAPEP est une réalité indéniable, mais à travers les positions divergeantes des pôles séoudiens et algériens, se discerne la recherche d'un dénominateur commun, car seule la cohésion de l'OAPEP garantit à ses états membres, la possibilité d'influer sur la scène internationale alors même que chaque pays tente d'œuvrer pour son propre compte, et en fonction de sa propre analyse de la situation. Il faut également souligner l'importance des partenaires non-arabes de l'OPEP, et considérer que l'OAPEP à travers l'arme du pétrole doit recourir à des acteurs extra-régionaux.

L'Iran: l'Iran n'est pas un acteur arabe, mais on ne peut s'intéresser aux rapports de force dans le monde arabe sans lui accorder une certaine attention; car d'une part, il a joué de tout temps un rôle actif dans le monde arabe et plus particulièrement dans le Golfe. D'autre part, associé aux pays arabes au sein de l'OPEP, il a toujours été un membre actif de cet organisme et un partisan de la hausse du prix du brut et de son indexation au taux d'inflation mondiale. Enfin, il est une des pièces maîtresses de la géopolitique mondiale dans cette région où il défend activement des intérêts liés aux objectifs de la politique américaine. L'Iran avec une population de 32 millions d'habitants est le défenseur d'une stratégie pétrolière à court terme: forte production, prix élevés, lui permettant des investissements massifs qui devraient en faire, avant la fin du siècle, un pays industrialisé. Ainsi, l'Iran s'associe parfois au noyau dur de l'OAPEP, malgré son rôle politique dans la région: défense des régimes conservateurs arabes contre les risques de subversion. Ainsi se justifient l'effort militaire intense du pays, sa « réconciliation » avec les états du Golfe, son intervention dans le Dhofar.

L'Iran, en cherchant à préparer des marchés régionaux (prêts à la Syrie, l'Egypte, le Soudan), joue un jeu spécifique qui correspond tout à fait à la stratégie dominante américaine, mais qui lui conserve une certaine autonomie.

## 1.2.2. L'OPEP: FORCE ET FAIBLESSE

L'OPEP (Organisation des Pays Producteurs de Pétrole) fondée en 1960, a permis aux pays membres de défendre leurs intérêts, et de peser de manière cohérente sur le marché pétrolier, sans pour autant mériter l'appellation de cartel. Car, à aucun moment, l'OPEP n'a exercé un monopole sur le marché pétrolier en ce sens que cette organisation a réduit l'offre en vue de susciter une hausse de prix, du fait de la rareté du brut, au seul profit de ses membres. Les instruments de la politique de l'OPEP restent les mesures fiscales et l'action sur les prix, d'un maniement plus aisé que les plans de rationnement de la production, dont le contrôle pose des problèmes délicats. D'autre part, l'action sur les prix est plus acceptable au regard des consommateurs qu'un rationnement de la production, qui pourrait mettre en danger la sécurité des approvisionnements des pays consommateurs. Et encore, tout contrôle de la production, dans une situation où des intermédiaires (les grandes compagnies) commercialisent une importante partie de la production, est voué à des aléas qui compliquent les relations entre grandes compagnies et pays producteurs; car le contrôle des réseaux de distribution des grandes compagnies est difficilement réalisable par les états producteurs. En d'autres termes: le fait même que les instruments de la politique de l'OPEP soient l'action sur les prix et les mesures fiscales implique que cette organisation n'exerce pas un contrôle direct sur les réseaux de distribution, ou sur la répartition des gains résultant d'une hausse de prix. L'OPEP peut tout au plus influencer indirectement la distribution en variant la structure des prix du brut en fonction de son origine et de sa qualité.

Le système de prix et de taxation mis au point par l'OPEP, n'oeuvre pas en faveur d'une uniformisation des prix. En effet:

*a* - dans plusieurs pays producteurs, le prix du brut varie selon le régime d'exploitation (régime de concession ou pétrole national extrait par la compagnie d'Etat); le prix du pétrole de concession demeure inférieur au prix de la Compagnie d'Etat, engagée directement dans les réseaux de distribution;

*b* - le mode de taxation choisi par l'OPEP favorise les pays où les coûts de production sont les plus faibles, car le prix

du brut toutes taxes payées diffère selon son origine;

*c* - les modes de tarification et de taxation de l'OPEP permettent aux pays producteurs de jouir d'avantages relatifs (selon la spécificité du brut produit) sur le marché pétrolier; toutefois, la valeur de ces avantages varie avec les conditions de ce marché (lieux de chargement, prix du fret, qualité de brut) alors que les différences de prix des diverses sources de production demeurent rigides.

Aussi certaines sources de production peuvent être favorisées au détriment d'autres par les acheteurs quand la demande générale sur le marché pétrolier est en baisse, à cause de l'inhabilité des producteurs d'adapter les prix postés aux conditions du marché, où l'activité des compagnies reste déterminante.

Si l'on considère septembre 1973 comme base de référence, la production moyenne de l'OPEP avait diminué de 10% en décembre 1974. Mais cette baisse de production était inégalement répartie entre les producteurs. La production des deux grands (Iran et Arabie Séoudite) était en faible croissance, la production du Koweït en baisse de 37% et de la Libye de 47% par rapport à septembre 1973. La production de Abou Dhabi connaissait la même évolution, avec une baisse de production de 25% entre juillet et décembre 1974. La baisse de production au Koweït s'explique par la décision de restreindre la production. Ailleurs, l'explication est simple: il faut la trouver dans la différenciation des produits, et la structure d'avantages relatifs, définie par le système de taxation de l'OPEP. En 1974, les conditions du marché ont altéré la pertinence de ce système de prix; la demande de brut à faible teneur de soufre a fléchi, les prix du « spot freight » sont tombés. Doit-on conclure à une érosion de la force de l'OPEP? La force de l'OPEP réside dans la structure de la production des pays membres. Des pays à forte population et forte demande de développement possèdent des réserves limitées (Algérie, Nigéria, Indonésie) ou des réserves importantes et des capacités de production encore faibles (Iraq). Le seul producteur assuré de fortes réserves, et dont les besoins de développement sont considérables est l'Iran. Or, ce pays semble bien s'être orienté vers une politique de « prix élevés » et paraît peu soucieux d'augmenter sa production, afin

Tableau 1 - Production de l'OPEP (en millions de barils/jour)

Pays	Sept. 1973	Moyenne juil.-dec. 1974	Variation sur sept. 1973	Déc. 1974	Variation sur sept. 1973
Arabie S.	8,57	8,63	+ 0,7 %	8,05	— 6,1 %
Iran	5,83	5,90	+ 1,2 %	5,94	+ 0,6 %
Koweït	3,53	2,21	— 37,4 %	2,32	— 34,3 %
Iraq	2,11	1,94	— 8,0 %	2,18	+ 3,3 %
Abou Dhabi	1,40	1,36	— 2,8 %	1,21	— 13,6 %
Qatar	0,60	0,52	— 13,3 %	0,52	— 13,3 %
Libye	2,29	1,22	— 46,7 %	1,00	— 56,3 %
Algérie	1,10	0,97	— 11,8 %	0,90	— 18,2 %
Venezuela	3,39	2,82	— 16,8 %	2,70	— 20,3 %
Nigéria	2,14	2,24	+ 4,7 %	2,10	— 1,8 %
Indonésie	1,42	1,34	— 5,6 %	1,10	— 22,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>32,38</b>	<b>29,15</b>	<b>— 9,97%</b>	<b>28,02</b>	<b>— 13,46%</b>

Source: R. Mabro, « Middle East Economic Survey », 28 février 1975.

de l'écouler à des prix inférieurs aux prix fixés. Les pays possédant des réserves importantes, tels l'Arabie Séoudite, le Koweït, Abou Dhabi, la Libye, sont assurés de réserves financières également importantes, qui leur permettent de faire face à un fléchissement de la demande pétrolière. De plus, la cohésion de l'OPEP demeure un objectif politique et économique pour la totalité des pays membres de tous les continents. Sa solidarité est renforcée en période de crises, car seul un front uni peut assurer chaque pays individuellement de la défense de ses intérêts.

En d'autres termes, l'OPEP semble être en mesure de sauvegarder sa cohésion politique et financière pour faire face à la baisse de la demande pétrolière. Seul, l'instrument prix/taxe devrait être affiné, afin de parer aux effets de distorsions de production entre les Etats membres, dans une conjoncture où la demande pétrolière est faible.

### 1.2.3. MENTALITE NOUVELLE DES PAYS PRODUCTEURS

Ils sont engagés depuis octobre 1973 dans leur totalité sur la voie de l'émancipation

pétrolière, et ils détiennent dans leurs sols les ressources les plus considérables d'hydrocarbures; ils disposent de potentiels revenus monétaires considérables, qui les constituent en « nouveaux riches » sur la scène internationale. Grâce à l'exercice effectif et progressif de leur souveraineté sur les richesses naturelles de leurs sols, ils tendent à supplanter dans certains domaines l'action des grandes compagnies. C'est ainsi que certains ont caractérisé ce pouvoir sous le vocable « d'arme du pétrole ». En vertu de l'exercice de leur souveraineté, les pays membres de l'OPEP fixent désormais unilatéralement le prix du brut, le niveau de leur production, et peuvent procéder à des embargos sélectifs. D'autre part, il existe au sein des pays producteurs de pétrole une volonté de développement, et ce fait nouveau implique de leur part une détermination à devenir des partenaires à part entière sur la scène pétrolière (d'être présents tout au long du circuit « des puits à la pompe »): c'est-à-dire, qu'ils s'engagent sur la voie du raffinage, du transport, de la distribution, et qu'ils éroderont à ces niveaux le champ d'action des grandes compagnies internationales au profit de leurs compagnies nationales. Mais, ils ne contrôlent pas l'environnement international (système monétaire international) et leur statut au sein de la

hiérarchie internationale demeure inchangé; aussi la possibilité de procéder à des embargos sélectifs est aussi remise en doute.

### 1.3. LES PARTENAIRES INDUSTRIELS CONSOMMATEURS DE PETROLE

#### 1.3.1. LES ETATS-UNIS

Il importe d'analyser la politique énergétique américaine (projet indépendance, avril 1973) antérieure à la hausse du prix du brut. Ce sont les implications politiques et économiques de ce plan qui sont à la base de la stratégie pétrolière américaine.

En effet, c'est en 1969 que les responsables américains ont pris conscience de l'épuisement des ressources pétrolières et gazières nationales ainsi que de l'essoufflement de la production et du retard de la capacité américaine de raffinage. Ainsi, les Etats-Unis semblaient être condamnés à accroître leur dépendance étrangère en matière d'approvisionnements. Selon les estimations établies alors, les importations pétrolières américaines, qui s'élevaient à 97 millions de tonnes en 1960 et à 198,7 millions de tonnes en 1971, devaient dépasser la moitié des besoins nationaux de consommation en 1980. Cette aggravation du déficit pétrolier des Etats-Unis a eu pour effet, entre autres, d'absorber la capacité supplémentaire de production que les Etats-Unis gardaient en réserve pour faire face à une crise ou aux impératifs de défense nationale.

Face à cette situation caractérisée par un déficit rapidement croissant de la balance énergétique, le gouvernement américain s'est trouvé placé devant l'alternative suivante:

*a* - Pratiquer la même politique que les autres pays industrialisés grands importateurs (Europe et Japon) en cherchant à s'approvisionner au moindre coût possible, c'est-à-dire suivant une politique de bas prix du pétrole et gaz importés. Mais, l'Amérique ne pouvait risquer d'être vulnérable de par ses sources d'approvisionnement, dans un secteur aussi vital et stratégique que celui de l'énergie.

*b* - Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour développer sur le territoire américain l'exploration pétrolière et la mise en valeur d'autres sources d'énergie, afin de réduire leur dépendance vis-à-vis de l'étran-

ger. Une telle solution exigeait: l'augmentation des prix du pétrole et du gaz afin de permettre aux sociétés américaines de réaliser des profits, de les encourager à intensifier les activités d'exploration et de production aux Etats-Unis et de rentabiliser l'exploitation d'autres sources nationales de énergie. En d'autres termes: l'impératif de la sécurité avait priorité sur une politique de bas prix.

L'administration Nixon choisit « la hausse des prix » qui allait dans le sens des intérêts américains, d'autant plus qu'elle avait pour corollaire de faire payer un prix plus élevé à l'Europe et au Japon et de rendre leurs industries moins compétitives. Le projet indépendance devait matérialiser cette option: selon M. Simon — sous-secrétaire du trésor américain en 1973 — les Etats-Unis se sont assignés comme objectif prioritaire l'adoption d'un plan d'action qui sera et devra être appliqué en vue de réduire la dépendance américaine vis-à-vis des sources étrangères d'énergie. En attendant de parvenir à une certaine « autonomie » les Etats-Unis poursuivront leur politique de diversification des sources d'approvisionnement en misant sur l'Arabie Séoudite et l'Iran, pays qui maintiennent des relations privilégiées avec la puissance américaine, et en important du gaz naturel d'Algérie.

M. Kissinger n'a pas remis en cause cette option fondamentale, en convoquant une conférence des pays consommateurs de l'énergie à Washington en février 1974, et en œuvrant pour la création d'une Agence Internationale de l'Energie, car le prolongement de la politique pétrolière américaine, sur le plan international, se résume par les objectifs suivants:

*i* - Regrouper les pays industrialisés sous l'étendard américain afin d'entraver le développement des rapports directs entre pays producteurs et consommateurs (afin qu'ils ne bénéficient pas de prix avantageux et afin de maintenir l'hégémonie des sociétés américaines sur le marché pétrolier mondial);

*ii* - Faire assumer à l'OPEP, la responsabilité des crises monétaires et économiques internationales en vue de créer le climat psychologique et politique favorable à la mise en échec des efforts déployés par les pays exportateurs de pétrole, et par les autres pays en voie de développement, pour se libérer de la domination des grands trusts internationaux.

iii - Accroître le « gap » technologique en accélérant la mise en place d'énergies de substitution du pétrole. Sur le plan interne l'administration Ford a prôné un alignement des prix intérieurs américains sur les prix internationaux. En effet, les dispositions de l'« Emergency Petroleum Allocation Act » fixent le prix de 60% de la production intérieure américaine à \$ 2,5/baril. Le président proposait dès janvier 1975 l'alignement graduel des prix pétrole au cours mondial, soit \$ 11,50/baril. En juillet; le chiffre de \$ 11,50/baril était reconsidéré, et l'administration présentait un plan d'étalement de la hausse des prix sur 30 mois au prix de \$ 13,50/baril (« Financial Times », 15 juillet 1975).

L'opposition du Congrès allait bloquer cette initiative, et le 29 août seulement un compromis était trouvé. Le prix contrôlé serait fixé à \$ 11,50, ce qui constituerait un prix plafond. La hausse graduelle des prix sera échelonnée sur 39 mois, et un ajustement de 5 cents par mois interviendra afin de tenir compte du taux d'inflation. L'Administration espérait que cette hausse des prix aurait réduit la consommation interne et stimulé le développement d'énergies de substitution. Pour le Congrès, cette nouvelle réglementation impliquait le refus de répercuter sur le marché intérieur toute nouvelle hausse décidée par l'OPEP.

Le 22 décembre 1975, les décisions prises ont consisté :

1) à plafonner à 7,66 \$ le prix moyen du pétrole produit aux Etats-Unis; le plafond sera augmenté d'un maximum de 10% par an pour tenir compte de l'inflation et pour encourager la production, jusqu'au rétablissement de la liberté des prix prévue pour avril 1979.

2) à supprimer la taxe de 2 dollars par baril sur le pétrole importé, instaurée en 1975, d'où une baisse du même montant sur le prix du pétrole importé.

Les effets de ces 2 mesures aboutissent à une baisse du prix du pétrole consommé aux Etats-Unis d'environ 1,5 dollar par baril, et ne favorisent pas la production intérieure.

On est donc fort loin du projet « indépendance » de M. Nixon. Bien au contraire, la dépendance énergétique américaine sera de plus en plus grande, et c'est dans ce contexte qu'il faut placer l'accord qui vient d'être conclu entre l'Arabie Séoudite et les

quatre principaux actionnaires américains de l'Aramco (février 7, 1976). Après la prise de contrôle de l'Aramco par l'Arabie Séoudite la marge de profit des majors sur le pétrole séoudien serait de 0,22 dollars par baril, soit 544 millions de dollars par an pour une production de 7 million de barils par jour.

Certes, l'absence de politique pétrolière américaine pourrait faire le jeu de l'OPEP, mais la décision de libérer les prix intérieurs en 1979 est en fait un choix politique qui donne une dimension nouvelle à l'accord avec l'Aramco, et au choix des présidences (Etats-Unis Arabie Séoudite) dans la Commission de l'énergie au sein de la Conférence sur la Coopération Economique Internationale.

### 1.3.2. L'EUROPE DES NEUF

Les pays de l'Europe des Neuf furent pris de cours par les événements d'octobre 1973 (le pétrole représente 75% de la consommation totale d'énergie de la CEE en 1975). Aujourd'hui, les problèmes énergétiques de la CEE se confondent avec ses problèmes d'approvisionnement pétrolier. Au moment où les pays producteurs décident unilatéralement des flux de production pétrolière, le renforcement des liens de coopération entre pays producteurs et consommateurs répond à la poursuite objective des intérêts énergétiques de la CEE. La stratégie énergétique européenne se fondait sur le postulat d'une « énergie peu chère », aussi, l'équilibre des balances de paiements ne semblaient pas devoir être remis en question par les importations massives d'hydrocarbures. Or, la guerre d'octobre est venue bouleverser cet état de fait, et dans cette nouvelle ère d'énergie chère l'Europe se doit de réajuster sa politique énergétique.

Mais, les pays membres de la CEE ne partagent pas les mêmes intérêts énergétiques, car leur dépendance vis-à-vis du pétrole arabe n'est pas égale. On peut distinguer deux groupes de pays: ceux qui dépendent en grande partie des pays arabes pour leurs importations d'hydrocarbures (Italie, France, Allemagne Fédérale) et ceux dont la dépendance à l'égard du pétrole arabe est moins marquée (Hollande, Royaume-Uni, Danemark). Aussi, la structure de la balance énergétique est très différenciée dans les

deux groupes, et la part de pétrole, de charbon, d'hydroélectricité dans la consommation totale d'énergie est très variable. L'Allemagne Fédérale et le Royaume-Uni disposent d'industries minières importantes, dans la mesure où celles-ci ont pu affronter la compétitivité du pétrole; à l'autre extrême, l'Italie dépourvue de charbon, se voit contrainte d'importer 65% de ses besoins énergétiques totaux en pétrole. De même, la dépendance pétrolière est variable suivant le cas. Le Royaume-Uni, par exemple, grâce aux gisements de la mer du Nord, pourrait résoudre ses problèmes énergétiques avant la fin de cette décennie. Et un groupe de pays (France, Italie, Royaume-Uni, Hollande), grâce au réseau des compagnies d'Etat et des firmes multinationales, peut assumer la sécurité de ses approvisionnements en brut. Cette dissimilarité des intérêts énergétiques européens a favorisé les politiques nationales au détriment d'une politique énergétique communautaire: d'autant plus que les politiques énergétiques des pays membres de la CEE ne sont pas homogènes. On distingue à un extrême un interventionnisme d'Etat le plus strict, à l'autre un libéralisme sans ambages. Ainsi, la politique française se définit comme « la défense des intérêts pétroliers nationaux, contre l'emprise des grandes compagnies internationales ». Le marché français du pétrole est organisé et contrôlé par l'Etat par l'intermédiaire de deux compagnies d'Etat: la CFP et Elf Erap. A l'autre extrême, le Royaume-Uni et la Hollande contrôlent deux compagnies internationales Shell et BP, à la puissance financière considérable, et qui rapatrient dans leur pays d'origine les profits afférant à leurs activités dans l'industrie pétrolière. Entre ces deux extrêmes, l'ENI, compagnie d'Etat, orchestre la politique énergétique italienne, tandis qu'en Allemagne fédérale et au Bénélux le marché énergétique obéit aux lois du libéralisme. Aussi, les suggestions de la Commission en matière énergétique furent-elles accueillies tièdement, dans ce domaine où les intérêts perçus sont réputés inaliénables.

D'autant plus que le Traité de Rome ne prévoyait pas de politique énergétique commune. En dépit de ce silence des textes, un « comité d'experts » tenta de définir en 1959 une politique énergétique communautaire aux volets variés, englobant le charbon, le pétrole, et l'énergie nucléaire; quelques pro-

positions et principes généraux furent émis, et jamais appliqués. En 1961, un mémorandum concernant une « politique énergétique commune » fut publié et jamais approuvé. En 1964, le Conseil des Ministres adopta « un protocole des problèmes énergétiques » dont le programme demeura lettre morte. En 1968, un rapport intitulé « les premières orientations d'une politique énergétique commune » fut publié, et ses conclusions ne furent jamais adoptées. En octobre 1972, la Commission présenta un rapport (« les étapes nécessaires d'une politique énergétique commune ») complété par de nouvelles propositions dans un document intitulé « les problèmes et les moyens d'une politique énergétique à l'horizon 80-85 ». Ces documents soulignèrent la nécessité d'assurer la sécurité de l'approvisionnement des matières premières énergétiques, l'utilisation rationnelle de l'énergie, le développement des relations avec les pays producteurs. La généralité des propositions facilitant le consensus, quelques mesures pratiques furent prises: les droits de douanes à l'importation du brut furent unifiés, une suggestion concernant l'augmentation des stocks de réserves fut suivie, des projets de recherche d'énergie de substitution furent lancés et un prêt de 25 millions d'unités de compte pour l'année 1974 alloué à cette dernière mesure. En décembre 1973 la Commission suggérait aux Etats membres d'établir les bases d'une coopération générale avec les pays importateurs de pétrole; d'établir une coopération avec les pays producteurs de pétrole, cette coopération se fondant sur le respect des intérêts mutuels; d'organiser un marché commun de l'énergie, qui devait combiner les règles de l'interventionnisme d'état et du libéralisme: « La libre circulation des produits énergétiques à l'intérieur de la CEE devant être garantie, ainsi que la réglementation des importations et exportations de pétroles ».

En 1974, la CEE ne parvient pas à développer une politique énergétique commune; de plus elle choisit, à l'exception de la France, d'adhérer à un front de consommateurs, considérant cette étape un prélude nécessaire à toutes négociations avec les Etats producteurs. Cette initiative américaine exprimée à la Conférence de Washington en février 1974, devait se matérialiser par la création de l'AIE, où chaque Etat de la Communauté, à l'exception de la France, acquerrait le statut d'Etat membre. La CEE

y siège à titre d'observateur, puisque les statuts de l'OCDE à laquelle est rattachée l'AIE, lui permettent d'occuper ce siège.

Fin 1974, le Conseil des Ministres de l'Energie des Neuf, fixait les objectifs généraux d'une politique énergétique :

*a* - A l'horizon 1985, la consommation pétrolière devra être ramenée à 41% de la consommation totale d'énergie, grâce au développement de l'énergie nucléaire et à l'utilisation du gaz naturel.

*b* - Les pays membres fixeront en commun les objectifs de production et l'exploration; garantiront un libre accès mutuel aux ressources énergétiques; et partageront les efforts financiers, en fonction des bénéfices.

La politique commune énergétique reste encore à inventer; et la CEE, faute de constituer un centre autonome de décision, se voit vider progressivement de substance au profit d'organismes plus larges, tel l'AIE, sans parvenir à s'affirmer sur la scène internationale en établissant des liens directs avec les pays producteurs dans le cadre du dialogue euro-arabe. Les changements amorcés sur la scène pétrolière, la maîtrise par les pays producteurs de leurs ressources naturelles, et la dépendance européenne vis-à-vis du pétrole arabe et leurs tentatives d'échapper aux « compagnies-écrans » n'est que le prélude à une collaboration élargie aux domaines technique, financier, commercial, économique, culturel et politique. Car il existe une volonté de développement économique dans l'ensemble du monde arabe, et l'Europe se trouve être le partenaire de prédilection d'une partie du monde arabe (au-delà de la solidarité clients-fournisseurs). De cette conjonction d'intérêts élargis les deux groupes de pays pourraient échapper à l'emprise américaine et se développer en préservant leurs propres valeurs, car « l'Europe ne peut devenir un quatrième grand qu'à la condition que le monde arabe ne soit pas un champ d'influences, ni l'enjeu des rivalités des super-puissances »<sup>2</sup>. S'il existe aussi une communauté de destin entre monde arabe et Europe, les deux entités ont besoin l'une de l'autre pour amorcer un changement substantiel de leur statut dans la hiérarchie internationale, et la voie qui se dessine est, dans l'intérêt des deux partenaires, celle de la coopération véritable: l'Europe contribuant au développement du monde arabe, qui lui garantira son appro-

visionnement pétrolier, dans le cadre d'accords directs et globaux.

### 1.3.3. LE JAPON

La position du Japon n'est pas sans analogie avec celle de l'Europe, mais elle est cependant spécifique, et n'offre pas les mêmes perspectives de mise au point d'une stratégie alternative vis-à-vis des pays producteurs. Premier importateur de pétrole du monde, le Japon importe 80% de sa consommation pétrolière du Golfe; 70% du brut importé provenait des majors en 1972.

La politique japonaise s'intitule comme « neutre », c'est-à-dire établie sur des relations purement économiques. Le Japon depuis 1970-1971 a systématiquement mis au point une politique d'accords à long terme: pétrole contre projets industriels, notamment dans le domaine du raffinage, la pétrochimie, la sidérurgie, la mécanique. Le développement industriel envisagé pour le Moyen Orient est orienté vers l'exportation et l'intégration dans la logique du marché mondial.

La position du Japon (son apolitisme) le pousse à appuyer le courant dominant la stratégie américaine; car il ne peut appliquer d'autre stratégie que celle du reflet ou de l'adaptation; en 1975, malgré une volonté de coopération directe avec les pays producteurs, les compagnies étrangères continuent d'assurer 55% des importations du brut japonais, mais le Japon développe à rythme constant des relations bilatérales avec les pays producteurs, sur une base pragmatique.

### 1.3.4. AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE

L'Agence Internationale de l'Energie, créée à la suite de la Conférence de Washington en février 1974, regroupe 16 pays: l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Allemagne Fédérale, l'Irlande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Hollande, l'Espagne, la Suède, la Suisse, la Turquie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique, soit le groupe des pays riches de l'OCDE, à l'exclusion de la France. L'AIE est un organe autonome rattaché à l'OCDE, ouverte aux pays de

l'OCDE qui sont en mesure d'assumer les obligations de l'accord. Les pays membres de l'AIE s'engagent à mettre en oeuvre une politique à 5 volets.

1 - Ils bénéficient d'un système de répartition du brut en cas « d'urgences », et d'un système de réserves ainsi que des obligations en matière de restriction de la dépendance à l'égard du pétrole. L'accord sur le partage du brut a comme postulat le sacrifice égal pour tous, chaque participant devant faire un effort comparable. Le pétrole est mis sous le contrôle des gouvernements, aussi le système est-il fondé sur la responsabilité politique de ceux-ci.

2 - Un système d'information générale du marché pétrolier international est mis en place, en collaboration avec les compagnies pétrolières. L'article 26 établit « que le terme compagnie pétrolière s'étend » aux compagnies internationales, aux compagnies nationales, aux compagnies non intégrées et aux autres entités qui ont un rôle significatif dans l'industrie pétrolière internationale. L'information comporte une section générale sur les structures et les activités des compagnies, ainsi que sur les coûts et les prix. Elle ne concerne pas les brevets, les trademarks, les procédés de fabrication, les listes des clients, les ventes, les taxes, l'information géologique ou géophysique. L'information s'établit sur une « non proprietary basis ».

3 - Un mécanisme de consultation des compagnies permet aux gouvernements de consulter à travers l'AIE des compagnies privées, et les résultats des consultations sont à la disposition de tous; les dispositions 2 et 3 permettent de coordonner l'activité des compagnies avec celles des gouvernements, aussi le marché pétrolier sera-t-il transparent.

4 - Les pays membres instaurent entre eux une coopération à long terme, et s'engagent à mettre en oeuvre des programmes nationaux et à promouvoir des programmes conjoints pour la conservation de l'énergie et le développement d'énergies de substitution. L'expression « coopération à long terme » ne doit pas être entendue dans un sens dilatoire; l'accord fixe un « terminus ad quem » pour les décisions que le comité directeur sera appelé à prendre. Des quotas indicatifs d'importation sont suggérés aux Etats pour l'horizon 1980 à 1985.

5 - Les pays membres prônent la coo-

pération avec les pays producteurs et les autres pays consommateurs (ceux du tiers monde); cette position reste une position de principe, car les statuts de l'AIE observent le silence quant au type de coopération souhaitée, mais par contre demandent aux états membres de s'informer mutuellement de leurs relations avec les pays producteurs.

En fait, l'AIE se présente comme l'organisation des pays consommateurs de pétrole, qui tentent de cimenter leurs intérêts sur le marché pétrolier international en un front uni. Elle représenterait le « pendant » de l'OPEP, son objectif étant d'accroître le « bargaining power » du camp occidental, et de diminuer le pouvoir « offensif » de l'OPEP. Elle ne mentionne pas des mesures appropriées à la sauvegarde des balances de paiements en difficulté; elle s'est révélée incapable de traduire dans ses statuts un plan de recyclage des pétro-dollars (on sait que les pétro-dollars se réinvestissent en grande partie aux Etats-Unis); et ne prévoit pas de consultation avec les compagnies nationales des pays producteurs, ou des représentants des pays producteurs. Si l'AIE entend préserver les termes de l'échange sur le marché pétrolier, elle élude totalement la nécessité d'ajuster les intérêts des pays industriels sur le marché pétrolier aux intérêts et objectifs des pays producteurs. Dans cette perspective on voit mal comment l'AIE pouvait être amenée à devenir un organe de coopération avec les pays producteurs. Elle se présente comme une coalition d'intérêts « richo-centriste », en analogie avec le terme « euro-centriste », sous l'égide des Etats-Unis.

### 1.3.5. LES PAYS CONSOMMATEURS

Les intérêts des principaux pays consommateurs sont non seulement divergents (Etats-Unis - Europe et Japon) mais compétitifs (Europe, Japon et autre pays européens). Les partenaires des Etats-Unis sont plus vulnérables à la hausse de prix, et disposent moins d'avantages comparatifs pour accueillir les capitaux arabes, au cours de l'opération que d'aucuns ont qualifié de « recyclage ». Si le Japon et la CEE sont les plus importants acheteurs de pétrole des pays arabes, et donc leurs clients les plus importants, ils restent partagés entre la solidarité clients-fournisseurs et la solidarité occidentale sous le patronnage de Washington à l'intérieur de l'AIE.

Néanmoins, les Etats-Unis depuis la conférence de Washington du février 1974, prônent l'idée d'un front uni des consommateurs. Leurs arguments sont schématiquement les suivants. Selon eux la sécurité et la prospérité des pays industriels est menacée par « les nouveaux attributs de la puissance arabe », à cause de cette dépendance extrême des économies occidentales à compter sur une énergie abondante et peu chère: le pétrole. Une communauté de destin lierait les partenaires industriels face au pétrole arabe, et seul un front uni pourrait les soustraire aux « pressions de l'OPEP », c'est-à-dire au plein exercice de la souveraineté des pays producteurs sur leurs ressources naturelles. Aussi, ce front uni pourrait couper court aux menaces arabes de ralentissement de la production par la constitution de stocks et d'un plan de répartition de ces stocks en cas de pénurie. Les Etats-Unis constitueraient le centre nodal, le pivot de ce front uni, grâce aux grandes compagnies, et à leur « présence » dans le monde arabe et à la « sollicitation » dont ils font l'objet en vue d'un règlement du conflit israëlo-arabe<sup>3</sup>.

Ce faisant, les Etats-Unis déniaient implicitement à la CEE le fait qu'elle puisse constituer un « centre autonome » de décision en regard des problèmes énergétiques. Ils jouent le jeu « diviser pour régner » en vue de maintenir le status quo international qui les consacre première puissance mondiale. Aussi, ce front uni des consommateurs non seulement contrebalancerait le pouvoir de l'OPEP, en l'affaiblissant à terme, mais bloquerait aussi toute remise en question des rapports entre différents groupes de pays sur la scène internationale (type dialogue euro-arabe) tels qu'ils sont définis dans les déclarations du nouvel ordre économique et social.

Certes, l'Europe et le Japon ont quelques intérêts obectifs à composer avec la puissance américaine, qui de plus assure leur sécurité sur le plan militaire; mais ces intérêts qui ont pu être matérialisés au sein de l'AIE (constitution de stocks, plans de répartition en cas de pénurie, programme conjoint de recherches de nouvelles énergies de substitution, etc..) sont-ils si importants et justifient-ils un alignement sur les positions américaines au mépris de la construction d'une Europe unie et de rapports directs avec le monde arabe?

## 2. LES STRATEGIES DOMINANTES DES DEUX GRANDS

### 2.1. L'URSS

#### 2.1.1. POLITIQUE PETROLIERE

L'Union Soviétique est le premier producteur mondial de pétrole; de plus, elle dispose de réserves considérables, non encore exploitées et localisées en grande partie (60% des réserves) en Sibérie. Le plan de production de pétrole n'est pas suivi, et connaît des retards; si des mesures ne sont pas rapidement adoptées pour mieux utiliser les réserves des gisements européens et accélérer la prospection à l'Est, on peut craindre après 1980 des difficultés au niveau de la production. De 7,3% par an en 1971-1975, le taux de croissance tombera en effet à 4,5% entre 1976-1980 et à 2,5% au delà de 1980. En même temps, la possibilité pour l'URSS d'accroître ses ressources par des importations est limitée. L'URSS n'a pas d'autres fournisseurs que les producteurs du Golfe, et ces pays ne sont pas prêts à la faire bénéficier d'un traitement de faveur. Elle subira donc la hausse des prix du pétrole comme les pays occidentaux. Aussi, les planificateurs soviétiques devront-ils freiner la demande intérieure de pétrole et produits pétroliers. Certes, la conjoncture énergétique ne pèse pas directement sur l'approvisionnement de l'URSS, dans la mesure où celle-ci est assurée de garantir au minimum son autosuffisance à moyen et à plus ou moins long terme, et ne subira donc pas directement le poids de la surcharge financière durement ressentie par les pays importateurs. Mais les exportations de pétrole de l'URSS, doivent être maintenues à un certain niveau à la fois pour assurer des rentrées de « devises fortes » à l'Union Soviétique, et maintenir une certaine cohésion au sein du Comecon.

La compression de la demande intérieure de produits pétroliers, implique une certaine substitution d'autres combustibles que le pétrole: gaz, charbon, énergie atomique. Les appréciations portées sur les possibilités de substitution permettent de mieux cerner, mais non d'établir avec précision, une estimation prospective de la demande intérieure de produits pétroliers. En effet,

Tableau 2 - Evolution de la consommation de pétrole de l'URSS

(millions de tonnes)

	Production (1) I	Exportations nettes (2) II	Consommation apparente III (I-II)
1965	242,9	64,1	178,8
1966	265	73,8	191,2
1967	288	79,5	208,5
1968	309	86,8	226,3
1969	328	91,9	236,1
1970	349	95	254
1966-70	143,6 = 7,5%	148,4 = 8,2%	142 = 7,3%
1971	372 (4)	101	271 (3)
1972	394	100,5	294,5
1973 (réalisé)	423	107	316
1974	451		
1975	496	116/126	370/380
1971-75	142,1 = 7,3%	4,3 à 6%	7,7 à 8,3%
1980	600/620	88	510/530 (5)
1976-80	3,9 à 4,6%		6,5 à 7%
1975	680/700		650/685
1981-85	2,5%		5 à 6%

(1) Non inclus le condensé de gaz

(2) 1 tonne de brut = 0,92 tonne de produits pétroliers (inclus dans les exportations)

(3) Accroissement 1970-72 = 7,6% par an; 1972-73 = 7,3%

(4) Accroissement 1970-72 = 6,2% par an

(5) Autres estimations

— British Petroleum . . . . . 550 (7,7% par an de 1972 à 1980)

— CEE - Genève . . . . . 595

Source: *Le pétrole soviétique et la crise de l'énergie*, « Le Courrier des Pays de l'Est » (La Documentation Française), n. 176, 1974

celle-ci dépend fortement de la croissance économique d'ensemble. Et, l'évolution de cette croissance agit davantage sur la demande de pétrole et de produits pétroliers que sur celles d'autres sources d'énergie moins flexibles.

Il s'agit là d'un point important, surtout si l'on admet, comme la plus crédible, l'hypothèse d'un ralentissement ou au mieux d'une stabilisation de l'économie soviétique

dans les dix prochaines années. En 1971-1972, malgré un accroissement modéré du revenu national, la consommation de pétrole a augmenté plus rapidement que dans les années précédentes. La cause est certes conjoncturelle, imputable au retard pris par l'industrie du gaz et à l'incapacité de cette industrie de couvrir les besoins du pays, aussi la demande de pétrole atteindrait en 1975 370 à 380 millions de tonnes. Dans le

Tableau 3 - *Exportations nettes de pétrole de l'URSS*  
(millions de tonnes)

	1970	1971	1972	1973	1975		1980	
					(a)	(b)	(a)	(b)
Exportations :								
Produits pétroliers convertis en brut . . . . .	31,5	32,9	33,5					
Brut . . . . .	66,8	74,8	76,2					
	98,3	107,7	109,7	122	131	141	116	105
Importations :								
Brut + produits pétroliers (en brut) . . . . .	3,5	6,8	9,3	14,9	15	15	28	17
Exportations nettes	94,8	100,9	100,4	107	116	126	88	88

(a) 1ère hypothèse.

(b) 2ème hypothèse.

Source: Voir tableau 2.

prochain quinquennat, on peut par contre penser que l'industrie du gaz, mettant en œuvre l'équipement fourni par l'Occident, pourra surmonter ses difficultés et que la branche pétrolière se libérera de ses « sur-demandes ». Le volume de consommation pétrolière en 1980 serait alors de 510 millions de tonnes.

Comment cette dynamique de la consommation intérieure influera-t-elle sur l'évolution des surplus exportables? Jusqu'en 1970, la consommation pétrolière a augmenté moins rapidement que la production, et donc les exportations nettes davantage. De 1970 à 1975, la demande croît plus vite que la production aux dépens des exportations nettes; mais celles-ci augmentent encore de 4 à 6% par an. Entre 1976 et 1980, la tendance s'accroît: fléchissement du taux de croissance de la consommation mais moindre que celui de la production, d'où une légère régression des exportations nettes; celle-ci devrait s'accélérer dans les années 80, avec une production progressant seulement de 2,5% par an, alors que la demande augmentera

de 5 à 6%. Ainsi, la diminution des ressources de pétrole soviétique disponibles pour l'exportation, déjà perceptible actuellement, sera très sensible dès le prochain quinquennat (voir tableaux 2 et 4). Si l'on admet, en effet, que les importations pétrolières de l'URSS ont triplé entre 1971 et 1975, mais ne feront que doubler entre 1976-1980, le niveau des exportations soviétiques de pétrole se situerait autour de 125 à 135 millions de tonnes en 1975, pour ne plus dépasser 100 millions de tonnes en 1980, et même décroître à la fin du siècle si l'URSS ne met pas en valeur ses gisements de Sibérie.

Ces évolutions prévisibles à moyen et long terme placent l'URSS devant un choix décisif, dans la mesure où les disponibilités ne permettront plus en 1980 de couvrir les besoins de l'Europe de l'Est, tout en garantissant aux autres pays de l'Europe occidentale les mêmes ventes. Les termes de ce choix sont en fait très complexes. Favoriser l'Europe de l'Est semble offrir à l'URSS des avantages essentiellement politiques

Tableau 4 - Les échanges extérieurs de pétrole et produits pétroliers  
URSS 1970-1980

(millions de tonnes) <sup>4</sup>	1970	1971	1972	1973	1975	1980	1971-75	1976-80
1. Exportations	95,8	105,1	107,0	118 <sup>5</sup>	124,0	114,0	—	—
1.1 dont:								
— Brut . . . . .	66,8	74,8	76,2					
— Produits pétroliers .	29,0	30,3	30,8					
1.2 Destination:								
— Comecon . . . . .	40,3	44,8	48,8	54,3	61,5	70/75	243	348
dont:								
- Bulgarie . . . . .	7,04	7,95	7,95	9,0	(10) <sup>2</sup>			
- Hongrie . . . . .	4,75	5,0	5,5	6,0	(6,5)			
- Tchécoslovaquie .	10,46	11,8	12,9	14,3	(15,5)			
- R.D.A. . . . .	9,34	10,4	11,5	13,0	(17,5) <sup>1</sup>			
- Pologne . . . . .	8,64	9,5	11,0	12,0	(12,0)			
- Roumanie . . . . .	—	—	—	—	—			
— Autres pays . . . . .	55,5	60,3	58,1	63,7 <sup>1</sup>	39/44			
dont:								
Europe occidentale .	40,4	40,7	40,0					
2. Importations	4,6	6,6	9,1	14,7	15			
2.1 Brut . . . . .	3,5	5,1	7,8	13,2 <sup>3</sup>	25 <sup>3</sup>			
dont:								
— Irak . . . . .	—	—	4,08					
— R.A.U. . . . .	2,0	2,0	0,97					
— Libye . . . . .	0,49	0,74	1,86					
— Algérie . . . . .	—	—	0,57					
2.2 Produits pétroliers . .	1,1	1,5	1,3	1,5				

(1) Livraisons à la France: moins 2 millions de tonnes sur les engagements.

(2) « Vita economica » (Bucarest): le total des livraisons au CAEM se montre alors à 61,5.

(3) Estimations; selon les dernières déclarations de M. Chachin, l'estimation pour 1980 semble devoir être révisée en baisse: environ 20 millions de tonnes « International Herald Tribune », 28-5-1974.

(4) Les produits pétroliers ne sont pas convertis en brut, ce qui explique que les données soient un peu différentes de celles des tableaux 2 et 3.

(5) « Ekonomiceskaja gazeta », avril 1974.

(contrebalancés par des coûts économiques); encore que plusieurs éléments interviennent pour nuancer cette appréciation, quelque puisse être l'effort consenti par l'URSS en leur faveur, les besoins des pays du Comecon seront satisfaits dans une moindre proportion par les exportations soviétiques qu'auparavant et les prix de brut soviétique ne seront plus préférentiels. C'est donc des liens directs entre les pays de l'Est et les pays producteurs qui devront assurer les flux d'approvisionnement de brut des pays du Comecon. Cette tendance est déjà perceptible sur la scène pétrolière, en Irak notamment; car, en étant demandeurs de pétrole, les pays de l'Est peuvent exporter de cette façon des biens d'équipements au Moyen Orient et s'assurer des liens commerciaux, au delà de la sphère socialiste.

Les avantages d'un effort d'exportation accru vers l'Occident, semblent surtout économiques, alors que les coûts (désolidarisation avec l'Europe de l'Est) seraient surtout politiques. Mais là encore, il faut nuancer; même en vendant tout son pétrole exportable à l'Occident, l'URSS ne resterait qu'un fournisseur marginal, tant les besoins comparés des deux blocs européens sont disproportionnés. Mais en assurant un flux énergétique à l'Ouest, l'URSS espère non seulement obtenir des « devises fortes », mais recevoir un apport technologique dont elle a besoin. En outre, le bénéfice net que l'URSS peut tirer du pétrole vendu à l'Ouest, compte tenu de la hausse du prix du brut, ne peut se calculer qu'en déduisant du montant de ces exportations le coût des importations soviétiques en provenance du Moyen Orient, elles-mêmes réglées en devises fortes ou contre livraisons d'armes. Ainsi, dans l'un des équilibres prospectifs 1980 les plus plausibles, l'URSS devra acquitter le prix de 15 à 25 millions de tonnes brut moyen oriental pour recevoir les recettes d'une exportation de 40 millions de tonnes à l'Ouest.

L'URSS, à moins de développement des gisements de Sibérie orientale<sup>4</sup>, ne peut espérer conquérir de nouveaux marchés énergétiques. Le développement de l'exploitation des gisements de Sibérie commande tout le développement énergétique de l'URSS. Seule la production de la Sibérie assurera à la fois: l'approvisionnement énergétique des centres industriels de la Russie soviétique, de l'Europe de l'Est, et les expor-

tations à l'Ouest.

Les gisements de Sibérie orientale sont difficilement exploitables pour de multiples raisons: ils requièrent un haut niveau technologique à cause des conditions climatiques (plus ardues qu'en Alaska ou en mer du Nord) de la topographie de la cuvette sibérienne, de l'infrastructure nécessaire dans la partie asiatique de l'URSS afin de résoudre le problème du transport (22.000 km de pipelines auraient dû être mis en place en 1975).

La demande d'investissements en Sibérie orientale n'est pas en rapport avec le taux d'investissement qui lui est accordé (16% des investissements totaux du plan) ni avec les capacités d'investissements de l'économie soviétique, aussi le développement de la Sibérie nécessite-t-il des solutions internationales, qui influencent et sont influencées par la politique étrangère soviétique. L'exploitation de la Sibérie nécessite l'apport de la technologie et des investissements occidentaux, qui ne sont pas dénués d'arrière-pensées politiques. Le projet global étant évalué à 100 millions de dollars, on se proposait d'associer des sociétés japonaises et américaines jusqu'au gel des pourparlers en juin 1974, cette décision soviétique faisant suite à l'amendement Jackson qui liait l'aide américaine à la question de l'émigration juive, mesure inacceptable par Moscou car un « projet économique » ne saurait impliquer des considérations d'une telle ampleur politique.

Les développements de la politique de détente, permettront-ils à l'URSS de trouver un accord relatif à l'exploitation des gisements de Sibérie, en collaboration avec le Japon et les Etats-Unis? A long terme, la solution est envisageable, mais compromet l'aspect économique du problème. Les coûts d'exploitation des gisements étant croissants avec l'inflation mondiale, l'URSS devra s'engager à payer la participation étrangère en contrats de livraison à long terme, et cela pour des quantités de plus en plus importantes de gaz et pétrole soviétique. Aussi, importerait-il de calculer le seuil de rentabilité d'une telle opération, et s'assurer de l'importance des réserves.

D'autre part, l'Union Soviétique a bénéficié aussi de la hausse du pétrole entamée par les pays producteurs, et ses rentrées de devises ont quadruplé pour un flux de production constant. L'hypothèse d'une éventuelle concurrence du gaz et brut soviétique

avec la production des pays arabes a souvent été invoquée. Dans le contexte d'un fort développement de la production de l'URSS à l'horizon 80-85, qui se situerait aux environs de 1.000 millions de tonnes, et étant entendu que la demande de pétrole et gaz demeure constante, ce risque est à considérer. Mais, si le développement des gisements de Sibérie devait commencer immédiatement (on escompte 10 ans avant que la production ne devienne opérationnelle), alors la production soviétique sera de 600 millions de tonnes à l'horizon 80, et ne pourra alimenter de vastes surplus exportables, susceptibles de remettre en cause l'avantage arabe dans le domaine de la production gazière et pétrolière. Aussi, si l'Union Soviétique est solidaire des pays producteurs au niveau de leur politique pétrolière, elle ressent la nécessité de favoriser le développement des liens de coopération entre le Comecon et les pays de l'OPEP, afin de trouver des marchés de biens d'équipements, en contrepartie du brut. Mais, elle ne peut être considérée comme un véritable partenaire sur la scène pétrolière, parce qu'elle n'est pas intégrée dans le système capitaliste marchand, et sa production s'écoule sur des marchés marginaux. En aucun cas, elle ne peut s'opposer aux intérêts pétroliers américains, ni à leur stratégie globale. Tout au plus, peut-elle représenter un fournisseur d'appoint à l'Europe occidentale, et se poser en concurrent des fournisseurs arabes traditionnels.

### 2.1.2. DETENTE ET MOYEN ORIENT

La politique arabe de l'URSS se définit par la poursuite de deux objectifs: la détente et la volonté continue d'expansion au Moyen Orient. Au moment des crises, il s'avère difficile de concilier ces priorités opposées. Le départ des conseillers soviétiques (juillet 1972) d'Egypte a remis en question la position acquise par l'Union Soviétique au Moyen Orient. Les Etats Arabes ont compris que la détente était pour l'URSS plus importante que ses engagements particuliers, mais l'URSS a également appris que l'expansion soviétique au Moyen Orient place Moscou dans la dépendance de ses alliés, sans jamais l'assurer de la solidité de leurs engagements. La précarité de la position soviétique en Méditerranée

tient aux fondements même de l'alliance arabe. C'est le conflit avec Israël qui a conduit les arabes vers l'URSS. La guerre d'octobre a appris à l'URSS que la nature des régimes politiques ne garantissait nullement leurs fidélités aux alliances conclues, et que seules de fortes considérations d'intérêts pouvaient garantir son emprise sur les pays arabes. Or, l'URSS n'a pas les moyens de résoudre le conflit israëlo-arabe, au moyen d'un accord politique. En effet, elle ne dispose d'aucun moyen de pression sur Israël. Toutefois, on assiste à un durcissement de ses positions, à un lent processus d'ajustement à la nouvelle conjoncture qui se marque par un durcissement à l'égard de certains pays arabes et des Etats-Unis.

Si durant des années, le fondement de la politique soviétique au Moyen Orient a été la négociation avec les systèmes gouvernementaux en place, diverses démarches soviétiques suggèrent qu'une réorientation de la politique extérieure de ces gouvernements pourrait avoir pour conséquence la réanimation contre eux de forces politiques déstabilisatrices. D'une part, seuls les pays considérés comme sûrs (Syrie, Iraq) sont assurés du soutien soviétique, et d'un flux constant et important en armes. D'autre part, la nouvelle stratégie soviétique passe par le soutien des forces déstabilisatrices du système interarabe actuel: soutien aux palestiniens, au Dhofar, aux partis communistes syriens et irakiens.

L'effacement du Secrétaire du PCUS pourrait favoriser également un durcissement à l'égard de la politique de détente qu'il importe de définir. La politique de détente s'explique d'abord en termes de puissance. C'est leur respective puissance stratégique, mais aussi politique qui a conduit l'URSS et les Etats-Unis à constater la nécessité absolue de s'entendre pour survivre. Implicitement les deux pays ont négocié sur la base de leurs positions respectives et par là entériné la vision d'un monde bipolaire, dont l'URSS ne pourrait accepter d'être exclue. Après le retrait soviétique des négociations au Moyen Orient, qui était la constatation qu'il n'existait pour elle d'autre alternative, les Etats-Unis ont été tentés de prendre ce retrait pour un fait accompli et de développer une politique de « containment » vis-à-vis de l'URSS, en retardant la Conférence de Genève, et en aboutissant à un accord sur le Sinaï.

L'Union Soviétique a-t-elle les moyens de sa riposte; elle l'a signifié en refusant de ratifier l'accord de commerce avec les Etats-Unis, mais n'est-elle pas dépendante des Etats-Unis pour les achats de blé? La structure des relations soviéto-américaines se présente comme une constante dialectique, et l'URSS en tant que le plus faible des deux grands est préparée à accepter certaines concessions dont il faudra déterminer « le seuil ». Ce « seuil » semble être en fonction de l'impératif central de la politique extérieure soviétique: si la politique de détente est une priorité, alors l'URSS sera soucieuse de limiter son engagement au Moyen Orient; si la politique de détente cesse d'être une priorité, alors l'engagement soviétique au Moyen Orient sera plus marqué. La présence soviétique en Méditerranée passe par le dilemme d'une politique de coopération avec les Etats-Unis, et le soutien de certains acteurs arabes dans le cadre général de la détente en vue d'éviter un affrontement direct des deux grands.

Or, il semblerait bien que l'URSS accorde une préférence à la politique de détente, à condition que les Etats-Unis respectent les conventions tacites de ladite détente. D'autant plus, que certains éléments de la politique américaine à l'égard du monde arabe (affaiblissement de l'Europe, investissements américains en Egypte) coïncident avec les intérêts soviétiques, à condition que la Méditerranée orientale ne devienne pas une chasse gardée américaine, et que la présence chinoise soit exclue autour des noyaux révolutionnaires (Dhofar, Palestine). La stratégie de l'Union Soviétique à l'égard du monde arabe ne serait donc pas « offensive », dans le sens où elle tenterait de contrecarrer ouvertement la stratégie américaine. La présence de l'Union Soviétique dans le monde arabe se justifie par quelques revendications minimales: contrôle du conflit israëlo-arabe dans le cadre de la détente; ouverture du canal de Suez et accès à l'Océan Indien; soutien des mouvements de destabilisation (Palestine, Dhofar, Somalie); et présence des partenaires de l'Europe de l'Est en Irak, Syrie, Egypte. La constitution même d'une entité arabe homogène constituerait une menace aux yeux de l'Union Soviétique, car elle entraînerait une révision des rapports entre la puissance soviétique et la puissance accrue au monde arabe.

En conclusion:

a - au niveau idéologique: l'URSS ne saurait

abstraire de la réalité la vision historique d'une radicalisation du monde arabe, c'est-à-dire d'un changement à terme du statu quo politique dans la région; et donc à terme d'un changement en sa faveur.

b - au niveau concret: le Moyen Orient représente un enjeu stratégique entre l'Europe (l'OTAN) et l'Océan Indien (la route vers la Chine) qui s'insère, pourtant, dans la politique de détente. Aussi, la présence soviétique au Moyen Orient met en avant quelques revendications minimales, en attendant que le niveau idéologique puisse réaliser ses objectifs. La présence de l'URSS à Genève relève des conditions ci-dessus, car l'Union Soviétique entend rester présente au Moyen Orient, après le règlement du conflit israëlo-arabe, et peut-être influencer sur le devenir d'une entité arabe homogène, qui ne remettrait pas en cause la présence soviétique en Méditerranée et au Moyen Orient.

## 2.2.1. L'ASSURANCE D'UNE STRATEGIE DOMINANTE: LES ETATS-UNIS

La stratégie américaine au Moyen Orient repose sur une analyse réaliste de la situation en Méditerranée orientale, des tensions et des risques d'escalade. Ce réalisme consiste à intégrer étroitement tous les aspects de la question et à projeter les conséquences de toute action sur le plan international. En un mot: la politique américaine est hégémonique. Cette stratégie cherche à imposer ses propres solutions dans les cadres du « libéralisme », principal courant de l'idéologie politique américaine, le libéralisme étant « l'idéologie de la centralisation du pouvoir d'état, prétendument exercée à des fins bienveillantes dans le cadre général des institutions capitalistes »<sup>5</sup>. Sur le plan international, ce type de libéralisme conduit à un « management » par la force, si c'est nécessaire, ou d'une « main de fer, dans un gant de velours », mais avec toujours les meilleures intentions et justifications. Ce « management » exclut la participation des partenaires dominés à divers niveaux (européens, arabes) des véritables mécanismes de décision.

En définitive, cette stratégie utilise les divers instruments à sa disposition pour créer de nouvelles situations conformes à ses intérêts ou pour modifier en sa faveur une évolution en cours. Il s'agit de la domination par l'initiative<sup>6</sup>, en jouant l'affaiblissement et la division des partenaires en présence. D'autre part, cette stratégie est capable de réagir immédiatement, et même par anticipation, lorsque la situation tend à évoluer de manière contraire à celle souhaitée: c'est la domination par récupération<sup>6</sup>.

La politique américaine tire son assurance de ce qu'elle formule deux politiques complémentaires à l'égard de problématiques moyen orientales qui incluent le conflit israëlo-arabe et le problème du pétrole. D'un côté, elle reconnaît l'impératif d'urgence pour débloquer le conflit israëlo-arabe, et s'y emploie en graduant progressivement ses pressions sur Israël à l'égard du problème palestinien. Dans ce sens, elle s'emploie à prévenir la guerre, et ses menaces d'intervention visaient à rendre l'éventualité de la guerre improbable en créant un « feed back » pour augmenter la crédibilité, et faciliter l'opération « pas à pas » du secrétaire d'État.

D'autre part, elle n'entend pas accepter les nouveaux attributs de la puissance financière arabe, et n'exclut pas la possibilité d'une intervention, pour bien exprimer que toute atteinte à son hégémonie demeure inacceptable. En favorisant la solution du conflit israëlo-arabe, elle désamorce l'arme du pétrole et démobilise les états arabes qui voient à travers l'arme du pétrole la possibilité de peser sur le système international au delà du conflit local (israëlo-arabe). En tentant de satisfaire certaines revendications arabes (retrait israélien des territoires occupés), elle empêche le monde arabe de poser le problème « jusqu'où un gouvernement américain peut-il ou veut-il il sacrifier son appui inconditionnel à Israël au profit de la grande politique arabe »?... et par là même conserve ses alliés (Arabie Séoudite) et en gagne (Egypte). Son activisme au niveau du conflit israëlo-arabe, et l'équilibre de la paix américaine repose en fait sur le triomphe d'une rationalité financière et économique qui suppose que l'« idéologie libérale » qui a si longtemps dominé la région ne puisse être répudiée au profit d'une conscience politique réaliste des arabes, qui remette en cause les schémas de domination capitaliste.

La globalité de cette stratégie se manifeste bien par la tentative d'isolement du monde arabe, de façon telle que les autres acteurs géopolitiques (URSS, Japon, Europe, Tiers Monde) ne puissent avoir une stratégie autonome à son égard, mais soient amenés à composer avec la stratégie dominante en y trouvant un certain intérêt ou en étant neutralisés.

## 2.2.2. LES ATOUTS DE LA STRATEGIE DES ETATS-UNIS: LE CHEMIN EPINEUX DU DIALOGUE EURO-ARABE

Les Etats-Unis sont au centre d'un système mondial qui connaît les soubresauts d'une crise économique, dont les prémisses existaient bien avant la guerre 1973, et la hausse du brut. Mais, les récentes prises de positions arabes ont contribué aussi à remettre en cause l'équilibre occidental, en dénonçant la hiérarchie de fait sur la scène internationale, qui transforme la nature de la « puissance » selon qu'elle s'applique à un « grand » ou à un état particulier. En d'autres termes, le conflit israëlo-arabe a révélé non seulement la précarité de l'Europe, des pays qui la composent et de ses institutions sur la scène internationale, mais aussi la nature de sa dépendance vis-à-vis des Etats-Unis, et les difficultés qui existent à « moduler » cette dépendance face à la mobilité et la multiplicité des niveaux d'action d'une grande puissance alliée. La dépendance européenne à l'égard des Etats-Unis est telle que l'Europe est incapable de formuler en 1975, pas plus qu'en 1973, une politique articulée en termes globaux; car elle n'a pas les moyens de remettre en cause l'étalon-dollar comme monnaie internationale, de résoudre la « question » du recyclage des pétrodollars, de remettre en cause le système du commerce mondial, sans un bon vouloir américain. La globalité des desseins politiques de l'Europe impliquerait l'expression d'une volonté qui transcende les liens de dépendance atlantique actuels, tissés par les Etats-Unis depuis 1947-1949 (Plan Marshall, Pacte Atlantique). Alors, la question qui se pose est-elle: les Etats-Unis dominant-ils l'Europe au niveau des rouages politiques (sécurité) et économiques (le dollar, l'euro-dollar)? ou bien, l'Europe est-elle capable de récuser son état de dépendance actuelle pour formuler

une nouvelle charte atlantique, faisant état d'un *partnership* égalitaire, qui régleme le domaine d'action des firmes multinationales et qui exige un accord monétaire basé sur d'autres piliers que le dollar? Mais, quelque soit l'interrogation, il n'en demeure pas moins que les Etats-Unis sont et resteront encore dans le court terme, même si un changement se profilait dans les relations internationales, le partenaire privilégié de l'Europe, parce qu'ils détiennent précisément une partie des solutions que l'Europe est incapable d'assumer seule: sécurité, ordre monétaire, moyens de pression au Moyen Orient.

Les atouts américains sont si nombreux et variés, si mobiles et opérationnels (atout monétaire, atout de la sécurité de l'Europe, atout de pression sur les pays producteurs de pétrole, pour ne citer que les plus évidents) qu'il ne faut point espérer les récuser un à un. De toutes façons ces atouts jouent dans leur interdépendance, et dans une corrélation très étroite. Seul un front politique, basé sur le « déni » de leur « toute puissance », est capable de « grignoter » la prédominance américaine. Ce front « politique », regroupant arabes et européens à travers la conjonction d'intérêts de la première région mondiale exportatrice de pétrole et de la première région mondiale importatrice de pétrole, s'engagerait à établir des relations directes entre eux, en excluant progressivement les Etats-Unis des mécanismes de décision qu'ils élaboreront, et qui les concernent. Aussi le dialogue « euro-arabe » sera politique ou ne sera pas. La réalisme de la politique étrangère américaine a bien perçu cette éventualité, et entend tirer profit de ses atouts: les négociations du GATT piétinent, l'ordre monétaire est sans cesse replâtré, et les liens atlantistes consolidés. De même, les tentatives de solution du conflit israëlo-arabe visent à consolider l'axe pro-américain, le Caire-Ryad, et favoriser la présence américaine au Proche Orient. La politique arabe des Etats-Unis est cohérente, et devrait aboutir à des accords de désengagements intérimaires mais au risque de provoquer des dissensions régionales (certains pays arabes n'appuient-ils pas le front du refus?). La persistance à décourager la constitution d'entités régionales articulées reste purtont le signe révélateur d'une opposition à tout changement dans l'équilibre international. En dernier ressort,

les Etats-Unis apparaissent comme les gardiens d'un *statu quo* international.

Dans le cadre de ce *statu quo*, le souci des Etats-Unis est de garder l'initiative stratégique en présentant un projet de nouvel ordre économique international adressé directement au Tiers Monde. Par ce projet ils essayent en même temps de dépasser l'initiative des nouveaux pays producteurs de pétrole ainsi que des européens et de présenter à ces derniers la note des frais à soutenir pour le développement du Tiers Monde.

Mr. Kissinger a bien exprimé en mai 1975, le souhait d'établir un dialogue avec les pays producteurs, et d'ouvrir un débat sur les matières premières, sans pour autant prendre en considération la question de l'indexation des prix au taux de l'inflation mondiale. Les Etats-Unis entendent assouplir leur positions à propos de coopération et des questions des matières premières. Cette impression a encore prévalu à la VIIIème session extraordinaire de l'Assemblée des Nations Unies, où les Etats-Unis ont proposé un train de « réformes » qui tiennent compte des aspirations du Tiers Monde.

### 2.3. LES CONTRAINTES DU SYSTEME INTERNATIONAL POUR LES DEUX GRANDS

Sans parler des limites de la puissance militaire, survenues avec la réciproque détentio de la puissance nucléaire, par les deux superpuissances, nous évoquerons la transformation des « enjeux » pour les deux grands sur la scène internationale et les contraintes qui en découlent. Arnold Wolfers a défini les objectifs du milieu (*milieu goals*) comme ceux qui ont trait à la formation des conditions au delà des frontières nationales. Cette mise en forme du milieu n'étant qu'un prolongement de la recherche des « objectifs de possession » (*possession goals*), on assiste toutefois à une prévalence nouvelle des objectifs du milieu sur les objectifs de possession.

Les Etats tiennent à donner forme aux « environnements » intranationaux qui influent sur les affaires internationales (les Etats-Unis veulent contenir la remise en cau-

se potentielle du système des échanges de matières premières contre biens d'équipement par les pays arabes de peur que cette contestation se répercute parmi les pays du Tiers Monde). Ainsi ce glissement dans la prévalence des enjeux étend et perpétue les engagements des super-puissances, dont la globalité n'est plus simplement géographique, mais générale. Influencer sur les autres reste l'objet essentiel de la politique mondiale, mais l'accent est maintenant mis également sur les chemins psychologiques qui permettent d'y parvenir indirectement, d'autant plus que les puissances mineures, malgré la limitation de leurs objectifs de possession, leurs faibles moyens et les liens qui les unissent matériellement aux états plus grands, sont libres de jouer sur le nouvel échiquier leur propre partie (conflits locaux). Les puissances secondaires ne peuvent jouer leur propre partie que dans la mesure où leurs enjeux ne heurtent pas les grands; s'ils devaient le faire, les restrictions que pourraient leur opposer les grands sont en général de nature plus psychologique que militaire et moins offensives que défensives. La grande puissance formule et pose des interdits aux puissances mineures.

Il s'agit pour la grande puissance d'abord d'une stratégie de limitation des dommages; c'est-à-dire le contrôle des facteurs de déstabilisation du contexte international. Le problème qui se pose aux superpuissances est de trouver une stratégie positive, qui mène une nouvelle stabilité au système international, qui en corrige les déséquilibres intervenus au cours de cette période, et en général qui puisse adapter un tel changement aux intérêts du système tels qu'ils sont perçus par les superpuissances.

En définitive on peut conclure qu'il n'existe aucun parallélisme entre la mobilité accrue des partenaires des superpuissances (plus ou moins riches) et la portée stratégique immédiate de leur initiative. Cela pose des limites précises à la capacité de ces partenaires d'influencer de manière autonome le système international. Et encore, bien que cela oblige les superpuissances à adapter leur politique aux conditions internationales, au moment décisif les superpuissances profitent d'une capacité d'intervention accrue (économique, politique et militaire) qui agite toujours en leur faveur.

### 3. SIGNIFICATION DU PETROLE POUR LE MONDE ARABE

#### 3.1. LE FONDS DU PROBLEME: LA PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT

La valeur stratégique du pétrole en sa qualité de matière première, la dépendance des économies occidentales à son égard, l'importance des réserves du monde arabe ont conduit, après octobre 1973, à l'utilisation du vocable « l'arme du pétrole ».

Début 1976, on peut se demander que signifie réellement ce terme, et quelles sont ses répercussions dans la réalité des pouvoirs de décision des pays producteurs de pétrole, et quelle résonance il peut avoir, quand il s'applique au monde arabe.

L'OPEP, il faut le reconnaître, a mené depuis octobre 1973 une politique modérée. Les hausses successives des prix ont été largement inférieures au taux d'inflation mondiale et aux augmentations des prix de biens d'équipement; le principe d'indexation à l'inflation mondiale n'a point été créé; les prix de référence sont toujours libellés en dollars et subissent les fluctuations de cette monnaie. D'autre part, les réserves de change accumulées par les pays membres de l'OPEP sont en réalité bien au delà des prévisions, datées de 1974, des grands organismes internationaux: l'Algérie, l'Iran, le Venezuela, l'Indonésie sont emprunteurs sur le marché international. Les pouvoirs des pays membres de l'OPEP n'ont point considérablement varié au sein des organismes financiers internationaux (FMI, BIRD), et ce sont toujours les pays industrialisés qui détiennent la majorité des votes en vertu du principe des quotas.

Aussi, si le pouvoir de contrôler et fixer le prix du brut n'a point altéré le statut des pays de l'OPEP au sein de la hiérarchie internationale, c'est que leur capacité de dissuasion (en tant que détenteurs du flux de la production pétrolière) s'est en quelque sorte érodée depuis 1973. L'arme du pétrole aurait pu être dissuasive si la menace d'embargo pouvait être vraiment effective. Or, ne disposant pas d'une flotte pétrolière à la

mesure de leur production, les pays de l'OPEP ne peuvent ni se permettre un embargo total (au moment où ils sont engagés pour la majorité d'entre eux dans des plans de développement internes), ni des embargos sélectifs, que les compagnies internationales, qui commercialisent effectivement leur production, peuvent contourner aisément. La ligne politique de l'OPEP étant la recherche du compromis entre tous ses membres — condition de son pouvoir réel — seul un climat d'hostilité générale à son égard peut la conduire à durcir sa politique. C'est dire que tant que seront perçus les liens de complémentarité avec les partenaires occidentaux au sein du système monétaire international, et du flux d'échange brut contre biens d'équipement, l'OPEP se gardera bien de recourir à des arrêts de la production et notamment dans le contexte d'une récession généralisée.

Pour les pays arabes l'arme du pétrole aurait dû correspondre non seulement à un accroissement de pouvoir sur la scène internationale, mais aussi à un facteur de désamorçage du conflit israëlo-arabe; et devrait lui fournir les moyens de cimenter une entité régionale, cohérente, et qui existe au niveau de l'inconscient collectif.

Pour les pays arabes, partie prenante d'un système régional, où les grandes puissances sont présentes, les acquis d'octobre 1973 se situent dans une nouvelle formulation de la politique étrangère des pays industrialisés et du Tiers Monde à leur égard. Pour les pays industrialisés occidentaux, la complémentarité économique nouvelle née de la volonté d'industrialisation du monde arabe a débouché sur une politique d'ouverture de la part des Etats-Unis et de l'Europe des Neuf. Cette politique d'ouverture englobe la totalité des acteurs régionaux, mais privilégie l'axe pro-occidental (Le Caire - Ryad) et en définitive accentue les divergences politiques des régimes arabes. Le monde arabe en créant des organismes d'aide au Tiers Monde (Banque Islamique, Banque Arabo-Africaine, etc...) s'est assuré une clientèle et ne s'est point isolé du Tiers Monde.

Toutefois, les relations du monde arabe avec le Tiers Monde ne sont point dénuées d'ambiguïtés, selon qu'elles passent par l'axe progressiste (Algérie, Irak). En définitive, on assiste à un gain de « notoriété » du monde arabe sur la scène internationale, sans que pour autant il participe plus acti-

vement ou ouvertement aux rouages de décision sur le plan régional ou international, à l'intérieur des organisations monétaires ou financières, ou à l'égard du conflit israëlo-arabe. Aussi la véritable interrogation sur la signification du pétrole reste: le pétrole peut-il être un facteur unificateur du monde arabe, dans la mesure où les liquidités nécessaires au développement régional ne font pas défaut?

Certes, il n'existe pas un schéma de développement intégré au niveau régional, mais il existe une volonté de développement dans l'ensemble du monde arabe, et dans la juxtaposition des deux axes: occidental et progressiste.

Aussi, si le mouvement d'émancipation pétrolière est réellement amorcé dans le monde arabe, s'il touche la totalité des partenaires (pays conservateurs et radicaux) à des degrés différents, il n'en constitue pas moins une phase; et à cette étape succède celle du développement et de la réintroduction des activités pétrolières dans les circuits financiers et économiques nationaux. Cette évaluation a été marquée par la création de sociétés pétrolières nationales et par le développement rapide des interventions de l'Etat dans les différents secteurs économiques. Suite à la hausse des prix du pétrole en 1973, même les pays du Golfe ont acquis la conscience que le développement économique ne se mesure pas en termes de recettes d'exportation, mais à travers un modèle de développement qui intègre l'activité pétrolière dans l'activité économique nationale et favorise les processus d'industrialisation et l'essor des différents secteurs. Dès lors, le problème essentiel qui se pose aux pays arabes producteurs de pétrole est de susciter, favoriser, construire leur développement économique et industriel. Cette option ne se pose plus en termes de choix, mais apparaît bien comme une nécessité, car le pétrole est une richesse non renouvelable, et déjà l'ère de l'après-pétrole est amorcée (dans la mesure où l'on recherche activement des énergies de substitution). Les pays arabes sont bien acculés à créer et à développer le plus rapidement possible d'autres sources de revenu national, d'autres activités productives, capables de se substituer au pétrole.

La communauté arabe, si tant qu'elle existe, dispose d'un « auout » pétrolier et est consciente que la durée de vie de cet atout est limitée.

En ce sens les événements d'octobre 1973 ont hâté cette prise de conscience, car il est apparu clairement aux Etats du Golfe que l'industrie des hydrocarbures n'a pas eu, d'une manière générale, un impact positif sur la restructuration, sur l'industrialisation et sur la croissance économique des pays intéressés. Au lieu de jouer un rôle de stimulant dans le développement des économies locales, l'industrie pétrolière a été le plus souvent un facteur de distorsion et de paralysie économique du pays; sauf, quand à travers une certaine émancipation politique, l'industrie pétrolière a été incluse dans un schéma de développement plus global.

Dans la mesure où certains pays arabes producteurs et exportateurs de pétrole disposent de capacité de financement pour leur industrialisation, il importe de souligner que la notion de développement inclut dans sa problématique les niveaux politiques et économiques. En d'autres termes, le développement économique trouve sa justification, sa motivation, soit son orientation, aux volontés et forces politiques qui le soutiennent. Ainsi, la maturation politique du monde arabe est la condition préalable au développement économique lié à l'industrie pétrolière. A cet effet, l'exemple d'octobre 1973 est probant; ce que des dizaines d'années de négociations et de contre-maenuvres n'avaient pu mettre réellement en cause (la stratégie des firmes pétrolières) va être contesté dans les Etats les plus liés à l'impérialisme occidental (ceux de la péninsule arabe) au même temps que la nécessité de développement dans ces mêmes pays devenait une réalité articulée.

Si l'entreprise de développement est une bataille qui s'engage dans la construction économique d'un Etat-Nation, il importe de créer les structures politiques et sociales aptes à favoriser et susciter cette gageure. Aussi, faut-il distinguer entre les pays où a été amorcé un processus de remise en cause de la société traditionnelle, et ceux où les régimes en place représentent encore la société bloquée héritée de l'histoire.

### 3.2. LES CADRES DE LA COOPERATION INTER-ARABE

Dans la mesure où la volonté de développement est partagée par l'ensemble du monde arabe, dans la mesure où les modèles de

développement choisis ne sont pas exclusifs l'un de l'autre, les cadres de la coopération interarabe, tracés depuis la création de la Ligue Arabe, peuvent constituer la trame à partir de laquelle les modalités de mise en place d'une entité régionale peuvent être recherchées.

#### 3.2.1. LA LIGUE ARABE: SES LIMITES

Il n'existe pas d'entité supra-nationale arabe, malgré le mouvement culturel et politique interarabe; aussi, le « pan-arabisme » demeure-t-il une manifestation populaire mythique du sentiment national que les limites des frontières de la colonisation ne peuvent contenir ou satisfaire.

La Ligue Arabe constitue un voeu pieu d'unification du monde arabe. Le mot « Ligue » (Gamiya), ne possède pas dans son étymologie aucune connotation évoquant l'unification. La « Ligue » respecte le principe de souveraineté de chaque Etat et constitue un rassemblement d'Etats. Aussi, aspirant à l'unité, mais répugnant à se lier par des obligations conventionnelles effectives, les Etats arabes continuent à entretenir une activité de façade pour ne pas aller contre leur opinion publique. Aussi, la Ligue a-t-elle failli dans sa mission d'intégration arabe, car aucune des conventions conclues pour servir d'infrastructure juridique ou culturelle à tout le monde arabe n'a été ratifiée par tous les membres de la Ligue. Plusieurs conventions n'ont pu entrer en vigueur faute d'avoir recueilli le nombre suffisant de ratifications.

La Ligue en tant qu'organe des règlements des conflits interarabes, ne représente qu'un cadre de réunion; il n'existe pas un tribunal arbitral arabe. Malgré ses difficultés à régler les différends interarabes (Koweït, Irak, Egypte, Lybie), la Ligue Arabe a survécu à ses carences et à son inefficacité. Ses succès sont enregistrés sur la scène internationale; elle a fait de la décolonisation une doctrine et un principe de droit international; elle a servi de cadre aux revendications arabes dans ce domaine. Elle a réussi à donner un dénominateur commun à ses membres, en politique étrangère, en adoptant la politique du neutralisme et du non alignement. Ayant été une institution d'avant garde (Accord d'Alexandrie en 1943) la Ligue Arabe n'a su ni évaluer ni vaincre

la méfiance de ses membres. Héritière symbolique du pouvoir central du Calife, elle reste aux yeux du monde arabe la seule institution capable de le conduire à l'unité.

Les différentes institutions de la Ligue, avant le sommet d'Alger du novembre 1973, étaient :

- L'Organisation arabe pour l'Education, la Science et la Culture;
- L'Organisation Alimentaire Arabe, au budget de \$ 1,3 millions;
- L'Organisation Syndicale Arabe;
- L'Académie de Transport Maritime;
- Le Centre pour le Développement Industriel, au budget de \$ 1,5 million (ID-CASE);
- Le Marché Commun Arabe (Le Conseil de l'Unité Economique Arabe);
- Le Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social, augmenté en 1974 à 300 millions de dollars;
- Le Secrétariat Militaire, relevant d'un Assistant du Secrétaire général de la Ligue Arabe.

A la suite du sommet d'Alger en novembre 1973, la Ligue Arabe se voyait confier le gestion de nouveaux organismes tels que: le Fonds Arabe pour l'Aide à l'Afrique et la Banque Arabe pour le Développement Economique et Social de l'Afrique.

De façon générale, les organismes dépendant de la Ligue Arabe sont dotés de secrétariats techniques de taille modeste, généralement inadaptés à la taille du potentiel économique des 20 Etats arabes. D'autre part, ces organismes ne disposent pas de pouvoirs politiques, et ne peuvent contribuer ni à l'uniformisation des divers plans de développement nationaux, ni à l'harmonisation d'économies si diverses.

Bien que créé en 1964, le marché commun arabe ne connaît guère de réalité. Ses objectifs, liberté de circulation des capitaux, de la main d'oeuvre, et liberté de transit, sont demeurés des vœux pieux. Mais, on peut dire que le cadre institutionnel de l'intégration arabe existe et qu'il suffit de lui donner un contenu. Début 1975: à l'initiative de la Syrie, les résolutions portant sur les points suivants furent adoptées:

- 1 - L'accroissement du capital du Fonds Arabe de Développement Economique et Social;

- 2 - Le principe de la création d'un Institut Arabe de Recherches Mondiales a été retenu par le Conseil, qui a chargé le Secrétariat général d'établir les études afférentes à ce sujet;

- 3 - La création de sociétés arabes communes pour le développement de l'infrastructure économique des pays arabes a été décidée par le Conseil, qui a attribué cette tâche au Fonds Arabe de Développement Economique et Social;

- 4 - L'encouragement des investissements arabes pour l'exécution intégrale des conventions et des accords interarabes signés à cet effet;

- 5 - L'encouragement du Fonds Arabe pour l'Assistance Technique aux Etats Africains, dont le capital a été fixé à 25 millions de dollars;

- 6 - Le Conseil a recommandé la tenue d'un congrès pour la coordination du travail entre les institutions financières privées et gouvernementales.

Toutefois, la volonté de créer des organisations supra-nationales à caractère politique n'a pas encore vu le jour. Aussi le 3ème congrès pour le développement industriel, qui s'est tenu à Tripoli en avril 1975, n'a pas confié au Conseil de l'unité arabe la responsabilité de définir la stratégie industrielle arabe à l'horizon 2000. Les lignes directrices de cette stratégie seront élaborées dans des réunions au niveau des ministres de l'industrie des 20 pays de la Ligue Arabe.

D'autre part, le Secrétariat du Conseil de l'unité économique arabe, n'a pas pour mission de soumettre aux Etats un point de vue supra-national; sa fonction est de collecter l'information technique nécessaire à la mise en oeuvre des décisions du Conseil de l'unité économique, de promouvoir la création de compagnies interarabes, et favoriser l'exemption de tarifs douaniers pour ces compagnies dans l'ensemble du monde arabe.

### 3.2.2. LES NOUVELLES FORMES DE COOPERATION

La volonté de développement économique qui se manifeste dans le monde arabe nécessitait la création de structures de coopération plus dynamiques que celles de la Li-

gue Arabe. Une nouvelle forme de coopération allait voir le jour, associant des compagnies engagées dans des secteurs de production, soit au niveau infra-régional (Machrek ou Maghreb) soit au niveau des 20 Etats de la Ligue Arabe.

Plusieurs compagnies interarabes devaient voir le jour, en regroupant des sociétés par secteur ou branche d'activité. La plus ancienne et la plus importante est l'Union du Fer et de l'Acier.

A — L'Union Arabe du Fer et de l'Acier fut créée en 1972, sur recommandation du Centre pour le Développement Industriel de la Ligue Arabe. L'UAFA groupe 74 sociétés engagées dans l'activité sidérurgique et métallique, originaires de 14 pays arabes. L'UAFA n'est pas une société productrice, mais un organisme d'aide économique, technique et technologique. Son but est de consolider le développement du secteur sidérurgique et métallurgique, ainsi que les activités qui s'y rattachent, par l'établissement d'une coopération fructueuse entre ses membres.

Ses objectifs sont les suivants :

- aider les sociétés et organisations membres à commercialiser leur production sur le marché arabe et le marché mondial ;
- assurer les besoins des sociétés membres en matières premières, produits intermédiaires et produits nécessaires à l'industrie sidérurgique, à des prix raisonnables, et faciliter l'échange de ces produits entre les pays arabes (au besoin l'UAFA est chargé de négocier pour les sociétés les achats de matériel) ;
- soumettre aux organisations et sociétés membres les renseignements et statistiques d'ordre technique, économique et commercial en matière de sidérurgie ;
- développer la formation professionnelle et technique du personnel employé dans l'industrie sidérurgique et métallurgique, par l'organisation de stages et le contrôle de leur exécution ;
- aider les membres de l'Union dans la résolution des problèmes qui lui sont soumis ;
- arbitrer les litiges dont le règlement est de sa compétence ;
- collaborer avec les unions et associations similaires arabes et étrangères ;
- entreprendre des études techniques et

économiques permettant l'évolution de l'industrie sidérurgique par ses propres moyens, soit en collaboration avec d'autres spécialistes.

Le rôle de l'Union est en somme de procurer toute l'aide possible aux sociétés membres dans deux domaines importants : le développement de leurs activités, et la consolidation de leurs rapports commerciaux techniques et industriels.

L'UAFA collabore avec les organismes arabes chargés du développement économique et industriel. En 1974, l'UAFA a soumis une étude à l'IDCASE sur les possibilités du développement de l'industrie sidérurgique arabe à l'horizon 2000. Quatorze études techniques étaient exécutées à la demande des sociétés membres.

B — De même, l'OAPEP a créé 3 sociétés opérationnelles, en joint-venture ; ce sont :

1 - L'AMPTC (Arab Maritim Petroleum Company) ; cette compagnie fut créée par les membres de l'OAPEP en mai 1972 ; son capital est de 500 millions de dollars. Au 1er septembre 1974, la Compagnie avait commandé 5 super-tankers et déclaré son intention de consacrer 2 milliards de dollars au développement de sa flotte, pendant les 5 prochaines années. Cette flotte interarabe devrait être en mesure d'assurer le transport de 20% de la production pétrolière arabe en 1980, alors que la capacité de transport arabe en 1973 représentait 0,73% de la capacité mondiale de transport pétrolier. Les flottes nationales arabes devraient quadrupler de volume entre 1974 et 1980, et elles pourront transporter 160 millions de tonnes de brut en 1980. L'AMPTC a créé en juillet 1975 un comité arabe pour l'énergisation des navires arabes, un service de renseignements sur les activités des compagnies maritimes arabes, et sur les activités des compagnies mixtes arabo-occidentales.

2 - Un Centre de réparation des cales sèches à Bahrein, financé par des capitaux arabes, a été créé sur initiative de l'OAPEP.

3 - Une Société Arabe d'Investissement a été créée le 14 septembre 1974, sur initiative de l'OAPEP ; son capital sera de 7 milliards de dollars ; elle groupe le Koweït, l'Arabie Séoudite, le Soudan, l'Egypte, les Emirats Arabes Unis, Qatar, Bahrein, la Syrie, l'Iraq, la Jordanie, la Tunisie. Les autres pays arabes peuvent devenir membres

à condition de verser leur quote-part. L'objet de cette société est l'investissement des capitaux arabes dans des projets de développement économique. Elle a pour mission d'harmoniser les activités des compagnies arabes d'investissement, et de promouvoir des projets arabes de développement. En mai 1975, les 2/3 de son capital n'ayant pas été versés, elle ne pouvait exercer aucune activité.

**C** — En mai 1975, l'OAPEP décidait de créer une Compagnie Arabe pour les Services Pétroliers au capital de 338 millions de dollars. Les 10 pays membres verseront chacun 1/10 de cette somme; cette compagnie holding créera des joint-ventures avec des firmes internationales à toutes les étapes de l'activité pétrolière, géophysique-foretage, testage, du puits. Les joint-ventures ainsi créés recevront la même traitement que les firmes nationales.

**D** — Des compagnies interarabes se sont constituées dans les secteurs suivants: matières premières; élevage; produits pharmaceutiques; exploitation de métaux.

Le Conseil de l'unité économique arabe est chargé d'harmoniser les coûts de productions des différents produits dans les différents Etats, et de favoriser la libre circulation de ces produits à l'intérieur du monde arabe.

**E** — La nécessité de financer des projets de développement a incité la création d'organismes régionaux spécialisés tels que:

— Le Fonds Arabe de Développement Economique et Social, a vu le jour en 1972, il regroupe 16 pays arabes: Jordanie, Tunisie, Algérie, Soudan, Iraq, Syrie, Libye, Egypte, République Arabe du Yemen, Koweït, Liban, Maroc, République Démocratique du Yemen, Bahrain, Qatar, les Emirats Arabes Unis. Le but de cet organisme au capital de 354 millions est de financer des projets de développement économique et social, à faible taux d'intérêt à l'intérieur de la nation arabe. Le FADES harmonise ses activités avec le Fonds de Développement Séoudien et le Fonds Economique et Social d'Abu-Dhabi.

— Etait créé également un Organisme Arabe pour l'Encouragement des Investissements, afin de garantir les investissements arabes dans les pas signataires et d'encourager les mouvements de capitaux entre les pays arabes. Les pays membres s'engagent à protéger les investissements contre la nationalisation, l'expropriation, la mise sous sé-

questre, et garantissent une indemnité adéquate en cas de dangers non commerciaux. Les 15 pays signataires sont: les Emirats Arabes Unis, la Jordanie, la Tunisie, l'Algérie, le Soudan, la Syrie, l'Iraq, le Qatar, le Koweït, la Libye, le Liban, l'Égypte, le Maroc, la Mauritanie, le Nord Yemen.

— Une Société d'investissement pétroliers, dont le but est de financer des projets pétroliers arabes, réunit l'Arabie Séoudite, le Koweït, la Libye, les Emirats, l'Iraq, le Qatar, l'Égypte, la Syrie, l'Algérie, Bahrain; son capital souscrit est de 1.200 millions de RS (ryals séoudiens). Le capital total sera de 3.600 millions RS.

— Une Compagnie Arabe d'Investissements Touristiques a vu le jour en juin dernier; le gouvernements, les institutions, les sociétés et les particuliers arabes pourront souscrire au capital de cette compagnie, qui créera un institut supérieur pour la formation de guides touristiques. Sept pays arabes ont présidé à la naissance de cette compagnie: Iraq, Jordanie, Syrie, Liban, Egypte, Soudan, Tunisie.

La coopération interarabe, pour réelle et tangible qu'elle soit, ne reflète pas une volonté politique de développement intégré à l'échelle régionale. Une coopération timide s'ébauche dans certains secteurs et reste entravée par la rigidité des statuts, la carence de technocrates qualifiés, et l'absence de réelles politiques gouvernementales de la part des état memores.

### 3.3. SOUVERAINETE NATIONALE ET COOPERATION INTERARABE

Si l'on assiste progressivement dans le monde arabe à une liquidation du regime des concessions en matière pétrolière, et à des affirmations de souveraineté nationale sur les ressources nationales, force est de se demander si les acquisitions dans le domaine de la souveraineté ne vont pas à l'encontre ou ne freinent pas les vellétés de coopération.

Le fait fondamental sur la scène pétrolière arabe est que l'évolution en cours depuis près de cinq ans va irrésistiblement dans le sens de la liquidation du régime des concessions, qui a confiné les pays arabes dans le rôle de simples percepteurs

d'impôts et assuré aux sociétés concessionnaires la haute main sur toutes les opérations d'extraction, de transport et d'exportation du pétrole, ainsi que sur les économies des pays dits « concédants ». Notons que le régime des concessions a engendré :

— un dualisme et une rupture entre un secteur pétrolier dominé par le capital étranger, et un secteur domestique archaïque ;

— une désarticulation de l'économie nationale et un blocage de la croissance, avec toutes les incompatibilités et toutes les contradictions entre les plans des sociétés concessionnaires, soucieuses de maximiser leurs profits, et les plans de développement économique national.

L'un des aspects les plus révélateurs du blocage de la croissance économique provoqué par le régime des concessions dans les pays arabes peut être dégagé à la lumière de la répartition des investissements pétroliers par branche d'activité. La ventilation sectorielle de ces investissements montre, en effet, que les opérations d'extraction et d'exportation du pétrole brut absorbaient la plus grande partie des dépenses effectuées par les sociétés multinationales dans les pays de l'OPEP, alors que la part consacrée à la transformation du pétrole brut dans ces pays demeurait dérisoire. Face à cet état de fait il était légitime que les états arabes entreprennent de battre en brèche ce régime des concessions et affirment leur souveraineté sur leurs ressources nationales, afin d'insérer le secteur pétrolier dans le secteur économique national.

Les mesures prises furent nombreuses et variées, bien qu'elles n'aient pas fait l'objet d'un consensus partagé par la totalité des acteurs pétroliers arabes. A travers les divergences sur le contrôle de la production et des prix et la stratégie pétrolière et financière à l'encontre des dominations apparaissait pourtant une solidarité en vue de la défense des intérêts communs.

### 3.3.1. LES NATIONALISATIONS

Le 15 juin 1970 le Président Boumediène a annoncé la nationalisation complète de toutes les sociétés pétrolières non françaises opérant en Algérie. C'était la première fois que des sociétés productrices de pétroles visaient la révision, conformément à l'accord

algéro-français de 1965, des prix et des conditions fiscales applicables aux sociétés françaises. Les négociations n'ayant pas abouti, le Gouvernement algérien nationalisait, le 24 février et le 12 avril, 51% des intérêts des sociétés françaises, ainsi que toute l'industrie du gaz et tous les moyens de transport des hydrocarbures sur le sol algérien.

En décembre 1971 la Libye nationalisait la part de 50% de B.P. dans le gisement de Jarir. En 1972 et 1973 les nationalisations à 51 ou 100% ont touché les autres sociétés concessionnaires établies en Libye (Occidental, Esso, Shell, Mobil, Nelson, Itexaco, etc...). Le résultat fut de porter la part du Gouvernement libyen à plus de 60% de la production pétrolière nationale à partir de 1974. Parallèlement aux efforts entrepris pour rajuster les prix et la fiscalité, des mesures étaient prises pour freiner la surexploitation de certains gisements et arrêter le gaspillage du gaz.

Le 1<sup>er</sup> juin 1972 l'Iraq et la Syrie nationalisaient complètement l'International Petroleum Co. (IPC). Cette mesure fut d'un grand impact politique et psychologique car l'IPC constituait l'une des principales forteresses implantées par les trusts pétroliers internationaux.

Le 15 mars 1975 le Koweït nationalisait toutes les compagnies étrangères. Et, début 1976, l'Arabie Séoudite prenait le contrôle de l'Aramco.

### 3.3.2. LA PARTICIPATION

Dès lors les compagnies préparèrent un plan de contre-attaque, pour endiguer la vague de nationalisation et proposèrent la solution dite de « participation ». Le 30 septembre 1972, à l'Institut du Moyen Orient de l'Université de Georgetown à Washington, le ministre séoudien Yamani affirmait : « La participation apportera de grands changements dans l'industrie pétrolière... en renforçant les structures existantes et en les protégeant ».

En décembre 1974, à New York, l'Arabie Séoudite, Abou-Dhabi, Qatar et Koweït, signaient l'Accord général Piercy-Yamani sur la participation dans les concessions des grandes compagnies implantées sur leurs territoires. L'accord fixait la participation gouvernementale à 52% pour la période

1973-1977 avec possibilité d'augmentation, sous certaines conditions, de 5% par an au cours de la période 1978-1981 et de 60% en 1982, de façon à atteindre un plafond de 51% à compter de cette dernière année. L'Assemblée Nationale Koweïtienne refusa de ratifier l'accord, et les Émirats Arabes Unis ont remis en cause, en mai 1975, ce même accord.

Les différences de cet accord avec les nationalisations étaient les suivantes :

- 1 - La gestion et le rôle d'opérateur: le régime des « concessions » imposé au pays arabes a réservé le rôle d'opérateur aux seules sociétés concessionnaires, alors que les pays hôtes ont été confinés dans le rôle de simples percepteurs d'impôts. Le résultat est que ces pays ne disposent pas, après plusieurs décennies d'exploitation, de cadres nationaux pour assumer leurs responsabilités dans l'exécution et dans la gestion des activités pétrolières. Les accords de participation endossent cet état de fait, car ils négligent de faire obligation au partenaire étranger de céder partiellement ou totalement ce rôle d'opérateur à l'associé national. La participation de l'Etat est purement financière et ne prévoit pas la formation de cadres et techniciens qui seront appelés à prendre la relève des entreprises étrangères. De plus, l'accord prévoit que, lorsque la part de l'associé national aura atteint le maximum prévu de 51%, toutes les décisions importantes en matière de gestion devront être prises avec « le consentement » des deux partenaires.
- 2 - La commercialisation: le problème de la commercialisation revêt une grande importance dans l'industrie pétrolière, étant donné que celui qui contrôle le marché peut du même coup contrôler le volume de la production, l'évolution des prix, et moduler les rapports avec les consommateurs. L'ancien régime des concessions reconnaissait aux pays arabes le droit de prélever en nature 12,5% de la production et de les commercialiser directement. Ce droit n'a jamais été exercé de fait, car les concessionnaires tenaient le marché. L'accord Piercy-Yamani, tout en reconnaissant aux pays arabes intéressés le droit à une quote-part de la production égale, pour commencer, à leur intéressement de 25 pour cent, subordonnait la commercialisation de cette part à des conditions telles qu'en 1973 les jays signataires n'étaient en mesure de commercialiser que 2,5% de leur production.
- 3 - La durée de l'accord: la durée des accords de participation conclus entre les pays concernés est la même que celle qui restait à courir dans les anciennes concessions: 1999 pour l'Arabie Saoudite et 2026 pour le Koweït.
- 4 - Le financement: l'accord de New York fait supporter aux pas arabes intéressés une part croissante des investissements pétroliers chez eux et à l'étranger par le biais:
  - a - des indemnités versées par les pays intéressés en contre-partie de leur participation dans les concessions existantes. Ces indemnités étaient estimées à près de 3 milliards de dollars pour une participation de 51%. Ce chiffre est supérieur au total réel des actifs actuels des sociétés concessionnaires dans l'ensemble des pays du Moyen Orient;
  - b - des investissements que les pays arabes du Golfe devraient supporter au titre de la participation;
  - c - des investissements en aval (transport, raffinage, distribution) des compagnies.
- 5 - La répartition des droits et des obligations: l'accord définit d'une manière précise les droits des partenaires étrangers: indemnités, durée, volume de la production, commercialisation, rôle de l'opérateur. Quant aux droits des pays du Golfe, leur exercice reste subordonné au consentement des sociétés concessionnaires et à une série de notifications préalables.

Ainsi, le seul aspect positif de cet accord a été d'augmenter le revenu des pays intéressés sur leur part de production, sans les faire assumer un contrôle strict sur les opérations de production et commercialisation. Son aspect négatif fut de diviser les pays arabes en partisans de la nationalisation et de la participation.

### 3.3.3. LES IMPLICATIONS DES NATIONALISATIONS ET LES PERSPECTIVES A VENIR

La question des indemnisations ne constitue pas une condition préalable à la vali-

dité des nationalisations, comme l'avait établi le mémorandum français de mars 1971 au Gouvernement algérien. Dans l'ensemble les accords d'indemnisation après nationalisation se fondaient plutôt sur le pouvoir de négociation des parties concernées, ou sur leur volonté respective de parvenir à un accord, que sur des critères juridiques et économiques précis. La question d'indemnisation présente, outre ses aspects juridiques et financiers, un aspect politique et moral car l'idée même que des pays ayant subi pendant des décennies l'exploitation de leurs richesses se voient « demander » une réparation est bizarre.

La signification de la nationalisation revêt un caractère différent selon le contexte dans lequel elle s'opère. Pour les pays anciennement colonisés, la nationalisation s'impose comme un prolongement naturel de l'indépendance politique et comme le seul moyen de redressement économique. Elle touche, et touchera les entreprises étrangères ayant bénéficié d'un régime colonial pour accaparer des richesses nationales.

Situé géographiquement dans les pays arabes, le pétrole n'y était pas économiquement. Il semble que la perspective lointaine dans laquelle un pays nationalisant des firmes étrangères pouvait demander des indemnités au titre de la domination coloniale subie reste une vue de l'esprit. Mais cette perspective se situe dans la dynamique du nationalisme des ressources naturelles, et dans la ligne des revendications des pays du Tiers Monde pour un nouvel ordre économique et social, qui refuserait d'avaliser l'état de domination dans lequel ils se trouvent. La nationalisation n'est pas une fin en soi: elle est l'aboutissement de la phase d'émancipation et le point de départ d'une nouvelle étape, celle du développement.

La nationalisation fait perdre à la compagnie exploitante l'avantage du prix. La compagnie avant nationalisation acquitte un prix taxe comprise qui est inférieur au prix du marché. Vers la fin des années 60, la marge entre le prix du marché et le prix taxe comprise versé par la compagnie était de 40 cents/baril. Avant la nationalisation des compagnies au Koweït, le prix du marché était de \$ 10,365 cents, le prix taxe payée de \$ 10,147 cents. La marge était donc de 22 cents/baril. Les compagnies en perdant cet avantage, à cause d'une taxation plus forte dans le pays d'origine après la nationalisa-

tion, voient leur marge de bénéfices réduite, à moins d'une répercussion sur le prix de vente du brut au consommateur.

### 3.3.4. LES ACQUIS D'OCTOBRE 1973: VERS LE RECHERCHE D'UNE VERITABLE SOUVERAINETE EN MATIERE PETROLIERE

La guerre d'octobre 1973 a donné un coup d'accélérateur au mouvement de liquidation des anciennes concessions pétrolières dans les pays arabes.

Le 16 octobre 1973, les ministres du pétrole des six pays du Golfe membres de l'OPEP, décidaient, pour la première fois, que les prix du pétrole seraient désormais fixés unilatéralement par les pays exportateurs et non plus par les compagnies concessionnaires. En même temps, ils décrétaient une augmentation générale de 70% des prix postés.

Depuis, le mouvement d'émancipation pétrolière, amorcé en 1970-1972, est allé en s'accélégrant:

- nouvelle augmentation unilatérale de 111,49% des prix postés le 23 décembre 1973;
- nationalisation de tous les avoirs pétroliers étrangers en Irak;
- augmentation de la participation gouvernementale de 25 à 65% dans les pays arabes du Golfe;
- ouverture des pourparlers, en vue d'une prise de contrôle de 100% sur les sociétés étrangères dans le Golfe;
- remise en cause du rôle des grandes compagnies pétrolières dans le commerce international, et élargissement des rapports directs entre pays producteurs et consommateurs de pétrole.

Ce bilan des conséquences pétrolières de la guerre d'octobre serait toutefois incomplet si l'on ne tenait pas compte des réactions manifestées par les grandes compagnies internationales, et par les grandes puissances occidentales, qui ont le souci de préserver leur hégémonie sur l'industrie pétrolière.

Ainsi, les bouleversements qui ont affecté les structures traditionnelles de la scène pétrolière revêtent des dimensions à portée internationale:

*i* - les divergences des intérêts et des politiques entre les Etats-Unis et les autres pays consommateurs de pétrole. La politique d'augmentation des prix du pétrole pratiquée par Washington depuis 1970-71, et l'accroissement exceptionnel des profits des sociétés américaines, ont accentué les divergences et levé un obstacle important sur la voie du développement des rapports directs entre les pays de l'OPEP et les pays industrialisés. La question qui se pose est de savoir si les Etats-Unis pourront conserver leur leadership pétrolier au sein du monde occidental;

*ii* - sur le plan politique: le monde arabe s'étant présenté sur la scène internationale en matière pétrolière comme un bloc cohérent, cimenté par des considérations de solidarité, qu'aucun ne peut rompre irrémédiablement, cela a occasionné un revirement dans la formulation des politiques étrangères de certains pays à son égard;

*iii* - d'autre part, l'OPEP a déclenché un processus général visant à la révision de l'ensemble des rapports entre les pays exportateurs de matières premières et les nations développées. Dans ce domaine la solidarité des intérêts entre les pays nantis joue d'une manière bien plus évidente que sur le plan pétrolier, et met en jeu tout le rapport des forces du système international actuel. C'est ainsi que depuis la déclaration pour un nouvel ordre économique international, intervenue en mai 1974 à l'Assemblée extraordinaire des Nations Unies, les réunions et instances du Tiers Monde n'ont cessé de répéter et affirmer leur détermination au changement, tout en recherchant un cadre adéquat pour des négociations globales.

### 3.3.5. LE PROBLEME FINANCIER

La force d'attraction des circuits financiers internationaux et du réseau des grandes banques internationales, l'absence totale dans les pays du Golfe de structures financières locales en prise sur l'économie intérieure, capables de maîtriser la gestion des avoirs extérieurs engendrés par le pétrole, font qu'en réalité toute la richesse née de l'extraction du pétrole et de son nouveau prix profite avant tout aux trusts financiers internationaux. On peut affirmer sans exagération que les revenus pétroliers dans

leur majorité échappent à la souveraineté effective des pays arabes producteurs du fait de l'inadéquation de leur structure financière, et du fait de la domination absolue du dollar des Etats-Unis dans le système monétaire international.

C'est ainsi que les mécanismes financiers annulent en grande partie les bénéfices des conquêtes réalisées par les pays producteurs en matière de souveraineté pétrolière et de rajustement des prix. Aussi, toute récupération totale et définitive du monde arabe passe par une bataille technico-politique au niveau des mécanismes financiers de la distribution des richesses, sur les plans nationaux, régionaux et internationaux.

#### *a* - Les développements récents du système monétaire international

En suspendant la convertibilité du dollar en 1971, en baissant la parité du dollar par rapport à l'or et aux autres devises internationales, le trésor américain a mis tous les pays accumulant des avoirs en dollars du fait d'une balance de paiements positive en situation de recevoir de la monnaie de papier non gagée sur une valeur réelle (or), universellement acceptée, et une monnaie connaissant une dépréciation continue du fait de l'inflation mondiale. Par contre, cet abandon de la stabilité de l'étalon de change international stimule les exportations américaines, et réduit son endettement extérieur. L'état actuel du système monétaire international entretient l'inflation structurelle et les taux de change flottants empêchent les producteurs de pétrole d'obtenir en contrepartie de l'épuisement de leurs richesses énergétiques des avoirs financiers stables, représentant une valeur future certaine: l'importance réelle des futurs revenus pétroliers dépendra avant toute chose du taux de l'inflation mondiale.

L'attitude particulièrement ferme des pays de l'OPEP en matière de rattrapage du taux d'inflation, dans la politique de fixation des prix pétroliers, amène les pays industrialisés à essayer de développer leur mainmise sur les capitaux pétroliers, ce qui nous amène à parler du recyclage des pétrodollars.

#### *b* - Recyclage

« En réalité, il n'existe pas de problème de recyclage; de par la nature du système monétaire international, tous les dollars créés dans le monde par les déficits des échanges et non absorbés par les pays bénéficiaires, reviennent soit aux Etats-Unis, soit

sur le marché des eurodollars dominé par les grands trusts bancaires anglo-saxons, marché qui n'est en fait qu'une extension de l'espace financier américain qui a pu se développer grâce aux facilités de l'Europe »<sup>7</sup>.

Mais par institution du recyclage on entend :

- le blocage à long terme des revenus pétroliers de façon que les dépôts arabes à court terme ne viennent pas gonfler les capitaux spéculatifs « hot money » et aggravent l'instabilité du système monétaire et financier international ;
- la constitution de fonds spéciaux de recyclage pour financer les déficits pétroliers, dont la gestion serait confiée à des organismes internationaux.

Dans les deux cas, on aboutit à augmenter la main mise des pays industrialisés sur les avoirs extérieurs des pays pétroliers, car, en réalité, la structure des circuits financiers internationaux actuels permet à l'Europe, aux côtés des Etats-Unis, de ne pas être véritablement soumise au réajustement économique impliqué par l'augmentation du prix du pétrole, puisque le déficit pétrolier est en quelque sorte immédiatement comblé par la catalysation obligatoire des pétrodollars en « excédents » refluant automatiquement sur les places financières du monde occidental.

Le même mécanisme qui jouait dans les années 60 surtout dans les relations Etats-Unis-Europe, les excédents de dollar européens créés par le déficit américain refluant vers les Etats-Unis et permettant l'équilibre nominal financier de la balance américaine, sans remise en cause de l'ordre économique, joue maintenant dans les relations globales pays industrialisés - pays exportateurs de pétrole. Les déficits des pays occidentaux sont plus ou moins équilibrés par les ventes de biens d'équipement.

L'espace financier continue à échapper aux pas producteurs car la nouvelle rente pétrolière de certains pays n'irrigue pas les économies locales et leur environnement régional, mais reste dans les circuits bancaires internationaux, qui les orientent suivant les besoins des économies industrialisées et notamment les besoins financiers dus au développement des sources alternatives d'énergies.

En réalité c'est tout le système monétaire international qui joue systématiquement contre les producteurs de pétrole, et l'on

assiste à une confiscation de la nouvelle rente pétrolière obtenue par les producteurs fin 1973. Les mécanismes de la confiscation sont de deux sortes : recyclage et inflation.

Les pays du Golfe sont atteints par ces phénomènes, alors que les pays à forte démographie, ne dégagant pas de surplus importants de balance de paiements, ne sont pas concernés par le phénomène (Algérie, Irak).

*L'inflation* : lorsqu'on évoque le taux d'inflation international, on se réfère aux taux intérieurs des différents pays industriels. Ces taux, qui sont pris comme critères de pertes de pouvoir d'achat des monnaies internationales, sont la résultante de la pondération de nombreux prix de biens les plus divers, dont certains sont contrôlés ou subventionnés. Ces prix sont très différents des prix pratiqués dans le commerce international pour les quantités disponibles, notamment dans les périodes de crise et d'inflation, où les phénomènes de stockage et d'acaparement déforment les prix. C'est ainsi que les quantités d'acier et de blé disponibles sur le marché international ont augmenté pendant certaines périodes de 300%. Le Financial Times du 22 mai 1975 faisait état de l'inflation importée dans les Emirats Arabes Unis, ainsi pour un même tonnage le coût des importations de 1973 à 1974 en provenance de la République Fédérale Allemande augmentait de 75% et de 234% en provenance de l'Italie. On mesurera l'importance de cette inflation importée dans les pays ayant de vastes besoins alimentaires et mettant en oeuvre des plans d'industrialisation.

Aussi, si le prix nominal du pétrole a été multiplié par 4, en revanche le pouvoir d'achat réel d'un baril pétrole n'a pas suivi une augmentation parallèle. Car c'est l'évolution du pouvoir d'achat d'un baril pétrole en 1975 en termes de produits alimentaires, d'équipements lourds et produits semi-finis qui devrait servir de base de référence pour calculer le taux d'inflation que subissent les pays producteurs.

Il faut aussi tenir compte de deux facteurs additionnels importants dans les calculs des taux d'inflation subis par les pays en voie de développement : d'une part, la traditionnelle majoration des factures des grandes sociétés industrielles exportant des usines clés en mains dès qu'il s'agit de montage en milieu moins développé ; d'autre part, depuis 1972 une hausse vertigineuse du

prix des services fournis par les pays industrialisés aux pays en voie de développement. Car un ingénieur « exporté » coûte à l'importateur 2 ou 3 fois le salaire du spécialiste dans son pays d'origine. Aussi toute hausse des salaires dans ce domaine parvient amplifiée, dans le pays du Tiers Monde.

*Recyclage*: il est aberrant de parler de recyclage lorsque le revenu par tête d'habitant en Arabie Séoudite dépasse 500 \$ et que le monde arabe a besoin de capitaux pour son développement. Sur le plan financier, le système monétaire international dans son fonctionnement actuel prive les pays producteurs de recevoir en contrepartie d'un produit énergétique épuisable des avoirs financiers extérieurs ayant une valeur certaine. Actuellement, avec la disparition scellée à la Jamaïque (janvier 1976) de la valeur d'un étalon change or, les balances-dollars accumulées n'ont aucune valeur déterminable. Aux fluctuations continues dans le sens de la baisse, depuis 1971, du seul étalon de valeur et moyen de paiement international, vis-à-vis des autres devises nationales, s'ajoute l'érosion du pouvoir d'achat de cet étalon par l'inflation. En prenant en compte les intérêts perçus sur le placement des balances-dollars pour les pays producteurs, mais en contrepartie en actualisant la valeur de ces balances après avoir procédé à leur déflation (calculs en dollars constants suivant les taux d'inflation), on s'aperçoit bien vite que les centaines de milliards, projetées à l'horizon 1980 à titre d'accumulation de revenus pétroliers non dépensés, redeviennent quelques dizaines de milliards qui comptent toujours aussi peu face aux millions de milliards de produits nationaux des pays industrialisés, des chiffres d'affaires de multinationales ou des grandes banques.

Aussi, le détraquement du système monétaire international et l'impérialisme du dollar comme étalon de change international atténuent le bénéfice de la révalorisation des matières premières pour les pays arabes.

### 3.3.6. QUELLE VOIE VERS LA COOPERATION FINANCIERE INTERARABE?

Si les pays arabes producteurs de pétrole entendent échapper collectivement à la confiscation de la nouvelle rente pétrolière, l'ins-

tauration d'une coopération interarabe s'impose car le problème ne saurait être traité que dans le cadre de négociations globales avec les pays industrialisés. Il s'agit d'obtenir une protection efficace de la valeur réelle, aussi bien du « surplus » annuel des revenus pétroliers que de l'accumulation des revenus extérieurs. La protection des revenus est insuffisante si elle ne s'accompagne pas de la protection de l'épargne, qui est en l'occurrence pour les pays exportateurs la protection du patrimoine national.

Actuellement, le patrimoine de ces pays, le pétrole, est échangé contre des actifs financiers sans valeur certaine ou déterminable, sans compter les anomalies des taux de change fluctuants.

On pourrait envisager à l'avenir un redéploiement de la structure des réserves d'or détenues par les banques centrales des pays industrialisés au profit de l'OPEP et du Tiers Monde. Ainsi, par exemple, un pourcentage de l'ordre de 5 à 10% du solde des échanges entre pays pétroliers, actuellement structurellement excédentaires dans leur commerce extérieur avec les pays industrialisés, pourrait être réglé en or. Une pondération de ce pourcentage pourrait de plus être opérée en fonction de la proportion d'or, évalué au prix du marché, dans les réserves des pays industrialisés. A titre d'illustration, pour un pourcentage de base de 10%, et si les réserves du pays à déficit sont composées d'or à hauteur de 70%, 70% seulement du déficit seraient réglés en or à un prix qui pourrait être le prix moyen du marché au cours des 3 derniers mois. Il n'y aurait là qu'une très saine masse d'incitation supplémentaire au rétablissement de l'équilibre des balances de paiements. Au temps de l'étalon-or ou du change-or, la totalité des transactions avec l'étranger étaient bien réglées en métal jaune.

La crainte des pays pétroliers pourrait être de recevoir un actif actuellement artificiellement surévalué, mais l'or ne devrait pas baisser en cette période d'inflation.

Aux côtés de la revendication en faveur de l'indexation qui devrait être étendue aux avoirs extérieurs avec garantie de change et de la revendication en faveur d'une meilleure distribution de l'or, c'est au problème de fond du système monétaire international que les pays de l'OPEP devraient s'attaquer devant la détermination américaine à ne pas réformer le système, car son détraque-

ment assure la pérennité de l'impérialisme du dollar, véhicule quasi-exclusif des transactions monétaires et financières internationales. C'est avec l'Europe que l'OPEP devrait entreprendre des négociations monétaires. En réalité, la seule alternative à l'impérialisme du dollar en tant que véhicule de paiement international serait l'émergence de deux ou trois monnaies clés régionales, reflétant d'ailleurs le nouveau poids de ces régions dans le commerce international, et qui seraient utilisées de pair avec le dollar pour le règlement des échanges internationaux. Ainsi on pourrait très bien concevoir l'émergence d'une monnaie européenne, d'une monnaie Comecon (il a été question d'une convertibilité partielle du rouble) et d'une monnaie arabe, liées entre elles et au dollar par des parités flottantes, et qui serviraient également aux règlements internationaux. Ces nouvelles monnaies régionales ne supplanteraient pas les monnaies nationales, mais seraient exclusivement des monnaies de paiements internationaux et des réservoirs de valeur internationale. Des organismes financiers régionaux du type Banque Règlements Internationaux et Fonds Monétaire Arabe (en voie de création) pourraient émettre donc ces nouvelles monnaies.

Si les négociations monétaires et financières échouaient, que pourrait faire l'OPEP? La seule voie efficace serait la coordination des programmes de production des pays membres de l'OPEP. La seule voie qui donnera à cette organisation un pouvoir de négociation efficace au niveau des comités pour la réforme du système monétaire international, et du dialogue euro-arabe<sup>8</sup>.

En juin 1975, la 44ème Conférence ministérielle de l'OPEP s'accordait un nouvel délai de réflexion au sujet du remplacement du dollar par les droits de tirage spéciaux (DTS) comme unité de compte. Le droit de tirage spécial est une unité de compte dont la valeur originelle était définie par un certain poids d'or. Depuis le 28 juin 1974, la valeur des DTS est calculée chaque jour par le FMI sur la base d'un « panier » composé de la monnaie de 16 pays dont la part dans les exportations mondiales dépassent 1% du total. Le dollar américain compte pour 33 pour cent dans la détermination de la valeur du DTS. La valeur d'une unité de DTS exprimée en dollar est passée d'une moyenne mensuelle de \$ 1,9240 en octobre 1974 à environ \$ 1,25, en juin 1975, avant la re-

montée de la valeur du dollar sur les marchés de change.

Pour l'OPEP le dollar restera l'instrument de paiement des achats pétroliers, mais les recettes pétrolières varieront non plus en fonction de la monnaie américaine, qui s'est fortement dépréciée dans le 1<sup>er</sup> semestre 1975, et qui reste sujette à de fortes fluctuations par rapport aux autres grandes monnaies, mais en fonction des DTS.

Ceci signifie que si le cours du dollar baisse par rapport au DTS, il faudra, pour maintenir le pouvoir d'achat des revenus pétroliers, augmenter les prix du pétrole en dollar. Sur la base de la valeur actuelle de DTS une telle décision aurait pour résultat une augmentation de l'ordre de 3,5% des prix du pétrole. Cette mesure a été reconsidérée à la réunion ministérielle de septembre 1975, chargée de déterminer les prix applicables après la période de « gel » janvier-septembre 1975, et rajuster les prix en tenant compte de l'inflation mondiale.

La réunion ministérielle de l'OPEP en septembre 1975 ne devait pas renoncer aux paiements libellés en dollar. Par contre une hausse des prix de 10% était décidée, malgré une forte opposition séoudienne. La proposition iranienne de consentir une aide aux pays du Tiers Monde, sous forme de facilités de paiements pour leurs achats de brut, ne trouva pas d'écho.

En définitive, on peut affirmer, début 1976, que le coopération interarabe au niveau pétrolier pour la sauvegarde des intérêts mutuels ne se discute pas dans des instances régionales mais à l'OPEP, et que, mis à part des ententes ponctuelles pour le développement de certains secteurs d'activité dans certains pays (agriculture au Soudan, et logement en Egypte), la coopération interarabe même pour la défense de la souveraineté en matière monétaire reste embryonnaire à l'intérieur du Fonds Monétaire Arabe, qui est un cadre dépourvu de contenu.

#### 3.4. LES PERSPECTIVES ET MODALITES DU DEVELOPPEMENT

« L'idéologie joue un rôle dominant dans le monde arabe, et la politique de l'idéologie l'emporte souvent sur la politique et les intérêts matériels ». « La revendication d'unité reste le symbole de l'impuissance de

l'idéologie face aux exigences de la politique. Aussi, l'introduction des masses arabes dans la vie politique se fait le plus souvent à travers la rencontre d'une idéologie, d'un groupe organisé pour l'action plutôt que d'une nation »<sup>9</sup>.

Dans le monde arabe le nationalisme est l'idéologie dominante, dans le sens où il constitue la base indispensable mettant en marche les masses. Il va ensuite s'articuler sur des thèmes à importance croissante : lutte contre le sionisme et l'impérialisme, unité arabe ; et progressivement les idéologies dérivées du nationalisme (nassérisme, baassisme) vont tenter d'élaborer des éléments pour une véritable émancipation nationale. Ainsi, en Egypte, Syrie, Iraq, Algérie, aux yeux des masses le rejet des dominations étrangères apparaît lié au développement social, à un processus de remise en cause des structures économiques et sociales. Dans ces pays vont alors accéder au pouvoir des mouvements qui, sans être des « mouvements de masses », vont s'appuyer sur celles-ci, pour coordonner les perspectives nationalistes, et les perspectives sociales, souvent abusivement qualifiées de socialistes. La « nouvelle couche dirigeante » se recrute dans la moyenne bourgeoisie et paysannerie, elle ne donne pas l'initiative aux masses, mais elle s'appuie sur les masses. Elle veut récupérer les richesses nationales et restaurer l'arabisme, elle prend des positions « dures » sur la Palestine. Les masses, encadrées par le parti, adhèrent à ces orientations, sans que pour autant on puisse les considérer comme manipulées. Les masses sont ainsi rentrées dans l'histoire, et l'on voit se développer une évolution menant de l'idéologie à la politique, à travers des pratiques telles que la construction de l'Etat et de l'économie.

L'enrichissement brutal des Etats exportateurs de pétrole et peu peuplés implique également des signes d'évolution. L'élévation du niveau de vie des masses constituant « l'assurance-vie » des régimes en place, à terme leur participation politique pourrait influencer les dirigeants, et les inciter à des positions plus « dures » et plus proches de celles des pays progressistes, en attendant que ces masses soient organisées.

La création d'un appareil étatique et d'un système administratif stables et compétents apparaît comme une étape fondamentale, car il ne faut pas oublier que les sociétés arabes sont caractérisées par des clivages

ethniques, confessionnels, où l'on retrouve des comportements « claniques » et tribaux. Aussi, l'Etat doit-il dépasser ces blocages de la société traditionnelle. En Irak, en Syrie, en Algérie, au Yémen démocratique, la mise en place d'une administration, la limitation des pouvoirs des notables, créent les conditions nécessaires (mais non suffisantes) qui permettent d'envisager de véritables changements visant à l'intégration nationale, indispensable pour procéder à la récupération des richesses nationales. Ces changements sont ceux qui donnent un contenu à la réalité d'Etat-nation, et en rendant plus claires les différences, éclairent les possibilités de rapprochement entre pays de la région. Du reste, même dans les Emirats ou en Arabie Séoudite cette évolution se dessine, certes plus timidement, mais la simple nécessité d'une administration moderne enlève le monopole du Gouvernement à une oligarchie, à la famille régnante et ses alliés. On est encore loin d'un véritable Etat, mais au Koweït, à Bahrein, en Arabie Séoudite, la présence de « technocrates » aux postes de décision prouve bien que l'ère de l'Etat se rapproche. La construction de l'Etat constitue une étape, dont l'importance vitale est un préalable nécessaire dans la bataille du développement.

L'idéologie nationaliste, l'intervention des masses, et la mise en place d'un appareil étatique, conduisent nécessairement à questionner la précarité de l'économie et à développer les forces productives, en vue d'échapper à la domination. Les régimes même « libéraux » (Koweït, Arabie Séoudite) affirment la nécessité d'orienter l'économie, et d'intervenir pour inciter et soutenir l'initiative privée et pallier à ses déficiences éventuelles. L'on assiste, dans ces Etats, à un schéma de développement interne, assez proche du modèle japonais, dans la mesure où l'Etat détermine les secteurs d'investissements économiques et l'ampleur de leurs fonctions, afin de procéder aux investissements préalables et confier la réalisation et la gestion au secteur privé. Aussi, partout dans le monde arabe la construction d'une base économique de développement est placée formellement au niveau des impératifs nationaux, et cette construction économique implique des changements culturels, sociaux et politiques, dont il faut tenir compte. Cette idéologie du développement s'inscrit dans la réalité à travers des pratiques, dont celles des « Etats » dit socialistes sont les plus cohé-

rentes. Néanmoins, la traduction de l'ambition de développement dans des pratiques n'est pas dénuée d'ambiguïtés et contradictions dans l'ensemble du monde arabe; surtout quand on sait que la dimension de développement régional est absente de cette perspective. La dimension régionale pose le problème de « partage » des capacités de financement pour l'industrialisation; la question fondamentale étant de savoir si « elle sera une stratégie d'intégration ou une stratégie d'affrontement et de répartition sous la contrainte »<sup>10</sup>.

#### 3.4.1. CONFLITS SUR LES PERSPECTIVES ET MODALITES DU DEVELOPPEMENT

La faiblesse de la tradition étatique impose partout un effort systématique de construction d'un appareil administratif et d'une superstructure étatique. Le conflit porte sur le rôle économique de l'Etat, et la régionalisation du développement.

*i* - Certains régimes, dits socialistes (Irak, Syrie, Algérie), auxquels on peut ajouter la Libye (plus récemment), ont mené de pair le renforcement de l'Etat et la constitution d'un important secteur nationalisé. La création du secteur public, puisque conçue comme l'instrument du développement industriel, est donc liée à des perspectives politiques. La responsabilité de l'Etat comme promoteur du changement social et économique est sans cesse affirmée et la planification consacre la suprématie du secteur public, au même temps qu'elle couvre progressivement tous les domaines de la vie économique. Les critères de choix, sont des critères économiques liés aux potentialités de développement.

Dans les Etats dits « progressistes », des investissements énormes sont effectués dans le domaine de l'infrastructure, et le secteur public a un rôle essentiel d'initiative dans les projets industriels dans une optique d'indépendance nationale et de satisfaction du marché intérieur. Petromin, organisme public en Arabie Séoudite, est le principal instigateur des réalisations industrielles; au Koweït l'Etat participe majoritairement à de nombreuses entreprises industrielles. Pourtant, il ne s'agit pas de créer un secteur public, mais de permettre à un secteur capitaliste privé de prendre en charge des activités nouvelles, une fois leur rentabilité établie et les pertes des premiè-

res années subies par l'Etat. Une tendance politique généralisée dans le Golfe, favorise les investissements étrangers dans l'industrie pétrochimique, et la sidérurgie, ces industries étant orientées vers les marchés extérieurs. Les critères de choix pour l'industrialisation sont des critères financiers de « rentabilité », non des critères économiques liés aux potentialités de développement.

Aussi, alors que le premier groupe de pays recherche « la construction d'une économie nationale diversifiée, intégrée, et libérée de tous les liens de dépendance à l'égard de l'étranger » (Dr. Hachem, Ministre irakien du Plan), le deuxième groupe de pays soumettent leurs flux financiers à des critères de sécurité et de rentabilité, et les investissements préconisés sont destinés pour l'essentiel à une meilleure intégration de l'économie mondiale capitaliste. Le rôle de l'Etat dans les pays du Golfe se borne à créer l'infrastructure de base nécessaire au développement. Dans les différences du rôle de l'Etat existe un facteur de conflits entre voisins « capitalistes » et « socialistes », les premiers ayant tendance à faire paver chèrement leur aide financière aux pays en mal d'industrialisation.

*ii* - Les Etats arabes exportateurs du pétrole sont liés par une solidarité non exempte de divergences ou de conflits; ce conflit pétrolier traduit les préoccupations et intérêts divergents des Etats, concernant la dimension de leur horizon spatial et temporel.

Les Etats « progressistes » préconisent un développement à l'échelle régionale (Maghreb et Machrek), et leur objectif « d'autonomie » exclut non seulement le capitalisme, mais toute dépendance trop étroite vis-à-vis de lui, et requiert une diversification de l'économie. L'accent est mis sur des accords de spécialisations avec les autres Etats arabes, même si le chemin est long entre la perception d'une politique et sa mise en pratique.

Les Etats conservateurs producteurs de pétrole, en l'absence d'une politique régionale pour leurs projets, ne peuvent concevoir qu'une intégration complète dans le système économique mondial (pétrochimie, sidérurgie). Mais, ils redoutent l'intégration régionale, qui fera apparaître la disproportion entre leurs revenus et leur population. Le débat sur l'intégration du monde arabe sur une base régionale, ne se limite

pas pour autant aux acteurs arabes et doit tenir compte des acteurs extérieurs au monde arabe dont les intérêts sont globaux, à l'échelle mondiale.

Toutefois, le problème de partage des richesses pétrolières et des conditions dans lesquelles il va s'opérer orientera le schéma de développement des Etats arabes, et dépendra des rapports de force entre Etats rentiers et Etats peuplés, d'une part, et, de l'autre, des relations des Etats conservateurs et progressistes et des grandes puissances.

### 3.4.2. DE LA RENTE PETROLIERE AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Comment se détermine le choix du modèle de développement d'un pays arabe producteur de pétrole? Certes, des éléments tels que le volume de sa population, l'espace de son territoire, l'importance des ressources pétrolières naturelles, déterminent les fondements de ce choix, ainsi que la nature du « projet » de développement que soustend une volonté politique. Toutefois entre le projet de développement orienté vers l'intégration dans les marchés mondiaux et le projet de développement auto-centré, impliquant de profondes transformations sociales, les choix concrets et les réalisations effectives sont nombreux. Aussi, est-il abusif de transposer dans le cadre de notre analyse ces deux modèles « purs ». Si à chaque modèle de développement correspond une philosophie politique, nous ne négligerons pas l'analyse de la nature économique du projet de développement, mais nous nous attacherons également à relever les comportements économiques et politiques qui seront influencés par des données et contraintes de l'environnement international.

#### *De la capacité de dépense à la capacité d'absorption*

Chatelus dégage le concept de capacité de dépense: « le bénéficiaire (Etat, groupe, individu) d'une rente tend à adapter très rapidement ses dépenses au montant de cette rente, quel qu'il soit », « Cette capacité de dépense tend à la fois au comportement propre des entités bénéficiaires de la rente, et à l'action de l'environnement international qui stimule cette capacité, car elle constitue la forme la plus facile et la

plus contrôlable du recyclage et de la récupération ».

— L'inflation est la forme d'expression la plus générale de l'influence de l'environnement international pour accélérer l'adaptation des dépenses à des revenus croissants (cas des pays OPEP). Les pays membres de l'OCDE ont connu un taux d'inflation moyen de 14%; or, les prix des importations des pays arabes producteurs de pétrole s'est accru de 40 à 60% en 1974. Ce que correspond à une baisse importante du coût réel du pétrole importé par les pays occidentaux.

— Les dépenses militaires, constituent un moyen privilégié de récupération pour les pays industriels, et contribuent fortement à la capacité de dépense des pays arabes<sup>11</sup>. L'achat d'armements sophistiqués s'accompagne de contrats très onéreux de formation du personnel capable de s'en servir et crée une dépendance vis-à-vis de l'acheteur afin de garantir l'approvisionnement de pièces de rechange; l'appel à des mercenaires dans la péninsule arabique (notamment de Pakistanais) accroît la capacité de dépenses de l'Etat considéré.

— Les dépenses de consommation: la mise en place pour les élites gouvernementales et dirigeantes d'éléments d'une économie de bien-être impliquant un développement de la consommation entraîne des importations massives de nombreux produits, notamment les produits agricoles (Iran, Irak, Algérie, Arabie Séoudite). On assiste à un accroissement de la consommation alimentaire comme conséquence de l'augmentation des revenus, de la difficulté de freiner l'exode rural, et de mettre en oeuvre des programmes agricoles. Les dépenses de consommation peuvent servir à l'amélioration de la qualité de vie (développement de l'enseignement, hygiène publique) et assurent les régimes en place d'une stabilité et paix sociale, grâce à la rente pétrolière.

— Les dépenses d'infrastructure: l'édification d'une infrastructure, acquise par des contrats « clés en mains » très rapidement réalisables, entraîne tous les coûts indirects liés à la prestation des services. Cette forme de dépenses peut constituer le préalable nécessaire à la mise en place d'un véritable processus de croissance.

— Les dépenses de redistribution régionale et internationale: ce sont les dépenses qui n'obéissent pas à une logique purement

financière, mais plutôt à une logique essentiellement politique. Une redistribution régionale est intervenue sous forme de dons aux pays du champ de bataille. Au sommet de Rabat, les pays arabes producteurs de pétrole s'engageaient à allouer les sommes suivantes: 1 milliard de dollars à l'Égypte, 1 milliard de dollars à la Syrie, 300 millions à la Jordanie, 80 millions à l'OLP et 150 millions au Sud Yémen pour la défense des abords du Golfe. En outre, les différents pays pétroliers ont mis sur pieds des fonds d'aide qui consentent des prêts à faible taux d'intérêts aux pays arabes et à certains pays islamiques. Dans certains cas (Iran) les dépenses de redistribution constituent des éléments d'une stratégie politico-économique de longue portée. L'Iran se préparant à devenir un grand pays industriel, il cherche à établir des relations stables avec ses voisins peuplés, afin de s'assurer des débouchés pour ses produits futurs.

La capacité de dépense, fortement élastique, s'impose comme une évidence empirique à l'examen de la situation des pays arabes producteurs de pétrole. La capacité d'absorption d'une économie donnée dépend des options fondamentales des projets de développement.

### *Les projets de développement*

Nous proposons de nous interroger sur trois aspects fondamentaux des programmes ou plans de développement, aspects qui impliquent une option sur la nature de la croissance envisagée et le type de transformation sociale attendue. Ces trois aspects fondamentaux sont: l'agriculture; le choix des industries; les choix technologiques.

L'agriculture est l'élément central du processus de développement des pays du Tiers Monde. Elle apparaît comme source majeure de surplus, comme élément moteur de l'amélioration du niveau de vie, comme le lien essentiel de l'évolution sociale, puisque la grande majorité de la population active vit de l'agriculture et que l'industrie, même si elle connaît un développement rapide ne peut, pendant une très longue période créer de nombreux emplois. La question agricole ne se pose pas dans les Émirats où, faute d'une classe rurale traditionnelle, il existe certaines tentatives d'adaptation de technologies nouvelles dans le domaine agricole. Partout ailleurs, de l'Algérie à l'Iran, la population rurale représente encore plus de la moitié de la po-

pulation; les perspectives agricoles, malgré un climat difficile, ne sont pas négligeables; et le déficit alimentaire est croissant. La rente pétrolière, on le sait, rend dérisoire le surplus agricole potentiel, et la facilité de payer des importations croissantes peut aussi retarder l'urgence du développement agricole. On peut distinguer trois types de réponses apportées par les projets des différents pays.

Dans le premier cas, les perspectives de production apparaissent faibles, même au prix d'investissements importants. Ainsi, en Arabie Séoudite les programmes d'irrigation et de mise en valeur des terres visent à fixer les populations bédouines et à ralentir l'exode rural. L'agriculture est traitée comme une forme d'assistance, de soutien à un groupe social déterminé.

Le cas de l'Iran est différent, car, malgré un potentiel agricole assez considérable l'agriculture doit jouer un rôle secondaire dans les perspectives de transformation de l'Iran en grande puissance industrielle. Dans le Vème plan (1973-1978) la part de l'agriculture dans le revenu national passerait de 16% à 8%, et l'étude des énormes projets industriels ne révèle guère de souci d'articulation entre le secteur industriel et une agriculture encore traditionnelle.

« La révolution blanche » a pour objectif d'orienter vers l'industrie la fraction la plus dynamique des propriétaires fonciers, et créer une couche importante de propriétaires moyens. L'exode rural est rapide et nécessaire pour fournir la main d'oeuvre des nouveaux et grandioses projets industriels. La solution des problèmes alimentaires semble recherchée en dehors d'un schéma d'intégration de l'agriculture traditionnelle et de la société paysanne dans une économie productive et dynamique. Il s'agit de réaliser des complexes agricoles intégrés, achetés « clés en mains » ayant recours à des techniciens agricoles étrangers et court circuitant l'agriculture traditionnelle jugée trop lente et incapable de transformation. On a, ainsi, connaissance de projets extrêmement ambitieux (100.000 vaches, élevées dans des ensembles allant de l'aliment pour bétail à la conserverie et à la tannerie) qui déplacent le problème économique et social de la transformation de l'agriculture et de son intégration dans une économie moderne en un problème technique de croissance de certaines productions agricoles.

En Irak et en Algérie, où un certain nombre de données sont communes, la tentation technologique n'est pas absente, mais elle est moins évidente au niveau du projet et des intentions. Il existerait une volonté politique d'associer les masses rurales aux efforts et aux résultats des plans de développement. La révolution agraire en Algérie, la réforme agraire en Irak, témoignent des préoccupations du pouvoir à l'égard des paysans. Une partie des projets industriels (engrais, tracteurs, outillages) doit s'articuler sur les besoins de l'agriculture, et de très vastes opérations de rédemption des sols et de désalinisation, d'irrigation, de reboisement, sont entreprises. L'Irak a pour ambition d'accroître de 2 à 20 millions de tonnes en 10 ans sa production de céréales: il s'agirait donc de créer un véritable secteur agricole, participant à la modernisation de l'agriculture et réellement productif. Les réalisations de ses intentions serviront de tests, dans les prochaines années, de l'originalité de la voie algérienne et du modèle irakien.

Les options en matière d'industrialisation constituent le second aspect des projets de développement.

Trois modes essentiels de choix et de décision d'implantation peuvent être envisagés reflétant les perspectives des modèles de développement.

Dans le cas des pays à forts revenus et faible production on trouve des réalisations de caractère extraterritorial, destinées à diversifier les revenus, en profitant du faible coût de l'énergie et de la matière première que sont le pétrole et le gaz.

Le terme extraterritorial reflète une situation où l'implantation physique est bien localisée dans le pays, la totalité des outputs et la majorité des inputs sont d'origine et de destinations externes. La main d'oeuvre est immigrée, et la totalité du produit exporté. L'usine d'aluminium de Bahrain (ALB) est un prototype de ce genre d'activités, qui traite un minéral australien, vendu raffiné à divers pays d'Europe par un groupe à capitaux suédois et britanniques. Les nombreux projets pétrochimiques et de traitement de métaux de Qatar, Abu Dhabi, Koweït, et même d'Arabie Saoudite sont de même nature, la différence tenant au fait que les capitaux arabes sont désormais majoritaires, les partenaires étrangers éventuels apportant la technique et les marchés. La question posée pour ces projets n'est

pas seulement celle du transfert technologique; elle tient à la signification d'industries qui vont essentiellement apporter des revenus supplémentaires en accroissant la dépendance au lieu d'offrir de véritables perspectives de diversification et de progrès technologiques.

Un second modèle cherche à établir une base industrielle nationale, mais prévoit explicitement son insertion dans l'économie internationale en fonction d'une certaine division internationale du travail. Le cas le plus représentatif est celui de l'Iran, qui se pense la grande puissance industrielle régionale du futur. Les projets industriels sont destinés à assurer un mode de consommation occidentale à une population nombreuse et en croissance rapide (45 millions d'habitants en 1985), en faisant appel aux technologies étrangères (dont l'acquisition devrait être facilitée par des prises de participations du type Krupp ou Eurodif), et en couvrant un éventail diversifié de productions, de l'acier et la pétrochimie jusqu'aux biens de consommation. Les techniciens étrangers suppléeront aux techniciens iraniens (il faudra faire appel à 35.000 ingénieurs étrangers sur les 56.000 que l'industrialisation accélérée de l'Iran exigera entre 1975 et 1985, selon les déclarations de M. Soveida au « Monde », 11-2-1975). L'Iran entend utiliser sa rente pétrolière pour s'imposer sur les marchés de l'Océan Indien et de la Méditerranée orientale. La réussite de son industrialisation présuppose en quelque sorte le relatif échec de celle de ses voisins, puisqu'elle ne recherche que le rattrapage des pays industrialisés. Selon les dirigeants actuels, la rente pétrolière sert au financement et à l'établissement (à l'horizon 1995) d'une économie productive développée.

L'industrialisation préconisée par l'Irak et l'Algérie pose un troisième mode plus spécifique et plus ambigu. La différence fondamentale avec le schéma adopté par l'Iran ne se situe pas dans le choix d'un mode d'appropriation et de contrôle public des moyens de production. L'Etat iranien contrôle aussi le secteur pétrolier et joue un rôle d'animateur incontestable de l'ensemble de l'économie. La différence doit être recherchée dans la signification de l'action entreprise et l'articulation proposée entre l'industrie et l'ensemble de l'économie. Dans ce sens la production pétrolière est adaptée aux possibilités de dépenses productives. Les projets industriels sont conçus pour valoriser les

ressources nationales tout en répondant aux besoins propres de pays à dominance rurale et où l'agriculture doit jouer un rôle important dans l'effort de production. Ce qui est fondamental est la recherche d'un modèle autocentré, où les problèmes essentiels de l'industrialisation ne sont pas posés d'emblée par rapport au contexte international, mais par rapport aux exigences de développement. Pour l'instant, l'intérêt des projets proposés par l'Irak et l'Algérie tient à la recherche de réponses spécifiques aux problèmes du sous-développement, non aux choix.

Pour le repérage d'un véritable modèle spécifique de développement, il faut faire intervenir un troisième paramètre essentiel : l'option en matière de technologie et de modalités de transfert technologique. Dans une optique de « croissance » la rente pétrolière permet d'acheter des techniques modernes ; la formule « clés en mains » permet d'acheter des techniques nouvelles et produire davantage, la formation progressive des techniciens locaux se faisant sur le tas.

Mais, l'option « clés en mains » avec la dépendance envers les machines, les pièces détachées, les systèmes d'informatique qu'elle engendre, constitue un obstacle à toute recherche d'un modèle spécifique de développement.

Les Etats arabes nécessitent le développement d'une technologie adaptée à leurs conditions climatiques, à leurs besoins spécifiques de développement. Une des caractéristiques du sous-développement n'est-elle pas l'importation de modèles étrangers de développement, souvent inappropriés aux conditions locales, et qui ne permet pas aux pays sous-développés de franchir le « gap » vers l'étape du développement ? La responsabilité des Etats arabes est de contraindre les interlocuteurs à prendre en considération leurs problèmes technologiques spécifiques. Parallèlement doit être posée la question de l'adaptation des technologies existantes et de la formation des techniciens. Le coût d'acquisition de la maîtrise technologique est d'abord un coût en temps et en hommes, mais c'est sans aucun doute le prix à assumer pour passer de la rente pétrolière à une économie productive. Le débat sur la maîtrise technologique abordera ces problèmes. Pour l'instant les pays de l'OPEP<sup>12</sup> semblent s'en tenir à des positions de principes, et se référeront à la

Charte des Droits et Devoirs Economiques des Etats, adoptée en mai 1974 à la Session Extraordinaire des Nations Unies, dans son article 13 : « 1. chaque Etat a le droit d'avoir part aux avantages du progrès et des innovations de la science et de la technique pour accélérer son développement économique et social ; 2. tous les Etats devraient promouvoir la coopération scientifique et technique et le transfert des techniques, en tenant compte de tous les intérêts légitimes, y compris les droits et les devoirs des détenteurs et fournisseurs et bénéficiaires des techniques. En particulier tous les Etats devraient faciliter l'accès des pays en voie de développement, aux réalisations de la science et la technique moderne ».

Le capital technologique ne se limite pas à la banalisation de la technique, mais englobe tous les actes de production, d'innovation, de gestion. Aussi, si seul le processus de développement, ses batailles et ses aléas permettent de franchir le « gap » technologique, il importe que les pays en voie de développement obtiennent des garanties plus grandes du point de vue juridique sur la qualité des « usines clés en mains », le respect des échéances et la qualité de la production finale.

### *Les espaces de développement*

Les critères de développement utilisés en dynamique pour analyser l'évolution des pays « sous-développés » ne sont pas les mêmes que ceux utilisés dans une perspective statique pour définir la catégorie des « pays développés ». Aussi, les critères de « sortie du sous-développement », les conceptions liées aux « étapes de la croissance économique » et l'introduction, pour définir la sortie du sous-développement, de la notion de croissance « continue, régulière, autonome », ne sont pas suffisants pour éclaircir la question des seuils de développement. Les questions posées sur les schémas et les perspectives de développement n'ont de signification qu'en relation avec les espaces dans lesquels elles s'insèrent, mais il y a plusieurs manières d'aborder le problème. Deux aspects nous apparaissent essentiels : d'une part, la nature des frontières de souveraineté délimitant les espaces politiques actuels, d'autre part les différentes options en faveur d'un espace élargi. Il nous semble que ces deux types de considérations sont indispensables pour appréhender les modèles des différents pays.

Il est possible de distinguer une catégorie d'Etats dont les frontières peuvent être qualifiées de précaires ou plus exactement d'aléatoires, c'est-à-dire déterminées par des influences étrangères (de type colonial) ou par des rapports de force brutale cristallisés en un statu-quo renvoyant à une logique toute différente des relations internationales. Ainsi le Koweït et les divers petits Etats du Golfe (Bahrain, Qatar, Emirats) paraissent, à des degrés d'ailleurs divers, implantés autour de puits de pétrole plutôt qu'à partir d'une réalité géographique. Les frontières de l'Arabie Séoudite, délimitées par voie de conquête, cernent arbitrairement des espaces parcourus par des bédouins. Mais, si les frontières héritées de la colonisation sont aléatoires, il n'est pas dit qu'elles le resteront. La construction d'un appareil d'Etat, le bénéfice d'avantages particuliers, peuvent créer progressivement dans les populations un sentiment d'appartenance à une entité spécifique et distincte.

Selon le caractère des entités politiques, les choix de l'espace de développement se présentent de manière très différente. En analysant les options fondamentales des schémas de développement, nous pouvons distinguer trois hypothèses. Insertion d'emblée dans un espace mondial, c'est-à-dire l'espace organisé et dominé par les pays capitalistes développés (Koweït, Etats du Golfe); choix d'un espace économique national étroitement intégré dans l'espace international, et s'imposant comme partie prenante dans la division internationale du travail (Iran); recherche enfin d'un espace national dont le développement serait autocentré, avec des risques de « contagion technologique » et d'absorption progressive dans un système mondial capitaliste niant cette spécificité essentielle aux modèles nationaux. Cette vision est évidemment schématique et ne pourrait rendre vraiment compte d'une réalité complexe; cependant elle semble correspondre aux lignes de force de la situation actuelle.

Les pays du premier groupe (Arabie Séoudite, Koweït, Etats du Golfe) inscrivent d'emblée leurs projets de production dans le contexte de la division internationale du travail et la spécialisation imposée par les économies dominantes. L'internationalisation du capital et de la production est posée comme hypothèse et ne s'articule sur aucune base nationale; en d'autres termes, la quasi totalité des débouchés se trouvant nécessai-

rement à l'extérieur, la logique de la production est déterminée elle aussi de l'extérieur. La faiblesse ou la dispersion de la population justifient cette hypothèse, mais leur conséquence est une véritable extra-territorialité de la production. La seule perspective alternative est celle d'un espace de débouchés choisi, et non plus imposé, à travers des accords régionaux. Or, ceux-ci sont à peine embryonnaires.

L'Iran veut se doter d'une base productive nationale, conforme à son projet politique, mais étroitement associée au capital international et s'insérant dans les partages actuels du marché international, en particulier dans le bassin méditerranéen. Cette perspective explique le rapprochement entre l'Iran et différents pays arabes en 1974 (Egypte, Irak, Syrie), malgré la poursuite de la politique de force de l'Iran dans le Golfe. Le marché égyptien en particulier représente un intérêt certain; l'Iran s'est assuré des gages dans la grande zone franche égyptienne, et a créé un certain nombre d'entreprises communes arabo-égyptiennes. A partir de la création d'un appareil de production lié à un marché national important (35 millions d'habitants), l'espace économique iranien est résolument international, et le développement orienté vers et par l'exportation.

L'Irak et l'Algérie s'opposent, en principe, à toute intégration au marché international et à un espace économique construit et polarisé à son profit. Toutefois, leurs projets se heurtent à une double contradiction: autocentrés dans leur formulation, ils ne disposent pas d'un vaste marché intérieur pour certains types de production; d'autre part, l'entité nationale n'est pas ressentie comme un espace clos, mais plutôt comme un élément régional, fraction de la nation arabe. Pour le moment, cette double contradiction ne fait pas l'objet de solution définitive; dans les deux Etats l'on assiste à la mise en place d'un appareil productif de grande dimension, en refusant de « se placer » sur le marché mondial et en comptant que les complémentarités avec les autres pays arabes, difficiles à mettre en oeuvre actuellement, deviendront des réalités lorsque la production sera devenue effective.

Un certain nombre d'interrogations demeurent sur les perspectives de développement des pays arabes et les différentes configurations des espaces économiques futurs.

On peut envisager une solidarité arabe (donc l'insertion du Soudan et de l'Égypte) ou une solidarité régionale envisagée par le modèle iranien (avec insertion, outre ces États arabes non producteurs, des pays de la péninsule indienne), ou encore une solidarité du Tiers Monde à contenu plus nettement politique, sinon anti-impérialiste. Certains évoquent l'espace méditerranéen (dialogue euro-arabe) comme contrepoids à l'espace atlantique, où l'Europe aurait un rôle privilégié à assumer. De toute façon, plusieurs espaces possibles de solidarité et d'interdépendance se recoupent, se complètent ou se contredisent. Et la confirmation ou la modification des espaces de développement qui s'ébauchent aujourd'hui seront décisives pour l'avenir des futurs projets (voir annexe 1).

### 3.5. PETROLE ET RAPPORTS DE FORCE

L'émancipation pétrolière en cours, et le contexte d'une énergie désormais « chère », ont bouleversé les rapports de force à l'intérieur du monde arabe et amorcé un changement dans la nature des liens avec les pays importateurs, en même temps que le monde arabe acquerrait une position de leadership (à travers l'Algérie) à l'égard du Tiers Monde. La question est de savoir s'il existe des facteurs de cohésion extérieurs au monde arabe.

#### 3.5.1. RAPPORTS DE FORCE AU NIVEAU INTER-ARABE

Les rapports de force ont évolué depuis juin 1967 en faveur des régimes les plus conservateurs dont l'Arabie Séoudite, non sans que l'Algérie ait tenté de proposer des réformes de l'ordre économique mondial dans des assises non strictement arabes et se soit faite le champion de l'émancipation pétrolière dans le cadre de la solidarité arabe. Le règlement du problème palestinien étant une condition préalable à l'élaboration de schémas de développement, le rôle de l'Arabie Séoudite, sur ce plan, et des pays du champ de bataille revêt une importance réelle plus grande que celui de la diplomatie algérienne.

— *L'Arabie Séoudite.* L'enjeu pétrolier au Moyen Orient est l'enjeu séoudien, car l'Arabie Séoudite est le premier producteur de pétrole dans le Tiers Monde, avec une production en 1974 de 420 millions de tonnes, et des réserves estimées début 1974 à 176 millions de tonnes selon la revue (*Pétrole et gaz arabes*) (16 février 1975). L'Arabie Séoudite peut à elle seule influencer les prix du brut et amorcer leur baisse, si elle en venait à décider ainsi; or, la position américaine est privilégiée dans ce pays, qui à son tour, grâce à ses disponibilités financières, jouit d'une position privilégiée au Moyen Orient. En effet, l'argent séoudien est présent au Moyen Orient et vise à renforcer les éléments conservateurs, en Égypte, Jordanie, auprès des palestiniens du Fath. Parallèlement, la capacité d'intervention séoudienne est renforcée par la constitution d'une armée puissante et bien équipée, dont le rôle est dissuasif.

Les prises de positions séoudiennes postérieures à l'utilisation de l'arme du pétrole les déclarations successives du Sheikh Yamani sur la baisse des prix après la levée de l'embargo contre les États-Unis, prouvent bien que l'Arabie Séoudite joue un rôle fondamental dans la stratégie américaine. Car, de plus, les États-Unis sont le premier fournisseur de l'Arabie Séoudite (0,5 milliard de dollars d'achat en 1973 et des perspectives d'accroissement important avec l'accord de coopération d'avril 1974 entre les deux pays) et les capitaux pétroliers séoudiens affluent en majorité aux États-Unis, et expliquent en partie les remontées du dollar. La décision de la 45<sup>ème</sup> conférence ministérielle de l'OPEP de ne pas adopter le DTS comme base de paiements est un compromis face à la hausse des prix qui fut obtenue par l'Arabie Séoudite. Cette décision renforce encore la position du dollar sur les marchés de change. La consolidation de cette alliance privilégiée exige qu'un autre allié de poids soit introduit, faute de quoi la « vassalisation » de l'Arabie Séoudite serait trop évidente.

Les positions de l'Égypte ont évolué vers un rapprochement avec les États-Unis, car seul ce pays exercerait suffisamment d'influence et de moyens de pression sur Israël pour le contraindre à la paix; mais aussi, parce que les États-Unis disposent de la puissance économique nécessaire pour participer au redressement économique de l'Égypte. La dénassérisation permet la jonc-

tion de l'axe le Caire-Ryad-Washington. De fait, alors, l'Arabie Séoudite devenait partie prenante dans la tentative de solution du problème palestinien. Or, il reste significatif qu'à ce jour « les droits du peuple palestinien » n'aient pas été explicités par les partenaires arabes.

— *L'Algérie* est engagée dans « la multiplication des liens et points d'impact » entre l'industrie des hydrocarbures et les autres secteurs de l'économie nationale. Dans les trois plans, mis en oeuvre depuis 1967, l'Algérie a réservé aux hydrocarbures le rôle non seulement de pourvoyeurs d'hydrocarbures, mais surtout de pivot pour les autres branches de l'économie algérienne. Les capacités financières dégagées par le pétrole étant investies en Algérie, ce pays ne dispose pas d'atout monétaire pour la diplomatie. S'opposant aux schémas de domination par le « centre » des « périphéries », il propose à ses partenaires du Tiers Monde de procéder à un changement de l'ordre économique et social, mais dans des assises élargies telles que le groupe des 77, les instances des Nations Unies, les réunions des pays non alignés.

— *L'Irak*. Une politique similaire de développement a pris corps en Irak. Conformément à la législation irakienne, 50% des recettes pétrolières sont affectées au financement des projets de développement. L'accent dans le prochain plan quinquennal (avril 1975 - mars 1980) sera mis sur le secteur agricole, car l'Irak espère couvrir en 1980 ses besoins alimentaires et exporter certains excédents; aussi toute planification dans l'optique irakienne revêt une dimension régionale, bien qu'aucun pays n'ait envisagé à ce jour d'accorder ses plans avec l'Irak. Les plans de développement agricole sont explicitement conçus en fonction du déficit alimentaire de l'ensemble de la région. Mais l'Irak socialiste tend à être isolé à travers les rapprochements de l'Égypte à l'Arabie Séoudite, qui visent également à réintégrer la Syrie dans l'orbite pro-occidentale. L'Irak est lié par un accord d'amitié à l'Union Soviétique, et si elle regarde avec suspicion du côté de la Syrie, baassiste elle aussi, elle a commencé à entreprendre une poussée diplomatique sur la scène régionale.

L'accord passé avec l'Iran, et réglant le problème de la rébellion kurde, l'irakisation du Kurdistan, vont libérer des effectifs militaires, qui seront disponibles en cas de

nouveau conflit israëlo-arabe. D'autre part, le prestige que l'Irak a ainsi consenti à l'Iran n'est pas sans inquiéter l'Arabie Séoudite. Car, si l'Irak ferme les yeux sur la présence de troupes iraniennes dans la péninsule arabique (îlots Abou Moussa, etc., aide au sultanat d'Oman), l'Arabie Séoudite se trouve désormais confrontée en des termes plus crus avec la puissance iranienne.

Les rapports de force au niveau interarabe demeurent à ce jour flous; aussi, les succès des projets de développement régionaux avancés par chacun des partenaires restent encore hypothétiques. Mais, même si au Moyen Orient la résistance palestinienne cesse d'être le ferment des revendications des masses dans la région, et c'est là le casse-tête des Etats conservateurs, qui ne peuvent reculer devant l'échéance d'une entité palestinienne, il n'en sera pas moins nécessaire de trouver des dispositifs permettant de faire bénéficier ces masses d'une amélioration sensible de leur niveau de vie. Aussi, une part de l'argent arabe ira aux arabes, car il s'agit d'une sorte d'assurance-vie des régimes en place; mais au même temps, les contradictions du contrôle oligarchique des richesses renforceront la conscience des masses et leur opposition au statu quo, et donc remettront en cause les options politiques de Etats rentiers du Golfe (certains posent la question de la survie des Emirats).

— *Les Emirats du Golfe*. Nous ne décrirons pas les disparités politiques et économiques des Emirats, mais plutôt les traits communs qui les rassemblent. Sept Emirats de la « Côte des pirates » se sont constitués en fédération le 2 décembre 1971, ce sont Abou Dhabi, Dubai, Sharjah, Ras el Khaymah, Umm Al Quwain, Fujairah, Ajman. Le FEU (Fédération des Emirats Unis) est située entre Qatar et Oman, et sa côte s'étend sur 630 km. Les autres Emirats sont Koweït, Bahrain, Katar, Oman. Ils sont tous engagés dans les projets de développement social et économique, malgré la faiblesse de leurs populations et la forte proportion d'immigrés qu'ils hébergent. Le degré de développement des structures politiques est très varié, mais tous aspirent à se constituer en « Etat-providence ». Toutefois leurs dimensions, la faiblesse relative de leurs forces armées les rendent vulnérables au gigantisme de leurs voisins: Arabie Séoudite, Irak, Iran, parmi lesquels ils se choisissent parfois un protecteur (l'Arabie Séoudite désapprouve la présence de députés gauchis-

tes à l'Assemblée nationale de Bahrain, qui revendiquent le droit syndical pour les ouvriers), ou avec qui ils connaissent des litiges frontaliers (Irak, Koweït). Ces Emirats ont conscience que le problème de leur survie est entre les mains de leurs puissants voisins, aussi tentent-ils de s'insérer dans l'orbite de solidarité interarabe, pour se défendre ainsi de ces puissants voisins. Dans cette logique, il était normal que les Emirats canalisent une part de leur aide aux autres pays arabes non producteurs de pétrole. Ils l'ont fait par le moyen de plusieurs Fonds de financement.

Le Fonds arabe de développement économique et social (FADES), avait pour but de financer des projets de développement de tous les pays de la Ligue Arabe (son capital est de 100 millions de K. dinars ou environ 300 millions de dollars), à condition que les Gouvernements garantissent le prêt. Ce fonds se propose, avant l'horizon 1985, de redistribuer les revenus pétroliers dans les pays arabes les plus pauvres, et de créer un dinar arabe dans le cadre d'une coopération monétaire interarabe. En 1975 tous les pays arabes non producteurs avaient demandé des prêts au FADES et, point plus important, le FADES s'engageait à financer des projets arabes communs tels que : un réseau de communications interarabe entre l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Libye, le Soudan, l'Égypte, le Liban, la Jordanie, la Syrie, l'Iraq, le Koweït, l'Arabie Séoudite, la Fédération des Emirats Unis, le Qatar, le Nord et Sud Yemen; une flotte marchande arabe (Panarab Shipping Co, PASCO) qui devrait opérer en Méditerranée et Mer Rouge (les pays concernés sont l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Koweït, la Libye, le Soudan, la Syrie); un réseau de télécommunication au Maghreb.

Le fonds n'avance jamais plus de 50% des investissements nécessaires à un seul projet, et aucun projet ne peut mobiliser plus de 10% du capital autorisé du fonds. Le fonds pourvoie également une assistance technique. Les secteurs d'investissement prioritaires sont les transports, l'agriculture.

Il existe également à Abou Dhabi un Fonds d'aide au développement des pays arabes, au capital de 500 millions de dollars.

Début 1974, il octroya les crédits suivants : 2,5 millions de livres sterling pour la construction d'un barrage et d'une route vers l'Arabie Séoudite à la Jordanie; 11 millions de livres sterling pour l'électrification de la

ville de Banias à la Syrie; 2,5 millions de livres sterling pour la construction d'une infrastructure hôtelière à l'Égypte. L'on sait enfin qu'une aide importante a été versée au pays du champ de bataille, notamment l'Égypte et la Syrie après la guerre d'octobre 1973.

— *L'Iran.* Voisin redoutable aux options claires, l'Iran a d'ores et déjà choisi son camp : elle se définit comme « une puissance pro-occidentale ». M. Hoveda déclarait au « Monde Diplomatique » en mai 1975 : « Notre intérêt est aussi celui du monde occidental, en défendant nos côtes et l'acheminement de notre pétrole, nous assurons le ravitaillement régulier de l'occident ». Depuis 1971, suite à l'occupation de trois îlots à l'entrée du Golfe, la volonté de l'Iran de jouer un rôle de « gendarme » dans la région s'est clairement manifestée. L'appui au sultan d'Oman pour contenir la rébellion du Dhofar est une autre manifestation de ce rôle. De plus, l'Iran possède la plus puissante armée du Moyen Orient. L'armée iranienne doit devenir la cinquième armée du monde; un effort infrastructurel énorme va de pair avec l'expansion et le sur-équipement. Sur les 36 milliards de dollars du budget 1975-76, 10 milliards iront à la défense, soit 2 fois plus que dans le budget précédent. A l'évidence, le Chah, utilisant au mieux la position stratégique de l'Iran, entend asseoir son pouvoir à travers des liens très étroits avec le dispositif stratégique américain (les Etats-Unis disposent d'un centre d'écoutes téléphoniques, permettant de surveiller les aviations soviétiques et irakiennes, sur l'îlot occupé de Abou-Moussa). Le recyclage des pétrodollars vient compléter cette puissance militaire. En 1974, 30 pays d'Asie, d'Afrique, d'Europe ont bénéficié de l'aide iranienne, d'un montant global de 7 milliards de dollars; car l'Iran entend conquérir des marchés et attirer de la main d'oeuvre.

D'autre part, les prêts et dépôts auprès des pays occidentaux, dépassent dans l'exercice en cours un milliard et demi de dollars. La politique suivie va dans le sens d'une interdépendance au sein du système capitaliste international, bien plus que de la création des bases d'« indépendance nationale » dont se réclame le régime. L'Iran entend s'insérer dans le schéma de redistribution du marché international et de redistribution des rapports de production à l'échelle mondiale. Son industrialisation reste

orientée vers l'industrie pétrolière (l'industrie non pétrolière ne contribuera qu'à 16% du PNB à la fin du Ve Plan) ou la production de biens de consommation tournée vers l'exportation, malgré la construction de complexes sidérurgiques et pétrochimiques ambitieux.

L'Iran s'oriente vers la solution « usines clés en mains » et le mot le plus répandu est celui de « joint venture ». Sur les 4 milliards de dollars que le Gouvernement entend investir directement au cours du Ve plan, près du tiers le sera dans des entreprises à participation étrangère. Il n'existe pas de limitation aux transferts de bénéfices, cinq ans d'exemption d'impôts aux industries qui s'implantent en dehors de Téhéran, une main d'oeuvre peu onéreuse et docile, des matières premières sur place, toutes les conditions paraissent réunies pour une implantation étrangère au maximum, moyennant laquelle Téhéran entend « brûler les étapes » du développement. Mais le danger pour l'Iran réside dans la centralisation du pouvoir autour du Chah et des 45 familles qui contrôlent 85% du capital des sociétés ayant un capital supérieur à 10 millions de rials. L'absence quasi totale de vie politique, la nature autoritaire du régime, la répression en cours sont porteuses à terme d'explosions de violence. L'expansion à l'iranienne, en sacrifiant les paysans, condamnés à l'urbanisation, laisse prévoir des tensions, et des conflits sociaux importants. En définitive « la volonté d'intégration totale de l'économie iranienne au système capitaliste et son corollaire, la dépendance accrue au niveau alimentaire, technologique, financier à l'égard de l'étranger, font que l'édifice ambitieux érigé par le Chah repose sur les sables d'une conjoncture internationale particulièrement mouvante, même si elle est encore pendant un certain temps, favorable à l'Iran »<sup>13</sup>.

En d'autres termes, l'Iran a annoncé son pari, en jouant d'intégration capitaliste; il entend que les pays arabes fassent connaître le leur clairement. Sa puissance militaire a-t-elle d'ores et déjà une fonction « dissuasive »? Sera-t-elle tentée de l'être? L'Iran est un maillon de la stratégie américaine, son rôle militaire vis-à-vis des arabes devrait rester limité par les Etats-Unis, bien que sur la scène pétrolière le Chah se soit déclaré le champion de la hausse des prix et de l'indexation à l'inflation mondiale, en ralliant le bloc des pays progressistes de l'OAPEP.

En définitive, on distingue deux modèles de développement sur la scène arabe, l'axe libéral que l'orbite américaine tente d'attirer, et des courants progressistes, qui ne se sont point encore rencontrés, de l'Algérie à l'Irak, du Maghreb au Machrek qui prônent « l'indépendance nationale », ou revendiquent une autonomie nationale.

Les deux courants n'excluent pourtant pas une certaine coopération, et l'avenir déterminera la forme de croissance adoptée, et dira si les courants se radicaliseront jusqu'à tenter de s'exclure mutuellement, ou si l'un l'emportera sur l'autre. Les deux axes de développement sont également constitués de forces politiques qui tentent d'élargir leurs bases. A cet égard, la lutte d'influence interarabe qui se manifeste au Liban (avec la guerre civile en cours) sur la situation future de cet Etat, devrait nous fournir des indications pertinentes sur le devenir de ces deux courants dans le monde arabe.

Si les deux modèles idéologiques évoqués correspondent aux schématisations les plus globales, la réalité interarabe est par contre plus complexe et disparate. Les rapports de force en son sein sont mouvants et fluctuants, de nombreuses capitales revendiquant une hégémonie sans qu'il existe un consensus politique interarabe.

D'autre part, la rente pétrolière et les acquis d'octobre 1973 sur la scène pétrolière ont perturbé les rôles et les relations des diverses capitales arabes. L'Egypte, dont le rôle traditionnel était perçu par le président Nasser comme celui d'agent, sinon de ciment, de l'unité arabe, semble après l'accord sur le Sinaï bien plus préoccupée par les problèmes de politique interne que par son rôle hégémonique sur la scène arabe. Aspirant à résoudre les préoccupations sociales, le Président Sadate a renoncé à la guerre ; il entend parvenir au retrait des territoires occupés, à la reconnaissance des droits du peuple palestinien par la voie des négociations.

Face à lui « le front du refus » (Libye, Irak) est loin de faire preuve d'une solidarité constructive qui amènerait les partenaires à adopter des mesures communes et des positions unifiées sur la scène diplomatique moyen orientale. La Libye tire sa puissance moins de la personnalité du Colonel Khaddaffi et de son rôle de censeur sur la scène politique arabe, que de la manne pétrolière qui permet grâce à des dons,

à des pressions sur certains medias, de marquer la présence de la Libye dans le monde arabe. La personnalité charismatique du Colonel Khaddaffi n'a pas trouvé l'assise interarabe à laquelle elle aspirait. Toutefois, dans la mesure où les efforts de développement sont mis en pratique, dans la mesure où la Libye accroît sa production agricole, et se trouve présente dans les organes communautaires arabes nés d'octobre 1975 (ceux dont le but est opérationnel, et dont la fonction est de promouvoir la coopération et le développement), on peut, dans un horizon de 5 à 10 ans, escompter sur un gain d'influence de Tripoli.

La Syrie et l'Irak sont en prise à un conflit idéologique, qui masque les rivalités de puissance. Ces deux Etats frontaliers, aux perspectives prometteuses de développement, aspirent à constituer chacun un pôle hégémonique régional, aussi le projet de chacun des pays exclut-il d'emblée l'autre. Si l'Irak jouit de la richesse en hydrocarbures de son sous-sol, de la diversité de ses perspectives de développement, sa position géographique, sa frontière avec l'Iran, sa façade maritime sur le Golfe, rendent malaisée la réalisation de ses aspirations hégémoniques sur un plan régional. La Syrie en sa qualité de pays du champ de bataille, son ouverture sur la Méditerranée, sa présence sur la scène politique libanaise, son soutien à la cause palestinienne demeure un pôle régional d'une importance certaine. Son rapprochement avec la Jordanie, ses bons offices lors de la crise libanaise de 1975-76, ses relations avec la résistance font que la Syrie détient une des clés de l'équilibre régional.

Aussi, l'un des facteurs d'hégémonie dans le monde arabe semble être le rôle de l'engagement dans le conflit israëlo-arabe.

La richesse pétrolière et la capacité d'articuler la puissance financière dans les instances régionales, l'héritage des frontières coloniales, et les nationalismes ombrageux continuent à constituer la trame de fond des querelles intestines interarabes, et à se faire l'écho des rêves d'unité et du triomphe de « l'arabisme » unificateur. Le nationalisme de chaque entité arabe est une expression de l'urbanisation, une manifestation de la rupture des liens tribaux traditionnels.

Le nationalisme en vient à exprimer toutes les aspirations de l'individu, et devient une pulsion sans contenu politique précis, même si elle n'est pas dépourvue de signification et « d'impact politique »<sup>14</sup>. Le nationalisme en terre arabe devient une possibilité de se séculariser en réintégrant l'arabisme, sous une forme qui n'est plus tribale, mais pas encore nationale (le tracé des frontières coloniales est trop récent), une forme mythique: dans un groupe arabe plus grand. D'autre part, la puissance du verbe sur la scène politique arabe propage des courants dans les masses bien avant que ces courants ne deviennent une option de politique extérieure gouvernementale; par exemple les courants du socialisme arabe se sont propagés bien avant de devenir des choix gouvernementaux. Il semblerait que le nationalisme arabe se soit soumis à la dynamique propre des comportements hérités du passé: à savoir de la tradition bédouine. On retrouve au niveau de la pratique politique d'Etat à Etat, et au niveau des formations partisans, les schémas des anciens rapports entre groupes et la même surenchère permanente entre les leaders. Le nationalisme arabe reste l'expression de l'arabisme bédouin, sur lequel se greffent des apports idéologiques, au fur et à mesure qu'une certaine réceptivité aux symboles modernes se développe. Cet arabisme, attitude plutôt que fait politique, qui se charge idéologiquement est le dénominateur commun d'une civilisation au-delà des antagonistes interarabes. Mais de graves conséquences découlent de cette intégration dans le nationalisme moderne, d'un arabisme traditionnel facteur unitaire au plan de la sensibilité collective, mais aussi facteur désagrégateur des structures étatiques modernes. Aussi, le nationalisme intégrant la tradition de manière assez inconsciente (nous évoquons l'infiltration sourde du passé dans la manière présente de se projeter politiquement, et non pas la référence classique de tout nationalisme) n'est pas en mesure de rejeter ce que cette tradition peut avoir de contradictoire, avec les options politiques qu'il formule parfois lui même. Cette contradiction fondamentale est à l'origine des échecs d'union arabe, et alimente sans cesse les querelles entre les divers pôles du monde arabe.

### 3.5.2. LE MONDE ARABE ET LE TIERS MONDE

La hausse du prix du pétrole en 1973, le contrôle des pays de l'OPEP en matière de prix, ont fortement ébranlé les balances de paiements des pays en voie de développement. Certains ont évoqué une « cassure » du Tiers Monde, avec d'une part les sous-développés riches et d'autre part une masse d'Etats appauvris. Face à cette situation de fait, se pose le problème de l'option des Etats pétroliers entre la solidarité avec le Tiers Monde ou le « jeu des rentiers » dans la logique du capitalisme développé. L'on a reproché aux membres de l'OPEP d'avoir refusé des prix préférentiels pour le pétrole importé par les pays pauvres. Une telle décision aurait eu pour corollaire d'établir que le prix du pétrole fixé unilatéralement en 1973 par les pays producteurs est un prix politique. Or, le prix actuel du brut est un prix économique; il constitue le prix grâce auquel les pays producteurs de pétrole peuvent préparer l'ère de « l'après pétrole » (qui est déjà en cours) et signifie pour eux la nécessité de passer d'une source principale ou quasi unique du revenu national, qui est le pétrole, à d'autres sources de revenu national. Le défi auquel les pays de l'OPEP font face est d'autant plus grand qu'au même temps, où ils recherchent des énergies de substitution, ils doivent vaincre en peu de temps le sous-développement économique. Les pays de l'OAPEP ont procédé à une aide en faveur du Tiers Monde selon des modalités variées: bilatérale ou multilatérale, financière ou industrielle. Le montant de l'aide bilatérale des pays de l'OPEP serait de 10 milliards de dollars. Outre le versement de ces crédits, les pays producteurs font bénéficier les Etats sous-développés de facilités de paiement pour l'achat du pétrole: en 1974, ces facilités se sont élevées à 3,1 milliards de dollars, somme qui sera doublée en 1975<sup>15</sup>. D'autre part, l'aide fournie par les membres de l'OAPEP leur est beaucoup moins profitable que l'assistance accordée par les pays industrialisés. Ces derniers pratiquent une aide « liée », ce qui signifie qu'une part importante des sommes prêtées revient dans le pays dona-

teur sous forme d'achats de biens d'investissements, formule qu'est exclue de l'aide des pays producteurs.

L'aide arabe au Tiers Monde est distribuée directement à travers des accords bilatéraux, pour des projets spécifiques de développement, ou à travers des organismes d'Etats ou des organismes interarabe.

Le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe (KFAED), au capital de 3.380 millions de dollars, répartit l'aide koweïtienne à l'ensemble des pays du Tiers Monde depuis 1974.

Citons un accord conclu pour ce Fonds à titre d'exemple. La Mauritanie et le Koweït ont conclu un accord, en vertu duquel la Mauritanie reçoit un prêt de 150.000 D.K. destinés à financer les projets routiers du pays dont:

- l'achat du matériel d'entretien des routes;
- la poursuite du programme de réaménagement de 365 km d'anciennes routes;
- l'étude détaillée d'un projet de route de 200 km, dont les frais s'élèvent à D.K. 4,02 millions. Ce prêt de 25 ans, sans intérêts, sera amorti en 40 versements à partir de 1980, cependant le Fonds koweïtien percevra 0,5% annuellement, sur l'ensemble du montant tiré, pour faire face aux dépenses administratives d'exécution de l'accord.

En juin 1975, ces prêts octroyés par le Fonds koweïtiens, se répartissaient de la façon suivante, et équivalaient à 213 millions de dollars:

Le Fonds a décidé de consacrer 695.000 D.K. (environ 3 millions de dollars) à l'étude de certains projets de développement en Ouganda (200.000 D.K.) au Népal (90.000 D.K.), Nord Yemen (125.000 D.K.) et 55.000 D.K. serviront à prospecter les possibilités de coopération avec le Fonds arabe pour le développement économique et social.

Abou Dhabi a créé « Le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement », au capital de 500 millions de dollars. En 1975 le Fonds a annoncé l'octroi de plusieurs prêts:

Tableau 5. - KFAED: prêts au 19 juin 1975 (millions de D.K.)

Pays	Projet	Coût total du projet	Contribution du KFAED
Tanzanie	Usine textile	12,25	4,5
Sri Lanka	Usine fertilisateurs	42,3	7,5
Uganda	Production animale	10,0	5,75
Ruanda	Agricole	2,3	1,0
Bangladesh	Fournitures électriques	14,5	6,4
Bangladesh	Irrigation	8,63	2,3
Malaisie	Développement rural	39,4	7,6
S. Yemen	Développement routier	,35	4,5
Soudan	Développement	102,0	11,2
Soudan	Développement industriel	7,13	1,5
Maroc	Développement industriel	115,0	6,0
Egypte	Gaz	6,2	3,5
		369,6	61,75

Source: « Middle East Economic Survey » du 1-1-1975 au 10-10-1975

Tableau 6 - *Abou Dhabi fund for economic development: prêts octroyés*  
(millions de US \$)

Egypte	36
Bahrain	25
Syrie	25
Soudan	20
Tunisie	16
Jordanie	12
N. Yemen	10
Maroc	10
Mauritanie	10
Bangladesh	10

Source: Voir tableau 5.

L'Irak a créé en juin 1974 le Fonds irakien pour le développement économique extérieur, au capital de 170 millions de dollars.

L'Arabie Séoudite a créé un Fonds séoudien de développement, au capital de 118

milliards de dollars, destiné à financer des projets de développement économique et social dans le Tiers Monde.

La Banque islamique de développement, dotée d'un capital de 2,4 milliards de dollars, dont le siège est à Jeddah, sera chargée de financer des projets économiques et sociaux dans les pays musulmans, la plus part du temps sans intérêt. Elle aura aussi pour tâche de développer le volume des échanges commerciaux entre les pays musulmans, et de contribuer à établir entre eux une certaine complémentarité économique. Il est prévu qu'une partie des bénéfices sera distribuée sous forme de dons à des pays musulmans en Afrique, au Moyen Orient et en Asie du Sud Est. 21 pays islamiques en juillet dernier étaient membres de la Banque Islamique (Syrie, Afghanistan, Egypte, Liban, Guinée, Somalie, Niger, Arabie Séoudite, Indonésie, Libye, Emirats Arabes Unis, Koweït, Algérie, Pakistan, Jordanie, Malaisie, Soudan, Mauritanie, Bangladesh, Bahrain, Qatar; les grands absents sont Irak, Iran). La direction générale revient à l'Arabie Séoudite; les 4 postes de directeurs permanents seront occupés par les ressortissants des 4 contributeurs les

plus importants, à savoir la Libye, l'Arabie Séoudite, le Koweït, les Emirats Arabes Unis. Les 6 autres postes de directeurs exécutifs ont été donnés aux représentants de la Malaisie, du Pakistan; de la Guinée, l'Algérie, l'Égypte et la Somalie. Le personnel de la Banque sera recruté dans les pays islamiques membres. La Banque islamique a commencé son activité début 1976; elle sera coordonnée avec celle des différents fonds d'aide arabes au Tiers Monde. Indépendamment de cet organisme existe la Caisse de sécurité islamique dont le but est de venir en aide aux pays les plus démunis.

Un fonds d'aide au Tiers Monde, dont le capital atteindrait 3 millions de dollars, a été proposé par le Président de l'Assemblée Égyptienne. Ce capital pourrait atteindre 20 millions de dollars dans 10 ans. Ce fonds, financé par les pays de l'OPEP, pourrait promouvoir une sorte de plan Marshall pour le Tiers Monde, et financerait des projets de développement dans les pays de ressources naturelles.

La Ligue Arabe intervient également de façon directe dans l'aide aux pays en voie de développement. L'île Maurice s'est vue accorder un prêt de 15 millions de roupies mauriciennes pour financer ses achats de pétrole.

L'union arabe des chambres de commerce d'industrie et d'agriculture a suggéré, lors de son XIX<sup>e</sup> congrès, la création de chambres mixtes arabo-africaines et la mise sur pied de sociétés économiques mixtes entre les pays africains et les pays arabes.

D'autres régions du monde sont aussi appelées à bénéficier de l'aide économique arabe. Le Koweït a récemment souscrit un emprunt de la Banque Asiatique de développement.

Une Banque des investissements agricoles, au capital de 1 milliard de rials séoudiens, a été créée en mai 1975 par l'Arabie Séoudite et le Koweït. Le capital serait versé par les pays de l'OPEP, et les nations industrielles. Cette banque a été créée à la suite de la conférence de Rome pour l'alimentation.

L'aide au développement que le monde arabe consacre aux autres pays en voie de développement, démontre sa solidarité avec le Tiers Monde, qui associe dans bien des cas l'apport technologique des nations industrialisées.

Mais c'est en faveur de l'Afrique que les pays arabes ont consenti des efforts parti-

culiers. Plusieurs organismes ont été créés en vue de canaliser l'aide arabe vers l'Afrique, ce sont :

— le Fonds arabe pour l'aide à l'Afrique, au capital de 15 millions de dollars, dont le but est d'octroyer des prêts à l'Afrique, à un taux d'intérêt minime (1%);

— la Banque Arabe pour le Développement Economique et Social de l'Afrique, dont le siège est à Khartoum, regroupe 18 pays; les contributions les plus importantes ont été versées par la Libye (40 millions de dollars), Irak (50 millions de dollars), Arabie Séoudite (40 millions de dollars); son capital est de 231 millions de dollars; seuls sont éligibles à ses crédits les pays africains non membres de la Ligue Arabe. Les premiers prêts à pays africains seront versés en novembre 1975, leur montant serait de 80 millions de dollars (ces deux organismes dépendent directement de la Ligue Arabe, et financent des projets en association avec des organismes internationaux);

— la Caisse arabe de prêts dont le capital sera de 200 millions de dollars;

— la Caisse d'aide technique aux pays arabes et africains, au capital de 25 millions de dollars, se propose de promouvoir l'aide et l'échange technologique entre les deux groupes de pays. Du côté arabe, 7 pays sont membres: l'Égypte, l'Irak, l'Algérie, la Libye, les Emirats Arabes Unis, l'Arabie Séoudite, la Palestine représentée par l'OLP. La première réunion s'est tenue au Caire en juillet 1975;

— une Banque arabe du développement industriel et agricole en Afrique a été créée par l'Égypte, le Soudan, le Koweït, le Qatar, l'Arabie Séoudite. Son capital est de 250 millions de dollars. Les investissements prévus sont les suivants;

— modernisation de l'agriculture au Soudan,

— développement de la viande bovine en Somalie,

— création de nouvelles lignes maritimes desservant le golfe arabe et la côte est africaine;

— les pays de l'OAPEP ont en outre décidé la création d'un Fonds de 200 millions de dollars, destiné à aider les pays africains à financer leurs importations de pétrole arabe.

Toutefois, la coopération « arabo-africaine », malgré l'ampleur des capitaux mobilisés, n'a pas révélé de caractère nouveau.

L'aide du monde arabe ne paraît pas toujours désintéressée. Les banquiers arabes de formation occidentale ont tendance à vouloir appliquer les critères de rentabilité et de sécurité en usage dans les institutions internationales, et exigent de solides garanties. Les taux, s'ils sont plus faibles que ceux de la Banque mondiale, sont guidés par le souci de rentabilité et demeurent élevés. Les prises de participation demeurent rares. L'infrastructure technocratique des pays arabes (le manque de cadres qualifiés) font que le modèle des organismes d'aide internationaux, souvent plagiés, rend aléatoire la validité de l'aide et influence les canaux d'acheminement de cette aide. Les prêts consentis d'Etat à Etat, sans intermédiaires des fonds, constituent de véritables dons, mais ils ne sont pas toujours dépourvus d'arrière-pensées politiques. Les pays dont les dirigeants sont musulmans sont privilégiés; l'Ethiopie est contournée; les pays africains de tendance socialiste sont aidés par l'Algérie, tandis que le Koweït, la Libye, aident en priorité les Etats modérés. L'Afrique aurait préféré gérer elle-même l'aide arabe, et n'a pas apprécié la prolifération d'organismes spécialisés à cet effet. Le Président Senghor en disant « nous n'avons pas le choix » a exprimé le sentiment général de l'Afrique. L'aide arabe à l'Afrique représente un acquis dont la perte serait plus dommageable que ne le fut celle de l'aide israélienne qui était essentiellement technique et militaire. Des raisons d'ailleurs simples expliquent les difficultés et les lenteurs de cette mise en route, car arabes et africains il y a deux ans ne se connaissaient pas. Il a fallu mettre en place de nouvelles structures bancaires, envoyer des experts, étudier la viabilité des projets. Dans bien des cas, les pays d'Afrique se montrèrent étonnés d'une telle circonspection. La participation arabe aux grands projets en Afrique Noire est aujourd'hui soit acquise, soit envisagée. Aussi, la réunion de 23 ministres africains et arabes (Algérie, Burundi, Botswana, Cameroun, Ghana, Mali, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tanzania, Zaïre et Arabie Séoudite, Egypte, Irak, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Somalie, Syrie, UEA, Tunisie, OLP), en juillet 1975, a-t-elle convenu de renforcer la coopération entre le monde arabe et l'Afrique. Ils ont mis au point un ambitieux programme de coopération technique, économique et politique, qui sera soumis à l'approbation des chefs d'Etat, à l'occasion d'une conférence, dont ni la date,

ni le lieu ont été fixés.

L'aide de l'OPEP au Tiers Monde appelle trois séries de remarques.

La crise du pétrole semble imposer l'analyse des relations économiques internationales selon un point de vue réaliste: celui des rapports de forces entre partenaires inégaux. La capacité de récupération des pays industrialisés leur a permis (plus particulièrement aux Etats-Unis) de reprendre en partie le contrôle de la situation et d'assurer, à leur profit, le recyclage. Seule une situation de « crise » peut remettre en cause les inégalités et déséquilibres actuels de l'économie mondiale, où toute rupture brutale de l'ordre établi entraîne des tentatives de récupération en face desquelles le jeu des solidarités et des hégémonies est décisif. Et, le contexte même dans lequel apparaît la rente pétrolière facilite la récupération. Mais en même temps, les forces ainsi révélées peuvent se développer de manière cumulative, révélant les exigences spécifiques d'un développement du Tiers Monde face au mode de croissance des pays capitalistes industrialisés, compte tenu de la dimension humaine et économique relativement fragile des pays de l'OPEP dans l'ensemble du Tiers Monde, la dynamique déclenchée serait plutôt celle de l'exemple que l'entraînement direct.

Il ne s'agit pas seulement d'une initiation de la politique de l'OPEP par d'autres groupes de producteurs de matière premières. Il s'agit pour l'OPEP de défricher la voie aux revendications du Tiers Monde, au nouvel ordre économique international; par exemple à propos de la question des transferts technologiques, les pays de l'OPEP peuvent proposer des solutions spécifiques aux problèmes du Tiers Monde et imposer leur exigences à leurs fournisseurs industriels.

Il y a des risques d'inversion du modèle. Les pays arabes producteurs de pétrole peuvent proposer, et éventuellement réussir, un modèle de développement inversé par rapport aux problèmes qui se posent dans les pays du Tiers Monde. Le technologie qu'ils prennent l'initiative de développer pourrait se révéler encore plus exigeante en capital matériel et moins créatrice d'emplois que celle des pays industrialisés. L'agriculture industrielle, les usines automatisées peuvent paraître particulièrement adaptées à l'Arabie Séoudite, pauvre en hommes, et peu désireuse d'attirer l'immigration. De même, la contrainte de délais, particulièrement res-

sentie par les pays de l'OPEP, peut impliquer une option en faveur des solutions importées, au détriment des solutions internes exigeant un délai de maturation plus important (exemple agriculture). A la limite, on peut s'interroger sur la rationalité d'un modèle de développement attirant dans le désert des masses d'immigrants, parce que s'y trouve un produit qui sera épuisé dans 30 ans, alors qu'il serait préférable de transporter la matière première et d'investir là où se trouvent les hommes.

Quelle voie pour un exemple transposable?

Le développement de l'aide des pays de l'OAPEP peut être exemplaire, s'il est indicateur d'une nouvelle stratégie, s'il représente une nouvelle façon de poser les relations intrarabes, s'il permet une redéfinition des rapports internationaux et des espaces de solidarités. En fait il s'agit d'opérer la transmutation d'une rente, produit d'un système qui menace sans cesse de la récupérer, en un instrument d'accumulation des forces productives dans un ensemble (à définir) où l'oligarchie des rentiers serait remplacée par les masses des producteurs. Alors et alors seulement, l'aide des pays arabes producteurs de pétrole pourra être différente qualitativement de l'aide des pays développés, et elle contribuera à rééquilibrer et grossir les flux commerciaux entre les pays du Tiers Monde; et le Tiers Monde pourrait gagner une certaine autonomie par rapport au centre industriel développé de la planète. Sans nier l'interdépendance économique et politique à l'échelle mondiale, la cohésion économique nouvelle du Tiers Monde pourrait être le but ultime de l'aide arabe.

### 3.5.3. RAPPORTS DE FORCE AVEC LES ETATS CONSOMMATEURS D'ENERGIE

La dépendance pétrolière des pays industrialisés à l'égard d'une énergie peu chère est à l'origine des liens nouveaux de dépendance entre pays industrialisés et pays producteurs de pétrole. Les compagnies pétrolières internationales ayant pris soin de se présenter comme un « tampon » et un intermédiaire indispensable entre Etats producteurs et consommateurs, il était prévisible qu'au moment où les Etats producteurs rejettent le rôle des grandes compagnies

et les nationalisaient, ou majoraient leur taux de participation, des rapports plus directs entre pays producteurs et consommateurs se développent, dont la voie fut tracée dans les années 60. Les accords garantissent aux pays consommateurs la sécurité des approvisionnements, tout en leur ouvrant d'importants marchés d'exportation pour leurs biens d'équipement et de know how technologique.

— *L'Europe*. La politique énergétique commune est introuvable; l'on a déjà évoqué l'incapacité de la CEE à formuler une telle politique, et de parer aux visées de la stratégie américaine, qui repose sur son effacement.

De même, toute orientation purement internationale ou multinationale de la croissance économique arabe s'appuie sur une élimination systématique des liens privilégiés avec l'Europe et implique l'hypothèse d'un monde arabe aussi dominé que l'Europe. Ainsi, si l'Europe définissait une position commune vis-à-vis des pays arabes, du pétrole et de leur développement, elle définirait en fait une position par rapport aux perspectives de l'évolution politique et économique mondiale, déterminée par l'impérialisme américain. La démission politique de l'Europe vis-à-vis des problèmes énergétiques et de ses relations avec le monde arabe déclenche des conséquences importantes.

*i* - Le choix d'un destin atlantique implique en fait que l'Europe abandonne toute vision autonome de son devenir sur la scène internationale, et exige qu'elle abandonne toute vision conduisant à un nouveau type de relations entre pays industrialisés et pays en voie de développement. L'Europe ne peut être que réduite au rôle d'impérialisme secondaire, de sous-traitance du capitalisme mondial, étant bien entendu que, dans un rapport de sous-traitance, la survie des groupes dominés est, en général, de l'intérêt strict du dominant<sup>16</sup>.

*ii* - Elle, par le prolongement de la situation actuelle, ne parvient pas à favoriser la perspective de développement dans le monde arabe. Les pas pétroliers étant trop vulnérables, les pays non pétroliers étant trop endettés, l'économie dominante des Etats-Unis répartira des premiers vers les seconds une partie des revenus pétroliers, tandis que le reste sera géré par les pays dominants et les institutions internationales, alors qu'avec l'Europe les arabes pourraient dégager une

politique qui serait réellement d'intérêts communs et non de récupération.

Le dialogue euro-arabe pourrait assurer la conjonction des intérêts euro-arabes, et permettrait aux partenaires de tirer un avantage commun d'une situation qui permettrait d'envisager réellement un nouveau rapport de forces dans le monde.

— *Quelle coopération ou confrontation possible?* La coopération possible entre pays consommateurs et producteurs a été largement évoquée. Elle s'inscrit dans le prolongement d'intérêts convergents: flux stables d'approvisionnement pétroliers contre vente de biens d'équipement et know-how technologique. Mais une volonté politique est apparue, en vue d'une coopération plus globale que celle de simples rapports marchands. Et des voix du côté arabe se sont élevées pour préciser que les bases de cette coopération devront être équitables pour les deux groupes de partenaires, et qu'il ne s'agit point de reproduire des liens de nature néo-coloniale.

C'est dans cette optique que les pays producteurs de pétrole veulent associer tous les pays producteurs de matières premières à toute concertation globale entre producteurs et consommateurs. Si l'émancipation pétrolière restait un fait isolé, la vulnérabilité des pays producteurs de pétrole demeurerait inscrite dans les faits, mais si une révision des rapports entre pays producteurs de matières premières et nations industrialisées intervenait alors la plateforme d'action arabe serait renforcée et élargie.

L'argument principal de cette difficulté de coopération sur la scène pétrolière porte entre autres choses sur la question des prix. Les ventes de brut ont décliné au cours de l'année 1974; le prix du brut s'est dévalué, à cause de l'inflation mondiale et de la relève des encaisses d'or des banques centrales; la loi du marché et les initiatives occidentales incitent les consommateurs à croire à une baisse du prix du brut, alors que le moment venu un accord à long terme avec les pays producteurs pourrait leur fournir quelques avantages comparatifs. La stratégie de l'AIE se situe dans cette optique et a révélé son cheval de bataille: le « prix plancher ». La notion de « prix plancher » fut mise en avant par M. Enders (assistant du secrétaire d'Etat américain pour les questions énergétiques). Le « prix plancher » poursuit deux objectifs:

a - Il servirait à garantir les investissements

en dehors de la zone OPEP dans les différents secteurs énergétiques. Aussi, les Etats concernés s'engageraient à interdire l'importation de pétrole à un prix inférieur à 6 ou 8 dollars le baril. Ce prix minimum serait garanti par des quotas d'importations ou des taxes intérieures.

b - Si la production énergétique en dehors de la zone OPEP peut constituer une pression sur les pays de l'OPEP, alors le « prix plancher » s'appliquerait également aux pays producteurs de pétrole, qui seraient contraints de l'accepter et l'approuveront, en l'incluant dans les accords de coopération à long terme avec les pays consommateurs; il serait en 1985 de 5 dollars/baril.

Cette proposition américaine se fonde sur la conviction que les règles du marché influenceront la détermination des pays producteurs à vendre le pétrole à des prix moins élevés, mais que les prix actuels ne peuvent être baissés immédiatement à cause des opinions publiques arabes. L'AIE a adopté le concept de « prix plancher » en mars 1975. En fait, les pays consommateurs ont cherché à « geler » le prix du brut, avant de parvenir à un accord à long terme sur la question des prix avec l'OPEP.

Mais, les producteurs recherchent l'indexation du prix du brut à l'inflation mondiale et s'industrialisent afin de faire face à l'échéance de la fin de l'ère pétrolière.

En fait, bien que les termes de la coopération entre producteurs et consommateurs aient été définis, il existe un « écart » entre les positions des deux groupes de partenaires, et une guerre larvée se joue entre eux. Certes, les pays producteurs n'entendent pas occasionner une récession sans précédent dans les nations industrielles; ils sont prêts à certains compromis à condition que leurs nouveaux attributs de la puissance soient reconnus. Il est désormais clair que la hausse non prévue du prix du brut a bouleversé la conjoncture internationale; c'est seulement à travers une adaptation à la situation nouvelle et à ses implications économiques qu'une « entente » entre producteurs et consommateurs de pétrole aura lieu. Les menaces américaines d'intervention dans le Golfe valent ce qu'elles valent, mais l'occupation des puits de pétrole pourraient bien entraîner l'Amérique à se confronter à une autre guerre de peuple

car les peuples arabes seront forcément solidaires face à cette levée de boucliers occidentaux.

L'échec de la réunion préparatoire de la Conférence internationale sur l'énergie, les matières premières et le développement, en avril 1975, démontre bien que la question des prix n'est le seul noeud gordien qui empoisonne les relations des pays producteurs et consommateurs de pétrole. Le groupe des 7 (l'Algérie, l'Arabie Séoudite, le Brésil, l'Inde, l'Iran, le Venezuela, le Zaïre) est parvenu à harmoniser les positions et coordonner les activités des pays du Tiers Monde, sans accepter la « terminologie » de la presse occidentale qui faisait état de la présence de pays industrialisés, de pays exportateurs de pétrole et de pays en voie de développement importateurs de pétrole. La stratégie du groupe des 7 s'est fondée sur les principes énoncés par les résolutions de Dakar, la déclaration solennelle du sommet des pas de l'OPEP à Alger et la déclaration du Bureau des pays non alignés à la Havane.

— *Les obstacles du dialogue euro-arabe.* L'idée du dialogue est née d'un constat de fait, à savoir que les relations économiques et politiques entre le monde arabe et l'Europe occidentale se développaient rapidement, aussi devenait-il nécessaire pour les deux parties d'harmoniser leurs objectifs prioritaires et leurs intérêts communs. Le problème a pris une dimension nouvelle après octobre 1973. L'Europe des Neuf a « confirmé » l'importance à l'ouverture avec les pays producteurs de pétrole de négociations sur un régime global, comprenant une coopération étendue en vue du développement économique et industriel de ces pays, d'investissements industriels et de l'approvisionnement stable des pays membres en énergie à des prix raisonnables.

Le dialogue devait se heurter à l'opposition de certains pays de la CEE d'accorder le statut d'observateur à l'OLP. Les réunions au niveau des experts eurent lieu en juin et juillet 1975 et ont abouti à la formation de 6 groupes de travail chargés de l'examen de la coopération euro-arabe dans les différents domaines de l'industrialisation, des projets d'infrastructure, de l'agriculture et du développement rural, des finances, du commerce et de la coopération scientifique et technique. Une troisième réunion au niveau des experts fut encore tenue en novembre 1975, pour préparer la première rencontre de la commission générale composée des

Ministres des Affaires Etrangères des pays concernés. Alors seulement les pourparlers sont entrés dans une phase concrète.

La Commission générale a dû faire face aux ambiguïtés suivantes :

— Les parties devront renoncer à leurs conceptions encore schématiques de la coopération. Ainsi, du côté arabe, certains pays donnent la priorité à l'aspect politique, en voyant dans le dialogue un moyen de gagner l'Europa à la cause arabe dans le conflit du Moyen Orient, tandis que d'autres donnent la priorité à l'aspect économique : ouverture des marchés européens aux exportations arabes, transfert de technologie et contribution des entreprises européennes aux projets de développement économique dans les pays arabes. Du côté européen, la coopération avec le monde arabe est encore largement dominée par le souci de « recycler » vers l'Europe la plus grande partie des pétrodollars.

— Sur le plan institutionnel, aucune des deux parties ne dispose d'organismes régionaux ou supranationaux ayant suffisamment de pouvoirs pour négocier des engagements précis et adéquats au nom des pays membres. Dans le domaine pétrolier, les divergences qui opposent les politiques énergétiques européennes réduisent considérablement le champ d'action des Commissions de Bruxelles vis-à-vis des pays arabes et des autres pays exportateurs de pétrole. Du côté arabe, les problèmes pétroliers sont du ressort de chacun des pays concernés, et dans une certaine mesure de l'OAPEP, et non point de la Ligue Arabe. Même pour les secteurs dont l'étude a été confiée aux groupes de travail mentionnés, il n'y a pas encore, du côté arabe en particulier, une coordination suffisante pour mettre en oeuvre une politique commune et réelle de coopération avec d'autres pays.

Compte tenu de ces données, on peut tout au plus espérer la conclusion d'un accord de principe définissant les lignes directrices de la coopération euro-arabe. Il paraît en effet difficilement concevable dans les conditions actuelles que ces deux groupes de pays puissent matérialiser un ou plusieurs accords multinationaux entre tous les pays concernés et sur tous les problèmes posés. L'hypothèse la plus réaliste, demeure la multiplication des accords bilatéraux, du genre des accords de coopération conclus ces dernières années individuellement par certains pays arabes avec les Etats européens. Le

dialogue euro-arabe favorisera le développement de ce genre d'accords bilatéraux (ou régionaux dans le cas des pays d'Afrique du Nord) comme il favorisera la concrétisation des projets spécifiques et bien précis intéressant des partenaires arabes et occidentaux.

## 4. LA MARGE DE MANŒUVRE DU MONDE ARABE

Si la présence de grandes puissances en Méditerranée s'explique par des considérations inhérentes à leur statut et au besoin de leurs économies (pétrole, matières premières, sécurité), force est de définir les acteurs arabes, détenteurs de réserves énergétiques, qui par leur « pratique » délimitent le caractère des relations avec les puissances extérieures.

En effet, le nationalisme effectif en matière de ressources naturelles et la puissance financière (potentielle) générée par l'ajustement du prix du brut portent en eux, à terme, un « projet politique » dont la formulation est encore diffuse et vague. Ainsi, les pays arabes du Maghreb au Machrek, en incluant la péninsule arabique, grâce à l'usage de « l'arme » du pétrole et ses conséquences, sont en quête d'une nouvelle identité. Une mutation née de la guerre d'octobre 1973 se dessine : les acteurs arabes ayant pris conscience et réalisé l'impact de leurs richesses naturelles entendent utiliser le pétrole « attribut de leur puissance » déguisée jusque là, et se déterminer en tant que « sujets » sur la scène internationale. Reste à savoir dans quelle mesure les acteurs locaux ont les moyens de formuler « un projet politique » qui affirme leur identité en tant que sujets sur la scène internationale, et s'ils disposent de la capacité et de la volonté nécessaires pour se structurer en tant qu'entité à la recherche de son autonomie.

### 4.1. LE SOUS-SYSTEME REGIONAL ARABE

En effet, les relations des acteurs locaux sont structurées à l'intérieur du sous-système

régional moyen oriental, qu'il importe de définir afin de donner une réalité aux propositions avancées. Nous définirons un sous-système régional complémentarément à la notion du système. Pour cela nous nous référerons à la définition la plus satisfaisante, celle proposée par les mathématiciens, « objet complexe composé d'éléments dont les comportements ne sont compréhensibles que par rapport au tout dans lequel ils sont insérés. Cette définition s'appliquant au système international représenté comme un tout, nous nous trouvons confrontés à la difficulté de déterminer les relations régionales incluses dans un système donné lui-même partie prenante du système international global.

On définit un « sous-système » comme un système régional conflictuel, où les acteurs locaux détiennent une certaine autonomie au niveau des disputes locales, mais ne sont pas en mesure de régler ces conflits ; aussi les supergrands interviennent dans la problématique régionale, et reflètent dans la situation locale l'état de leurs relations. On est ainsi porté à constater que les supergrands n'ont pas réussi à isoler un conflit local (le Moyen Orient) de leurs propres rapports du système pas plus que les acteurs locaux n'ont pu trouver une forme de compromis à l'intérieur du sous-système. Il apparaît donc une interdépendance du sous-système régional à l'égard du système international et en même temps une autonomie du sous-système régional par rapport au système global.

Les composantes du sous-système régional peuvent être établies de la façon suivante :

- le conflit israëlo-arabe ;
- la multipolarité arabe : coopération et rivalité des acteurs arabes ;
- les rivalités internationales au Moyen Orient.

#### 4.1.1. LE CONFLIT ISRAËLO-ARABE

N'est point besoin de décrire les visées de deux nationalismes sur une même terre et retracer l'histoire de la Palestine. Il conviendrait mieux de signaler la phase palestinienne de ce conflit (1967-70) où la résistance palestinienne a été le moteur direct ou l'incitation indirecte du conflit<sup>17</sup>. Il importe également de souligner que l'action de la résistance, son refus du statique « ni guerre ni paix », a contribué après sa liqui-

dation militaire (Amman 1970) à restructurer le jeu étatique interarabe. Les principaux Etats arabes (Arabie Séoudite, Egypte) banalisent et normalisent leurs relations; c'est de leur résolution concertée et de l'ajustement de leurs moyens que sortira la bataille d'octobre, et se matérialisera l'usage de l'arme du pétrole. Mais il faudra reconnaître à la Résistance la source de ce dynamisme, et rendre hommage au prix qu'elle a payé.

Le conflit israëlo-arabe domine aujourd'hui plus que jamais la scène moyen orientale, et reste le facteur le plus unificateur du sous-système arabe. Il n'y a plus de division entre les pays du champ de bataille et les autres Etats arabes; ce sont la totalité des Etats arabes qui sont en conflit larvé avec Israël, et qui souhaitent une solution. D'autre part, un consensus public arabe est apparu sur la question palestinienne, et désormais une solution du conflit doit prendre en considération les droits du peuple palestinien.

Les pays arabes du Golfe, et plus particulièrement l'Arabie Séoudite, participent-ils à l'effort de guerre des pays du champ de bataille (Syrie, Egypte), ou leur aide correspond-elle à une simple subvention? De toutes façons, le Gouvernement israëlien mise sur un essoufflement de l'économie égyptienne pour acculer l'Egypte à souscrire moins à un nouvel accord sur le dégagement des forces, qu'à une option de nature à rendre impossible, ou impensable, une reprise des hostilités sur le front du Sinaï.

En proposant et signant un accord séparé avec le Président Sadate, Israël installe de fait l'Egypte dans une situation qui la démobiliserait psychologiquement.

Cette situation de fait se traduit notamment: <sup>18</sup>

- par le dégagement et l'ouverture du canal de Suez;
- suivi par un nouveau retrait israëlien du Sinaï sans contrepartie aucune de l'Egypte;
- suivi de la restitution des puits de pétrole de Abou Rodeiss;
- suivi de la reconstitution des villes de la voie d'eau internationale et du rapatriement de la population;

— suivi de la création des grands complexes industriels et pétrochimiques, notamment dans les zones franches.

Déjà, avec la fin des travaux du déblaiement du canal, l'Egyptien de la rue se fait difficilement à l'idée d'une nouvelle guerre qui risque de faire perdre au régime une partie des acquis d'octobre.

L'Union Soviétique paraît s'accommoder de cette stratégie à long terme, destinée à forcer le processus de la normalisation. Sinon, comment expliquer que le Kremlin refuse d'équiper l'armée égyptienne en engins ultramodernes. L'aide financière arabe est acquise à l'Egypte tant qu'elle est utilisée à des fins strictement militaires (résolution du sommet arabe de Rabat qui assure aux pays de champ de bataille les fonds pour la défense). Mais ceux-ci relèvent du bon vouloir des soviétiques. Par contre, l'argent arabe est quasiment refusé quand il doit servir à renflouer l'économie égyptienne en pourrissement.

Aussi, américains, soviétiques et israëliens ouvrent pour la politique dite de détente, chacune des parties concernées oeuvrant pour son propre compte.

Mais qu'en est-il de la position de la communauté arabe? Les palestiniens et syriens auraient intérêt à faire bouger le front avant qu'il ne soit gelé du côté du Sinaï. Ils n'accepteraient en aucun cas, le fait accompli de l'occupation du Golan et de la Cis-Jordanie et le problème restera entier tant qu'Israël n'aura pas reconnu l'OLP et inversement. En fait, la pression arabe en vue d'aboutir à une solution du conflit israëlo-arabe dépend des positions des pays producteurs de pétrole. Or, on continue à ignorer les options de l'Arabie Séoudite, de Koweït, et des Emirats Arabes Unis sur la guerre ou la paix, à l'égard de l'OLP et d'un futur Etat Palestinien. Il est clair que l'arme du pétrole est inopérante, à moins d'une agression israëlienne; il est certain que faute d'avoir défini leurs positions vis-à-vis de la Résistance, les Etats arabes conservateurs se voient obligés d'appuyer sa reconnaissance diplomatique, (Conseil de Sécurité de l'ONU: 11 janvier 1976) et à terme, si elle parvient à faire admettre l'existence d'une entité palestinienne, à la soutenir. Car, il est inéluctable que la Résistance dans son existence et sa survie est un dénominateur commun pour le monde arabe.

#### 4.1.2. LA MULTIPOLARITE ARABE: COOPERATION ET RIVALITES DES ACTEURS ARABES

L'unité interarabe a toujours été précaire. Néanmoins, l'existence d'un contexte interarabe implique des potentialités de mobilisation en périodes de crises, car le monde arabe est encore essentiellement hétérogène, bien que traversé par des courants de solidarité. Les Etats marginaux au conflit israëlo-arabe sont inégalement puissants: on retrouve d'un côté le Soudan, le Yemen, la Tunisie, le Maroc, et, de l'autre, les pays producteurs du pétrole: l'Algérie, la Libye, l'Irak, le Koweït, l'Arabie Séoudite, les Emirats Unis. De même, à l'intérieur des pays producteurs de pétrole, il est maintenant habituel de distinguer parmi les pays peuplés qui disposent de larges capacités d'absorption de leurs revenus pétroliers, et ceux qui au contraire trouvent chez eux peu de possibilités d'utilisation de leurs ressources financières et qui seront amenés à les placer à l'étranger.

La division politique du monde arabe est une réalité première, qui s'impose. La division présente est le résultat d'un processus historique de domination; aussi, les clivages actuels ne doivent pas être considérés comme des données intangibles, mais l'existence de structures étatiques renforce les particularismes locaux et réduit les solidarités; aussi les conséquences sur le développement sont importantes. Et ainsi, les déséquilibres de population, de dimension géographique, de revenus pétroliers entre les différents Etats actuels ont conduit la plupart d'entre eux, soit à l'établissement de secteurs économiques totalement extravertis, sans liens avec la région et le développement de leurs propres forces productives, soit à un effort de développement autonome (Irak, Syrie, Libye, Algérie) épuisant dans un environnement où les interdépendances économiques et politiques vont croissant.

L'histoire contemporaine au Moyen Orient est celle de l'opposition entre les nouvelles formes de domination et les tentatives d'émancipation. L'« apposition »<sup>19</sup> du capitalisme moderne sera introduite de l'extérieur, avec le développement du mouvement sioniste. Le sionisme peut être considéré comme une expression significative de la manière dont les impérialismes occidentaux ont traité le Moyen Orient, comme si les populations autochtones n'existaient pas. La

Palestine n'a jamais constitué une « entité isolée » de ses voisins; les frontières du Liban, de la Syrie, de la Jordanie remontent au mandat et sont artificielles. L'existence d'Israël a polarisé les énergies et freiné le développement, au même temps qu'elle introduisait les nouvelles hégémonies soviétiques et américaines, facteurs de division et d'instabilité. Ces liens d'Israël avec une puissance non régionale ont contribué à une prise de conscience de la masse arabe, et le drame palestinien a été un facteur d'éclatement des contradictions et l'origine des perspectives unitaires au Moyen Orient.

La seconde forme d'opposition du capitalisme moderne a été le pétrole: car le développement de l'industrie pétrolière a été le fait des firmes multinationales. De nombreuses études ont montré que le pétrole, source de revenus, pouvait être un facteur de blocage politique et économique. Etroitement liée au partage des zones d'influences, l'installation des compagnies pétrolières renforce ces influences en leur donnant des incitations supplémentaires et des moyens d'action: la parcellisation des Etats de la région constitue à cet égard un facteur important. Nous empruntons à Mabro<sup>20</sup> l'analyse de certains effets négatifs sur l'économie et la société arabe de la production et des revenus du pétrole dans les années 1950-60. Le premier risque est celui du développement d'une économie de rentiers, dans laquelle le revenu est séparé de la production et de tout effort de mobilisation des excédents. L'irruption soudaine et l'accroissement brutal de revenus très élevés dans des pays aux structures économiques quasi-inexistantes et aux structures politiques et sociales archaïques et figées entraînent une très forte préférence pour la consommation accrue des paiements en devises qui permettent des importations pratiquement illimitées. La « production » pétrolière n'est en fait, pour le pays hôte des grandes compagnies, qu'une activité extraterritoriale donnant lieu à un versement de revenus gouvernementaux, sans possibilité de liaison avec un effort spécifique de mobilisation du surplus et de développement; d'autant plus que les Etats ne maîtrisent pas le rythme et le montant de ces revenus. Ainsi, la croissance apparaît détachée du développement. Aujourd'hui bien des Etats producteurs de pétrole ne sont plus hypnotisés par la question des prix et de la fiscalité, et ne négligent plus les perspectives pétrochimiques, les projets d'in-

dustrialisation de la région; ils subissent encore le passif des années 1950-60, et ne possèdent pas une infrastructure économique et monétaire. Mais, plus les moyens de l'indépendance augmentent et la volonté d'indépendance devient plus évidente, plus les risques de rester un « enjeu » s'accroissent, et des oppositions à une nouvelle dynamique d'évolution se font jour à l'extérieur du monde arabe.

Les rivalités interarabes trouvent également leurs fondements vis-à-vis des allégeances extérieures. La Syrie, l'Irak, la Libye, l'Algérie, sont hostiles à des degrés divers à l'impérialisme américain sans qu'ils puissent être inclus dans la zone d'influence soviétique. Ces pays représentent le bloc « progressiste », sans que pour autant aucun Etat n'ait réussi à faire prévaloir sa vision politique du monde arabe. La stratégie islamique et conservatrice, ouverte aux influences occidentales, se situe autour du pivot régional de l'Arabie Séoudite, de l'Egypte et des Etats du Golfe. Dans les deux cas, les superstructures étatiques ont acquis une densité propre et constituent des obstacles à la coordination des politiques économiques du développement.

#### 4.1.3. LES RIVALITES INTERNATIONALES DANS LE SYSTEME INTERARABE

Le monde arabe, de par ses ressources naturelles, sa position géographique, et sa stratégie, constitue un enjeu pour les puissances industrielles grandes et moyennes. Les principaux enjeux de ces puissances s'imposent sous différents aspects et à différents niveaux qui tiennent :

- aux enjeux classiques de la puissance :
  - enjeu économique (Japon)
  - enjeu politico-économique (Japon)
  - enjeu politique, économique et militaire (URSS-EU)
- aux rapports de ces puissances avec les réalités locales du monde arabe :
  - la gestion de la rareté des matières premières (pétrole, gaz, phosphates, agrumes, primeurs, coton)
  - les politiques de développement des jeunes Etats;
  - l'utilisation des avoirs financiers des pays producteurs de pétrole.
- aux rapports des puissances industriel-

les entre elles, au fait que les desseins propres de chaque grande puissance dans le monde arabe peut engendrer des rivalités avec une autre puissance en termes de lutte hégémonique. Ce qui peut arriver soit directement (question de la présence soviétique dans le monde arabe au lendemain d'octobre 1973, par rapport à la percée diplomatique américaine; négociation par les Etats-Unis de la zone concernée par l'approche globale méditerranéenne de la CEE, en « intégrant » de fait la politique énergétique communautaire dans le programme de l'AIE), soit indirectement: d'une part, quand les Etats-Unis subordonnent les accords eurroméditerranéens aux négociations du Gatt, d'autre part, quand l'URSS réoriente ses livraisons énergétiques vers l'Europe de l'Ouest, en proposant à terme aux pays du Comecon de s'approvisionner directement dans le monde arabe.

Nous avons déjà noté que le monde arabe est une zone traversée de conflits: conflit israëlo-arabe, conflits sur l'identité nationale, conflits sur les modalités de développement économique, conflits sur les richesses nationales. Il est important de souligner que le système régional interarabe en favorisant et sollicitant — à cause de son incapacité à résoudre ses conflits internes — la pénétration et la présence des grandes puissances (en 1955-56) est devenu partie prenante du système relationnel des deux grands et donc un sous-système régional du point de vue de leurs relations bilatérales et ne cesse d'être un enjeu pour chacune d'elles.

En définitive: s'il existe un sous-système régional interarabe, il est hétérogène et multipolaire, chaque Etat s'octroyant le droit de choisir ses partenaires privilégiés extérieurs au monde arabe (les alliances sont bien plus figées en Europe). Toutefois, des signes de solidarité interarabe croissants se font jour vis-à-vis de la question palestinienne et de l'utilisation du pétrole. Mais, si la nature de ce sous-système régional influe sur la perception des partenaires externes, c'est au sujet moyen oriental qu'il appartient d'affirmer à travers des « pratiques » sa volonté d'homogénéité, car, c'est à travers des projets de développement arabe que les partenaires arabes se détermineront en « sujets » de la politique internationale.

Nous ne pouvons que constater sur la

scène arabe l'absence de tout motif décisif d'aller au-delà de l'Etat-nation; aussi, la situation actuelle préserve la nation dans le cadre de frontières territoriales figées. Le fait même que chaque Etat arabe participe à sa mesure au système international, le refrène de sacrifier cette participation au nom d'une autre plus large, non encore définie, et qui se solderait par la perte d'une autonomie en faveur d'une entité plus large. Cet état de fait rend plus vulnérable le sous-système régional arabe et plus compliquée la manipulation de la puissance dont il dispose: « l'arme du pétrole ». La cristallisation des énergies pour être prévisible dans un contexte de crises, n'en est pas moins incertaine quand la voie de la confrontation ne peut être utilisée.

Ainsi, la puissance arabe offre un caractère positif et négatif. Son caractère positif se définirait par la possibilité de recourir à un « embargo » ou à une hausse du prix du brut pour des motifs politiques (5ème conflit israélo-arabe) ou économiques (indexation au taux d'inflation mondiale). Mais dès lors que les pays consommateurs y verraient une mesure conflictuelle, la puissance arabe acquiert un caractère négatif, par ce que les Etats consommateurs, tout en prenant en considération la puissance arabe, lui dénie une application pratique qui aille à l'encontre de leurs intérêts (menaces de janvier 1975 des Etats-Unis d'envahir les puits de pétrole, si une menace de « strangulation » se faisait jour).

Par contre, la puissance arabe revêt un aspect positif, quand elle affirme sa volonté de développement régional et oeuvre en cette direction. Cette politique associe de fait les pays consommateurs, et la rationalisation de cette coopération constitue des objectifs de puissances, à condition que les termes proposés par l'Ouest soient acceptables. Il est peut être temps, que les nations occidentales réalisent cet « éveil arabe », car le déni répété de cette puissance pourrait bien conduire à terme à un affrontement.

#### 4.2. LE NIVEAU FINANCIER

Il n'est point besoin de démontrer que la hausse du prix du pétrole a bouleversé la scène financière internationale, et que les pays arabes sont partie prenante du système

monétaire international, dont ils subissent les effets. Mais face à cette dépendance financière arabe une politique d'autonomie financière est-elle possible? Quelles sont les caractères de la dépendance financière arabe, et les éléments d'une stratégie financière des pays exportateurs de pétrole?

##### 4.2.1. LA DEPENDANCE FINANCIERE ARABE

Les pays arabes producteurs de pétrole se trouvent confrontés avec des problèmes d'excédents de balances de paiements, sans qu'une réévaluation de leurs monnaies puissent résoudre ce dilemme. D'autre part, l'inflation mondiale et les taux de change fluctuants érodent les avoirs monétaires arabes, et jusqu'à présent le FMI n'a pas tenu compte des problèmes spécifiques arabes, et il a simplement cherché à augmenter ses disponibilités financières auprès de ces Etats, sans en contrepartie procéder à une nouvelle répartition des responsabilités en son sein. Le monde occidental en est actuellement à suggérer des investissements en dehors des pays arabes, dans le Tiers Monde et les nations industrialisées, et propose des plans de « recyclage » des pétrodollars, en argumentant que la demande de capitaux arabes est faible en fait dans le monde arabe, qui ne dispose pas des structures financières adéquates pour gérer l'ensemble de ses revenus pétroliers.

La structure financière arabe se présente de la façon suivante: <sup>21</sup>

##### A - *Le institutions gouvernementales*

- 1 - Les agences gouvernementales (ex. Agence d'Investissement du Ministère des Finances du Koweït)
- 2 - Les organismes faisant office de banque centrale (ex. la SAMA, Saudi Arabian Monetary Agency)
- 3 - Les Banques Centrales
- 4 - Les compagnies d'investissements publiques et semi-publiques (ex. Kuwait Investment Company; Arab Lybian Foreign Bank)
- 5 - Les Banques locales de Développement
- 6 - Les Fonds et Banques interarabe et internationale de développement (ex Banque islamique, Kuwait Fund for Arab Economic Development)

##### B - *Les banques commerciales privées*

- 1 - Les branches des banques étrangères

- 2 - Les Banques commerciales locales
- 3 - Les Banques commerciales interarabes privées
- 4 - Les représentations des banques étrangères
- C - *Les institutions bancaires spécialistes des investissements*
  - 1 - Les associations bancaires arabo-étrangères (ex UBAF)
  - 2 - Les associations arabo-étrangères établies dans le monde arabe (ex Arab Finance Corporation)
  - 3 - Les Banques d'Investissements interarabes (ex la Compagnie Financière Arabe).

Il ne faut point se faire d'illusion sur l'adéquation de ce système bancaire, car cette structure financière souffre :

- d'un sous-équipement humain et matériel ;
- d'une dépendance sur l'expertise étrangère ;
- d'un système bureaucratique lent ;
- d'un conservatisme financier.

Ces nombreux organismes financiers, conçus sur des modèles bureaucratiques, sont voués dans l'état de carence de cadres et d'analystes financiers arabes, à placer les liquidités dont ils disposent en attente d'emploi sur les marchés financiers occidentaux. A cela s'ajoute l'emprise de fait qu'exercent les trusts financiers anglo-saxons, sur les rouages financiers arabes.

Plusieurs institutions financières de la péninsule arabe sont dirigées par des anglo-saxons, pour ne citer que la Banque Centrale d'Arabie Séoudite, la Banque des Emirats Arabes Unis, le Ministère des Finances d'Abou Dhabi.

De plus, la volonté d'implantation des trusts est claire ; à titre d'exemple, nous citerons quelques tentatives nord-américaines de contrôle du secteur bancaire au Moyen Orient :

- acquisition par la Fidelity Bank de Philadelphie de 80% du capital de la principale banque libanaise : la Banque de la Méditerranée ;
- conclusion par la Toronoro Dominion Bank d'un accord prévoyant la participation de 60% dans la Banque Al Arz et un droit de regard sur la gestion de cette banque ;
- offre de la Bank of America de « former » des banquiers arabes et de « diriger » des banques arabes.

Le résultat est que souvent les entrepreneurs des pays arabes font anti-chambre dans les grandes banques internationales parce que les fonds issus de l'exploitation du pétrole font l'objet de virements à leur intérieur. Et, fait paradoxal, les pays arabes font face à des crises de liquidités (Koweït, mai 1974), parce que les trusts financiers qui les patronnent orientent les capitaux arabes dans des directions qui échappent souvent aux détenteurs. Cet état de fait aggrave la dépendance arabe vis-à-vis de l'occident, et l'expose à des risques de spoliation en cas de crise grave du système capitaliste et en cas d'un nouveau conflit israëlo-arabe.

Un exemple : le « coup de la Martinique ». Une information fallacieuse visait à faire croire à la menace que font peser les capitaux arabes sur le système monétaire international ; l'exagération d'une telle déclaration apparaît lorsqu'on sait que les capitaux arabes ne représentent que 8 à 10% des liquidités internationales. Or, la situation est différente, ce sont les capitaux arabes qui sont les principales victimes de l'instabilité monétaire occidentale. Ainsi, l'accord de la Martinique en réévaluant les encaisses d'or des banques centrales a en fait dévalué toutes les monnaies par rapport à l'or, multiplié les moyens de paiement des pays occidentaux et fait baisser le prix du pétrole par le jeu d'une opération monétaire. C'est tout le pouvoir d'achat des pays producteurs de pétrole qui est remis en cause.

Avant décembre 1973, le prix du baril de pétrole atteignait 2 dollars environ, et le prix de l'or s'établissait à peu près à 42 dollars l'once d'or fin. La parité pétrole-or s'établissait donc en gros à 1/20 d'once or pour un baril de pétrole. La réévaluation des encaisses — or au prix moyen de 170 dollars l'once (prix adopté par la France), tout en tenant compte de la réévaluation du baril à 11 dollars environ, entraîne en gros une parité 1/16. M. Temman, Directeur de la Banque Nationale d'Algérie (Moudjahid, 14 janvier 1974) souligne le paradoxe de ces accords : l'or n'est plus monétaire et ne garantit plus l'émission des devises occidentales, et particulièrement du dollar, mais il est monétaire lorsqu'il s'agit de réajuster la valeur des réserves au profit des banques centrales occidentales. Et les pays pétroliers ne disposent pas d'excédents d'or qui leur permette de profiter de sa réévaluation.

La stratégie occidentale entend bien annuler toutes les conséquences pour les pays producteurs de pétrole de la hausse de brut. Selon l'Institut de Recherche Economique sur le Moyen Orient de Tokyo le pouvoir d'achat en dollars des pays exportateurs de pétrole pourrait ainsi diminuer de 9,8 à 15,3%, selon que le taux mondial d'inflation sera de 11 ou 18%. Si la hausse des importations dépassait 15% en 1975, le

Tableau 7 - Reserves mondiales d'or  
(Stocks à la fin de 1974, en millions de dollars  
des EU)

Groupe des Dix	35.420
Autres pays développés	4.445
Pays en développement non exportateurs de pétrole	2.355
Pays exportateurs de pétrole	1.485
Total	43.705

Source: Banque des Règlements Internationaux,  
*45ème Rapport Annuel*, Bâle, 9 juin 1975.

pouvoir d'achat des pays exportateurs serait même ramené à son niveau d'il y a deux ans. L'Institut de Tokyo précise en outre que les importations des pays de l'OPEP ont été frappées en 1975 d'une hausse de 26,3% qui a eu pour effet d'annuler pratiquement la plus grande partie de l'augmentation de 27,6% des rentrées de fonds dues à la vente de pétrole.

#### 4.2.2. LES ELEMENTS INDISPENSABLES D'UN FUTURE STRATEGIE ECONOMIQUE ARABE

Les pays arabes disposent de disponibilités monétaires non directement investissables sur leur marché intérieur et qui refluent vers l'occident; d'autre part, leurs structures financières sont étroitement liées au capitalisme international, susceptible de maintenir leur dépendance financière. Aussi, doivent-ils se soustraire aux « lavages de cerveaux » d'une opinion internationale pour réaliser que le marché régional arabe peut absorber ces capitaux et que le problème

n'est pas l'inexistence d'une demande de capitaux, mais l'inadéquation de l'offre de capitaux à la demande.

— *La capacité d'absorption des capitaux.* Il existe une forte capacité d'absorption des capitaux dans le monde arabe, y inclus dans les pays du Golfe, dont la population s'élève à 12 millions d'habitants, et dont les économies restent dépourvues d'une infrastructure adéquate. Cette appréciation de la capacité d'absorption est différente suivant les optiques de développement qui se juxtaposent dans les Etats arabes. Une optique de croissance du revenu national qui impliquerait un maintien des structures dualistes de l'économie, l'accroissement de la dépendance à l'égard des firmes multinationales et du monde industrialisé, la faiblesse des relations économiques régionales, ou une optique de développement intégré et de croissance autonome, non pas induite par la conjoncture du capitalisme international, et qui implique la lutte pour briser les structures dualistes de l'économie, la lutte pour diminuer la dépendance à l'égard du monde industrialisé, la lutte pour développer les relations économiques régionales. Alors, l'amplitude des investissements varie, et les investissements doivent être basés sur un coefficient marginal de capital plus important.

L'inadéquation de la structure de l'offre des capitaux à la demande est le véritable problème des excédents de balances de paiements de certains pays arabes; les structures financières locales ne remplissent pas un rôle adapté à la conjoncture. Aussi, les pays arabes doivent-ils:

- transformer la demande potentielle de capitaux en demande effective;
- adapter la structure de l'offre des capitaux à celle de la demande;
- et ceci aux niveaux local, régional et du Tiers Monde.

En effet, l'objectif des organismes financiers arabes devrait être d'adapter la structure de l'offre à la demande et d'assurer la transformation d'une épargne liquide en investissements à long terme transformant ainsi la demande potentielle d'investissements en demande effective.

La pierre angulaire d'une zone monétaire arabe à créer serait une « union interarabe de paiements » qui organiserait des droits de tirage automatiques entre banques centrales, libellés en devises arabes fortes, et

dans un deuxième temps créerait un organisme centralisant les paiements extérieurs officiels de chaque pays arabe avec le reste du monde : c'est-à-dire les paiements de banque centrale à banque centrale.

Des mesures destinées à affirmer la souveraineté financière auraient pour but d'instaurer une gestion arabe des fonds arabes à l'étranger. En d'autres termes, il faut mettre fin à la faible représentation arabe à l'étranger, alors que les principaux trusts financiers étrangers sont sur-représentés dans le monde arabe (à Beyrouth et au Golfe).

Les mesures destinées à sauvegarder la valeur des avoirs extérieurs pourraient englober la facturation des ventes de pétrole en monnaies arabes, puis la création d'une unité de compte arabe fondée sur l'étalon baril-pétrole afin de protéger les avoirs extérieurs contre les fluctuations du dollar. Dans la même logique se situe l'indexation du prix du pétrole sur le prix de l'or, et l'indexation du prix du brut au taux de l'inflation mondiale ou sur l'indice d'un ensemble de prix de produits industriels.

En dernier lieu, le monde arabe en conjonction avec le Tiers Monde devrait réclamer une réforme du système monétaire international, et demander le retour du système monétaire international qui permette d'obtenir des valeurs réelles, de procéder à des calculs économiques et à des projections avec un minimum de certitude, sans vivre dans l'illusion monétaire.

#### 4.2.3. HEURTS DES DEUX STRATEGIES

L'attitude des milieux d'affaires occidentaux canalisée par l'idéologie de la toute puissance américaine, représentée par la diplomatie du secrétaire d'Etat M. Kissinger, se refuse à admettre une modification de statu quo en faveur du monde arabe. Aussi, leur préoccupation majeure semble être de récupérer coûte que coûte les revenus du pétrole arabe pour les réinjecter dans le développement des économies occidentales. Des mécanismes sont alors construits dans le but de « recycler » les « surplus » dans l'intérêt exclusif des pays occidentaux. En fait plutôt que s'adapter au changement en cours (hausse du prix du brut, nouvelle étape de la lutte contre le néo-colonialisme, nouvelle industrialisation à une échelle plus

large) les occidentaux tentent tout au plus de « replâtrer » la situation. Ils justifient « le recyclage », en prétendant que l'équilibre des balances de paiements occidentales, menacé par la faute exclusive des Etats producteurs de pétrole, doit être préservé. Mais alors comment se fait-il que les économies saines (Allemagne, Japon) ont fait face à la hausse du prix du brut, alors que la Grande Bretagne et l'Italie ont vu leurs difficultés économiques s'accroître? Le paradoxe fondamental du « recyclage » consiste à réaliser des emprunts auprès des pays qui ont besoin de toutes leurs ressources pour leur développement interne et redistribuer ces fonds aux pays déjà industrialisés et développés.

La thèse occidentale vise à faire du problème du « recyclage » le problème fondamental, alors qu'il ne constitue qu'un problème secondaire aux yeux des arabes. En effet, si les arabes doivent adopter la structure de l'offre des capitaux à la demande, alors ils disposent de « surplus » financiers ; mais les occidentaux entendent disposer de ces « surplus » à leurs fins propres (comme s'ils leur appartenaient) pour faire face à la crise de leurs économies et réfutent toute notion de transferts de richesses.

Notons que l'AIE, où la prédominance anglo-saxonne est très forte, n'a pas prévu un plan de « recyclage », car le recyclage qui s'opère naturellement sans mécanismes leur est favorable en premier lieu. En mai 1975, aucun projet de recyclage ne s'étant vraiment matérialisé, les suggestions les plus significatives étaient les suivantes :

- proposition, en novembre 1975, de M. Kissinger de créer un fonds de 25 milliards de dollars, destiné à venir en aide aux pays consommateurs de pétrole aux prises avec des difficultés de paiements ;
- proposition du secrétaire générale de l'OCDE de créer un fonds de recyclage dans le cadre de cette organisation. Ce plan serait fondé sur un mécanisme de garanties internationales d'emprunts, orchestré par la Banque des Règlements Internationaux ;
- les 9 Etats membres de la CEE ont adopté le principe d'un mécanisme d'emprunts communautaires, suivant lequel la Communauté peut recueillir des fonds directement auprès des pays pétroliers ou sur les marchés de capitaux pour un montant n'excédant pas 3 milliards de

dollars exprimés en unité de compte (capital et intérêts compris).

Le mécanisme de ces emprunts communautaires serait le suivant :

- la durée du prêt consenti à un Etat membre doit être au minimum de 5 ans ;
- Les Etats membres garantissent l'emprunt suivant un pourcentage ne pouvant excéder 44,04% pour l'Allemagne, la France et la Grande Bretagne, 29,36% pour l'Italie, 14,68% pour la Belgique et le Luxembourg et les Pays Bas, 6,60% pour le Danemark, 2,56% pour l'Irlande.
- Le Conseil statuant à l'unanimité, sur proposition de la Commission européenne, décide de l'ouverture d'emprunt et en fixe les modalités. Il statue également sur le principe et les conditions du prêt à accorder à des Etats membres auxquels il adresse des recommandations de politique économique.

Un certain nombre de mécanismes sont en fonctionnement. La Banque Mondiale obtient des facilités spéciales de crédit, auprès des pays producteurs de pétrole afin de les octroyer aux pays industrialisés. D'août 74 à mars 75 : la Banque Mondiale a reçu 9 milliards de dollars des pays pétroliers.

Le mécanisme pétrolier du FMI. Ce mécanisme accorde des facilités de crédits aux pays connaissant de graves difficultés de balance de paiements. Ces facilités sont financées par des emprunts auprès des pays producteurs de pétrole.

La création d'un fonds de solidarité financière entre les pays de l'OCDE a été décidée à Washington en janvier. Les pays désirant bénéficier de ces prêts devront se soumettre à un certain contrôle de leur gestion économique et mettre en oeuvre une politique énergétique conforme à celle préconisée.

Comme le remarquait Nicolas Sarkis, Directeur du Centre Arabe d'Etudes Pétrolières, en septembre 1974 : « ce transport massif de capitaux de pays qui souffrent encore de la pauvreté de l'analphabétisme, et des autres maux du sous-développement économique, vers des pays hautement industrialisés, est un phénomène unique en son genre dans l'histoire de l'économie mondiale ».

Il existe donc en matière de plans de recyclage des attitudes antagonistes de la part des pays producteurs et des pays consommateurs de pétrole. Les Etats arabes pourraient être amenés à accepter des sugges-

tions d'investissements productifs dans les économies occidentales, s'il était entendu que ces investissements ne concerneraient que des sommes faibles en valeur relative par rapport à leurs revenus, et ce pendant un laps de temps limité. La volonté de pactiser avec l'occident pourrait rendre une telle option envisageable. Mais ce que même les pays arabes les plus pro-occidentaux ne peuvent accepter publiquement c'est une main mise et un droit de gestion sur leurs avoirs monétaires. Sur ce point, comme sur la question du prix du brut, les divergences entre producteurs et consommateurs demeurent importantes, car les pays producteurs de pétrole entendent arracher des concessions aux nations riches, afin d'obtenir un transfert réel de ressources. Cette tendance est indéniablement claire, même s'il y a encore un grand écart entre la formulation de l'énoncé et sa réalisation, entre la perception d'un droit et l'action réelle.

## 5. CONCLUSIONS

Au terme de cette étude, les conclusions à tirer sont simples, encore que non conclusives. Nous nous bornerons à souligner que le monde arabe est en gestation, « en devenir », que les courants qui le traversent reflètent une réalité aussi bien régionale qu'internationale. Il lui appartient de définir le cadre et le contenu de ses caractéristiques régionales, fondées sur une volonté articulée de développement.

Si les divers plans de développement représentent pour l'instant des gageures, à l'horizon 1980, leurs réalisations qui se seront matérialisées pourront alors être jugées. Le règlement de la question palestinienne, pourrait alors avoir deux effets. Il pourrait dissuader les acteurs régionaux de la présence politique d'acteurs extérieurs, ou alors les solliciter pour préserver le modèle de développement choisi. Dans le monde arabe, la politique des Etats étant souvent celle d'un homme ou d'une équipe au pouvoir, il serait hasardeux, tant que les masses n'ont pas acquis leurs propres moyens d'expression, de préjuger de l'avenir du sous-système régional et de son hété-

rogénéité croissante ou décroissante. Tant que grosso modo deux options de développement se juxtaposent, sans s'exclure, dans le monde arabe, les équipes dirigeantes resteront soumises aux courants de la scène internationale. Mais, les élites (rurales et urbaines) qui constitueront demain la classe dirigeante portent en elle une vision rédemptrice du monde arabe. Cette vision n'exclut pas les rêves d'unité, mais elle inclut la possibilité des masses d'influencer son propre devenir alors que cette confiance avait été érodée par le colonialisme, l'invincibilité d'Israël, et la faiblesse des ressources économiques. La nouvelle classe dirigeante revendiquera, alors, avec davantage de fermeté une marge de manoeuvre qui devra l'assurer d'être un « sujet » de la scène internationale, d'autant plus que les bases de l'industrialisation et du développement auront été lancées.

## ANNEXES

### Annexe 1 - Réalisations et tendances de l'industrialisation arabe

« Les richesses pétrolières donnent au peuple arabe une occasion historique de se développer et créer de nouvelles sources de richesses nationales susceptibles de se substituer au pétrole épuisable. Cette occasion durera 25 à 30 ans, c'est-à-dire environ jusqu'à la fin du siècle. Si nous laissons passer cette occasion, nous nous serons condamnés à rester des pays pauvres et sous-développés ». Nicolas Sarkis (« L'Orient-Le Jour », 13 septembre 1974)

La volonté de développement dans le monde arabe se manifeste dans les secteurs suivants; cette liste est incomplète et non exhaustive.

#### SECTEUR AGRICOLE

— *En Algérie* le plan 1974-77 prévoit 12.005 millions de DA (DA = 1 US dollar) d'investissements, dont 25% pour les grands travaux hydrauliques et de rénovation et d'aménagement des terres. La production agricole devrait augmenter de la façon

suivante: 56% de fruits et légumes, 25% lait et viande, 20% céréales.

- *En Egypte* les investissements suivants seront réalisés dans le cadre de la reconstruction de la zone de Suez et du Sinaï:
  - mise en culture de 300.000 feddans des terres du Sinaï, l'eau du Nil étant amenée au moyen de 5 canaux, qui traverseront les fonds sous-marins du canal de Suez;
  - des complexes agro-industriels et des industries de conserves poissonnières sont à l'étude.
- *En Irak* l'agriculture reste la base principale du développement; le plan de développement 1976-80 donne la priorité au secteur agricole: 30 million de dinars irakiens seront investis dans l'agriculture. Les grands axes du développement agricole irakien sont l'irrigation, l'élevage, les industries liées à l'agriculture, la formation des hommes:

L'irrigation inclut les projets d'irrigation de Kirkouk, le plus vaste projet d'irrigation unitaire du monde, et le barrage de Mossoul, projet de 2,5 milliards de francs. La Commission permanente mixte irakéo-soviétique décidait en mai 1975 la réalisation de trois projet d'irrigation et d'électrification rurale, la construction des barrages de Faluja, Haditha, Al Hindija et la construction de trois silos de céréales à Zakhon, Makhmon, et al Baaj.

Le programme d'irrigation luttera contre la salinité des terres; il prévoit la création de 1.000 km de digues, ce qui accroîtra de 28% la surface irriguée. La surface cultivée totale en 1980 devrait atteindre 17 millions de dunums, dont 1 million de dunums seront cultivés par des fermes d'Etat; 96 stations expérimentales de recherches seront créées (elles formeront 5.000 techniciens) et 6 laboratoires de sols seront implantés. 785 coopératives seront créées pour commercialiser la production agricole.

Dans le domaine de l'élevage, l'objectif est d'amener l'Irak à l'auto-suffisance dans ce secteur, et prévoit l'implantation de 7 fermes couvrant 29.000 ha.

— *En Syrie* le budget 1974 prévoit l'affectation de 574,5 millions de livres syriennes pour l'agriculture. La construction du barrage de l'Euphrate mettra à la disposition de l'agriculture syrienne 640.000 ha irrigués.

Un autre projet assurera l'irrigation de 10.000 ha. Au terme de ces réalisations, la Syrie disposera de 2 millions d'ha irrigués. À côté de la culture du coton, elle cherche à accroître la production de riz, céréales, agrumes, primeurs. L'élevage animal n'est pas négligé; la construction de 16 stations d'élevage de bovins est considérée comme le plus important projet alimentaire de la région; il fournira 32.000 tonnes de lait/an, et 1.200 tonnes de viande/an.

— *Qatar* à l'heure actuelle suffit à ses besoins en légumes: l'accent est mis sur la production fruitière, afin d'exporter ses produits maraîchers vers les autres Emirats.

— *Libye*: l'agriculture constitue le second axe de développement de la Libye. L'objectif est de parvenir à l'auto-suffisance pour des produits tels que le blé, la viande et les volailles, dans un premier temps, puis de devenir exportateurs.

La Libye entend investir 22% des crédits du plan triennal de développement dans le secteur agricole, dont les plus importantes réalisations seront la mise en valeur de 425.000 ha de terre dans la plaine de Jefara et le Fezzan:

- la construction d'un réseau de 22 stations hydrologiques;
- l'implantation d'un réseau d'irrigation en Tripolitaine;
- le développement de l'élevage dans la région des Syrthe et la création de 20 centres laitiers de 500 vaches chacun en 3 ans;
- un programme de reboisement: 13 millions de plants d'arbres furent distribués en 1973;
- une politique de stockage prévoit la construction de 12 silos (10 existent déjà) d'une capacité totale de 230.000 tonnes;
- la Libye prévoit aussi la création de 300 fermes hydroponiques, où les légumes sont produits dans l'eau, sans « terre ».

Les investissements publics dans le plan 1976-1980 se montreront à 1,348 milliards de dollars.

— *Arabie Séoudite*. Le budget 1974-75 consacrait 1.000 millions de rials au secteur agricole. Une banque agricole existe depuis 1965. Un comité agricole décide du plan de développement de ce secteur. Le Gouvernement couvre 25% des frais

d'achats de machines agricoles et 50% du prix des engrais. 6 usines de désalinisations sont en opérations; d'autres sont prévues.

— *Soudan*. Il a été reconnu à la Conférence de Rome sur l'alimentation (novembre 1974) que le Soudan était l'un des trois principaux producteurs potentiels de denrées agricoles avec l'Australie et le Canada. Les terres arables très fertiles du Soudan ne sont exploitées qu'à 5%. Une société arabe au capital de 6 milliards de dollars, réunissant l'Arabie Séoudite, le Kuweit, le Qatar, la Libye, le Soudan, l'Egypte, les Emirats Arabes Unis et l'Iran, doit procéder au développement agricole du Soudan.

— un prêt séoudien de 200 millions de dollars est destiné à financer la création d'unités de production animale, sur une superficie de 1 million de feddans;

— le FADES a prêté au Soudan 16 millions de dollars, afin de permettre le financement de liaisons téléphoniques entre les principales villes;

— le Fond Kowétien pour le développement a prêté 50 millions de dollars au Soudan; cette somme sera affectée au développement du secteur ferroviaire;

— Abou Dhabi a avancé 60 millions de dollars; cette somme permettra de relier Port Soudan à son arrière pays;

— la Banque Arabo-Africaine a affecté un prêt de 12 millions de livres soudanaises au développement de la production soudanaise.<sup>22</sup>

#### SECTEUR INDUSTRIEL

— *En Algérie* le deuxième plan quadriennal (1974-77) se propose de réaliser 500 projets d'équipements dans le domaine des industries légères, et des usines de matériel électrique, de camions, d'automobiles, d'engins de travaux publics; dans le domaine de la cimenterie deux usines de ciments sont d'ores et déjà en construction; dans le domaine du raffinage, à Skikda une unité de 15 millions de tonnes est prévue, à Annaba un atelier d'ammoniac d'une capacité de production de 1.000 tonnes/jours est commencé; à Bethiona la plus grande raffinerie de pétrole est prévue dans le cadre du complexe d'Arzew, les 15,5 milliards de m<sup>3</sup> de gaz produits par cette nouvelle unité seront exportés vers la

France et l'Italie. Une fabrication de coke pétrole sera installée ultérieurement pour les besoins de fabrication de l'acier et de l'aluminium de la Société Nationale de Sidérurgie.

— *L'Arabie Séoudite.* L'organisme Pétromin se propose de diversifier l'économie par la création d'industries fondées sur l'utilisation du pétrole et des minéraux. Pétromin disposait de 5.113 millions de riyals pour la période de 1970-75; elle met l'accent sur le secteur pétrochimique et sidérurgique, où d'ici 1979 50 milliards de dollars seront consacrés au développement économique. Un complexe sidérurgique de 15 millions de tonnes est prévu.

Les grandes lignes du second plan quinquennal 1975-80 prévoient que 63% des investissements, c'est-à-dire 89,4 milliards de dollars sur un total de 142 milliards, seront consacrés aux projets de développement économique et social; 11% seront affectés à l'aide et 8% aux dépenses courantes. L'accent sera mis sur l'éducation et la formation, et sur le développement industriel et agricole.

La rubrique « éducation et formation » comprend 23% des investissements couverts par le nouveau plan, soit pas moins de 34,6 milliards de dollars. Le plan pour l'éducation comprend un programme préparé par la firme grecque Doxiodi. Il prévoit la construction de 350-400 écoles pour un coût estimé à 170 millions de dollars. L'expansion de l'Université du Roi Abdel Aziz à Djeddah est prévue, aussi bien que le développement de l'Université de Pétrole et des Mines de Dharou, et de l'Université Islamique de Médine. Un département de l'organisme centrale de la Planification coordonnera les différents programmes de formation et de perfectionnement de la main-d'oeuvre séoudienne et étrangère. Selon les prévisions officielles, les effectifs seront portés au cours du plan de 1.286.000 à 1.518.000.

Les principaux projets industriels comprennent l'implantation de trois raffineries orientées vers l'exportation; la réalisation d'un vaste projet de collecte et d'utilisation du gaz associé; la construction d'une usine d'ammoniac de 1.000 tonnes/jour et d'une usine d'urée de 1.200 tonnes/jour, ainsi que la construction d'une usine sidérurgique de trois millions t/an et d'une usine d'aluminium de 210.000 tonnes. Les investissements de Pétromin dans le secteur industriel sont

évalués à 14 milliards de dollars.

Un vaste programme de construction et d'agrandissement des usines de dessalement de l'eau de mer est prévu en vue de dessaler 209.000 m<sup>3</sup>/jour sur la Mer Rouge, et 380.000 m<sup>3</sup>/jour sur le Golfe. Le programme coûterait près de 3,5 milliards de dollars sur la période 1975-80. Le plan prévoit également le développement des forages pour l'exploitation des eaux souterraines.

Le secteur des télécommunications prévoit l'installation de 670.000 lignes téléphoniques, et l'extension du réseau international de télécommunication.

Le plan routier prévoit la construction de 13.000 km de routes asphaltées et 10.000 km de routes non asphaltées.

— *Bahrain.* Les efforts de développement dépassent notablement ceux des autres Etats. La faiblesse relative des réserves de pétrole a incité le Gouvernement à favoriser le développement d'autres sources de revenus. Bahrain dispose déjà de raffineries, d'usines pour produits en plastique, pour du matériel pour les puits off-shores, pour la production d'air conditionné, et des fabriques de meubles. Une usine d'aluminium produit 120.000 tonnes/an et une aciérie fait l'objet d'études.

— *Egypte.* Les principaux projets du plan de développement (1973-75) étaient les suivants:

- construction d'engrais de nitrate;
- construction de 2 ports à Mersa Matruh et Dekheila;
- la production d'aluminium devait augmenter de 65%;
- la construction d'un canal reliant la Méditerranée à la dépression de Kattara pour modifier l'hydrométrie de la région;
- construction d'une usine de conserves pour des produits agricoles et de chambres froides d'une capacité de 600.000 m<sup>3</sup>;
- construction de chaînes de montages automobiles.

L'Egypte attache une importance particulière à la reconstruction et l'industrialisation de la zone du Canal. Il est projeté d'investir 7 milliards de dollars, dans les prochaines années. On ne peut négliger ici quelques informations sur la nouvelle politique économique de l'Egypte.

L'Egypte pense trouver la solution à ses

difficultés économiques en pratiquant une politique d'ouverture économique. Cette politique comprend trois volets :

- la création des zones franches ;
- une réforme monétaire et bancaire ;
- une politique de coopération avec les pays du Golfe et les pays occidentaux.

Depuis janvier 1974, on a assisté à la création de plusieurs zones franches dans la région du Canal de Suez. Généralement, c'est une ville entière qui est déclarée zone franche plutôt qu'un projet précis.

Port Saïd bénéficie du régime de zone franche en tant que ville, et jouit de facilités monétaires et financières. Les transactions en devises étrangères sont effectuées sans restriction et les banques locales sont habilitées à accepter des comptes en devises étrangères des résidents. Enfin la Banque d'Égypte a octroyé un montant de 1 million de dollars au commerçant de la ville en vue de faciliter le financement des importations. Les investissements sont décidés par l'Organisme d'Investissement du Capital Arabe et Etranger dont l'autorité fait loi dans le choix des investissements en Égypte. Un conseil d'administration spécial, comprenant des représentants des Ministères de l'Économie, des Finances, de l'Intérieur, de l'Habitat, jouira de prérogatives, dont le but est d'éviter les retards occasionnés par la centralisation de l'administration en Égypte.

Certains pays occidentaux, tel l'Allemagne Fédérale, ont proposé d'installer dans la zone franche de Port Saïd des industries de biens d'équipement. L'Italie a proposé, entre autres, la création d'une société égypto-italienne des habillements au capital de 8 millions de livres égyptiennes (LE) ; cette industrie créerait 500 emplois.

Le Caire bénéficiera de 4 zones franches, destinées à recevoir de grands projets industriels, dont la production sera destinée à l'exportation. Ces zones seront réparties dans la région d'Amaba, où une entreprise de production d'habillement et de bonneterie sera mise sur pied par un groupe d'industriels syriens et libanais, la région de Chanka, où une firme de production chimique sera mise sur pied par un groupe koweïtien, la région de l'aéroport du Caire et enfin la région de Nasr où plusieurs entreprises de génie civil sont envisagées.

Dans la zone franche d'Alexandrie, la société Ford se propose d'installer une usine de production de moteur Diesels au capital

de LE 200 millions. Cette proposition est à l'étude.

L'Égypte, dans sa quête de ressources financières nécessaires pour amortir sa dette extérieure et améliorer sa situation financière, a pris plusieurs mesures dans le domaine bancaire et monétaire. Les mesures visent à libéraliser le commerce et les finances extérieures de l'Égypte, et à supprimer les entraves bureaucratiques par le développement et la modernisation de la Banque Centrale et des autres banques commerciales du pays et la levée progressive des restrictions intérieures et extérieures sur les opérations bancaires.

Les principaux éléments de cette politique sont les suivants :

- la révision des lois bancaires, financières et monétaires et la mise en place d'un marché monétaire et financier de type libéral devant déboucher sur la convertibilité absolue de la livre égyptienne ;
- la réforme des lois du commerce extérieur et l'élimination des goulots d'étranglement dans les services douaniers, les ports, et les aéroports du pays ;
- la réforme de la loi No. 26 de 1954, concernant les sociétés en commandite par action et les sociétés anonymes, pour encourager la création de telles sociétés, en leur permettant une plus grande liberté d'action et un contrôle moins strict de la part des pouvoirs publics ;
- le renforcement des pouvoirs de la Caisse des Dépôts et Consignation, créée par décret présidentiel No. 743 en 1974, en vue de lui permettre de participer efficacement aux projets de développement du pays ;
- l'ajustement des taux d'intérêts intérieurs à ceux prévalant sur les marchés internationaux ;
- la suppression de la taxation des intérêts perçus sur les dépôts en vue d'encourager l'épargne ;
- la possibilité pour les banques nationales de participer à certains projets en association avec des intérêts étrangers ;
- la possibilité pour le capital privé égyptien de participer dans les limites de LE 10.000 par actionnaire au capital des sociétés publiques ;
- la libéralisation des transactions de changes et l'harmonisation des cours du marché de change officiel avec ceux du mar-

ché parallèle. Aussi la livre égyptienne deviendra-t-elle une monnaie librement convertible;

- l'élimination du principe de la spécialisation des banques, de façon à créer une concurrence entre elles sous le seul contrôle de la Banque Centrale, tout en conservant la spécificité de la Banque Foncière d'Égypte dans le domaine de l'habitat et de la construction;
- la possibilité pour les banques étrangères de s'implanter en Égypte soit en association avec des banques égyptiennes (50% minimum pour les partenaires égyptiens) soit sous forme de succursale ne traitant que des devises étrangères. Dans ce cadre plusieurs banques mixtes ont été créées: la Misr International Bank, dont 50% du capital à la Bank Misr, et les 50% restant à la First National Bank of Chicago, Banco di Roma, UBAF Ltd.; la Chase National Bank of Egypt, au capital de LE 10 millions, dont 51% à la National Bank of Egypt et 49% à la Chase Manhattan Bank; l'Egyptian American Bank, au capital de 30 millions de dollars, dont 51% à la Banque d'Alexandrie et 49% à l'American Express; une banque commune entre la Banque du Caire (51%) et la Bank of America (49%); la Banque Egypto-Séoudienne de Reconstruction, au capital de LE 8 millions.

De même plusieurs banques étrangères ont annoncé leur intention d'ouvrir des succursales traitant exclusivement d'opérations en devises, il s'agit de: National Bank of Abou Dhabi; Llyods Bank International; Bank of Nova Scotia; B.N.P.; Moscow Narodny Bank; First National City Bank; Bank of America; C.C.F.; Chase Manhattan Bank; Manufactures Hoonover Trust (en zone franche).

De plus, nombreuses sociétés financières associent en Égypte des intérêts arabes et étrangers, dont entre autres:

- Arab International Insurance Company, dont 51% du capital est détenu par un groupe d'assurances arabes, 5% à la Misr Insurance Company, et 44% à 7 compagnies occidentales;
- Morgan Grenfell and Egyptian Co., au capital de dollars 250.000, dont 50% au partenaire britannique et 50% à l'Égypte, Abou Dhabi, et l'Arabie Séoudite;
- Egyptian Investment Co. au capital de dollars 50 millions, dont 50% à l'Égypte, et 50% aux Emirats Arabes Unis;

- Compagnie Egypto-Séoudienne pour l'Épargne et l'Investissement, au capital de dollars 25 millions dont 50% à l'Arabie Séoudite et 50% à l'Égypte.

Par ailleurs, une banque mixte Egypto-Irannienne serait prochainement mise sur pied au Caire, au capital de dollars 20 millions, dans le but de financer des projets communs aux deux États.

Le troisième volet de cette politique économique se fonde sur la coopération avec les pays arabes du Golfe, l'Iran et le monde occidental dans l'exécution de projets d'infrastructure industrielle. Selon « Al-Alman » du 14 juillet 1975, 75 projets ont été approuvés pendant le premier semestre 1975; ils représentent des investissements de l'ordre de LE 116 millions, dont 64 millions en devises étrangères. Le rapport du Ministère de l'Économie fait état de plus de 145 projets mixtes encore à l'étude, représentant LE 227 millions d'investissements. Parmi les principaux projets approuvés par l'Organisme d'investissement du Capital Arabe et Etranger notons:

- 16 projets dans le domaine de la production chimique;
- 39 projets touristiques, représentant un capital investi de LE 69,5 millions;
- 34 projets dans le domaine de l'industrie métallique, électrique et électronique, au capital global de LE 24,2 millions, dont 12 millions en devises;
- 28 projets dans le domaine de la filature, du tissage et de l'habillement, au capital de LE 6,9 millions dont 5,5 millions en devises;
- 15 projets dans le domaine de l'habitat et du logement, au capital global de LE 74,8 millions dont 64 millions consacrés à la construction de 10.000 logements.

Reste à savoir si cette libéralisation permettra à l'Égypte d'acquitter les échéances de la dette extérieure. La dette extérieure égyptienne suivant le « Financial Times » du 25 juin 1975 est évaluée à 3 milliards de dollars envers les pays occidentaux et 90 millions envers le monde socialiste (à titre de transactions civiles seulement), dont plus de 25% à court terme.

— *Irak.* Le plan de développement 1973-74 prévoyait que 36% des allocations auraient été affectées au secteur de l'industrie non pétrolière; ces projets sont prévus surtout dans le sud du pays: 45 millions de dinars irakiens (DI) seront affectés à la production d'électricité; 55 millions aux industries chi-

miques et pharmaceutiques; 15 millions à l'industrie textile.

Une usine sidérurgique d'une capacité annuelle de 400.000 tonnes de produits sidérurgiques finis sera opérationnelle dans 3 ans. Le secteur de la cimenterie sera exportateur; une usine d'aluminium de 32.000 tonnes de fils, tôles et profilés est en cours de construction. 51 millions de dinars seront consacrés au développement de l'infrastructure routière, et le secteur téléphonique est en pleine expansion. La commission permanente mixte irakéo-soviétique décidait en mai 1975 la réalisation des projets suivants:

- la construction de 2 cimenteries d'une capacité de 1 million de t/an;
- la construction d'une usine pour la fabrication d'acier d'une capacité de 1,5 millions de t/an dans le complexe sidérurgique de Basrah;
- l'exécution d'un programme d'injection d'eau dans le gisement de Roumaila Nord et d'un programme de forages d'exploration;
- l'extension de la centrale électrique de Donkhan moyennant l'installation de 2 nouveaux générateurs de transmission;
- l'implantation de deux centres de formation dans la région de Basrah.

Le nouveau plan quinquennal de développement de l'Irak prévoit 5 milliards de dinars irakiens d'investissements pour la période 1976-80. Le secteur industriel reçoit la priorité avec 1,4 milliard de DI, suivi par le secteur agricole avec 1,36 de DI. Le secteur des transports, communications et logements recevra 1 milliard de DI.

— *La Fédération des Emirats Unis* tend à diversifier ses sources de revenus et s'orienter vers l'élaboration de politiques d'industrialisation qui privilégient le secteur des cimenteries, le secteur pétrochimique, le secteur sidérurgique et la création d'une infrastructure moderne: ports, aéroports, routes. La Compagnie de l'Etat d'Abou Dhabi (ADNOC) prévoit de construire un centre industriel à Jebel Dhanna. Ce centre de raffinage et de liquéfaction de gaz inclura également une usine pétrochimique et un centre sidérurgique. Le projet d'une ville industrielle est aussi envisagé. Les études de factibilité devraient débuter sous peu; le coût global est estimé grossièrement à 2.200 millions de dollars.

— *La Syrie* projette d'accroître sa capacité de raffinage, de tripler en 5 ans la capa-

cité des industries textiles, de se doter d'une station terrienne de télécommunications, d'accroître sa production d'électricité. Dans le budget 1975 57% des dépenses sont orientées vers les nécessités de développement.

— *Qatar* a élaboré, avec l'aide d'une firme britannique, un plan de développement intégré de 10 ans (1972-82) qui se propose de diversifier les sources de revenus, et assurer une répartition plus équitable de la richesse nationale. Les objectifs du plan sont les suivants: sur le plan social: 17.000 logements seront construits; 12 centres hospitaliers seront implantés; un plan d'aménagement du territoire prévoit la création de parcs et sites protégés. Sur le plan industriel: une usine sidérurgique d'une capacité de 400.000 barres/an sera opérationnelle en 1977. Une usine pétrochimique produira 200.000 tonnes d'éthylène et 100.000 tonnes de polyéthylène en 1978. Un projet de liquéfaction du gaz est presque achevé (sa capacité sera de 800.000 tonnes de GNL/an) et un port d'accès direct à l'usine permettra le transport de ce gaz par méthaniers. En 1973, la production de 100.000 tonnes d'ammoniac et 300.000 tonnes d'urée a été assurée à Umm Said, où sont également prévues une usine d'aluminium de 75.000 tonnes et une raffinerie de 200.000 barils/jour.

Le secteur des cimenteries sera développé et un plan de développement des ressources en eau et électricité mis sur pied.

— *Libye*. Un Centre pour le développement et la recherche industrielle est chargé de réaliser des études techniques, de mettre en exécution les objectifs du plan, et d'activer le secteur prioritaire. Une organisation générale pour l'industrie a été également instituée afin de mettre en oeuvre les grands projets concernant les industries de base. Le problème du développement industriel pose des problèmes à cause de la rareté d'administrateurs, techniciens, et la faiblesse du marché intérieur. L'industrie ne représente encore que 10% du revenu national, et n'emploie qu'un sixième de la population active. L'accent est mis sur la sidérurgie: l'objectif 1983 est de 7 millions de tonnes. Dans le secteur pétrochimique, alors que la capacité du raffinage en 1973 était de 9.000 barils/jour, des projets de raffineries de 20 millions de tonnes chacune sont prévus à Misurata, Marsa Bregha, Swetine. En 1976, une usine de méthanol d'une capacité annuelle de production de 350.000 tonnes sera opérationnelle.

— *Koweït*. Ce pays affecte une part importante des revenus pétroliers au développement social, mais les autorités ont également cherché à promouvoir une diversification de l'économie en 1963, alors que le pétrole fournissait 89% du PNB. Cette part était ramenée à 70% en 1969; une zone industrielle s'est développée, et plusieurs usines d'engrais sont en opération; il existe en outre des industries locales de produits alimentaires. Des investissements ont été faits dans le secteur du raffinage, et dans la flotte pétrolière. 180 millions de dinars koweïtiens (DK) sont affectés aux projets de développement dans le budget 1974-75, soit 18% des dépenses budgétaires. La population du Koweït étant constituée à 57% de non koweïtiens, l'Etat ne semble pas intéressé à créer des industries de manufactures sur son territoire, mais bien à concentrer ses activités économiques en amont de la production pétrolière et dans la constitution d'une marine marchande. La flotte de pêche koweïtienne compte 174 bateaux de pêche; 50 à 60 unités nouvelles, d'une capacité de 500 tonnes chacune, seront en opération à la fin des années 70.

La flotte pétrolière dépend de « Koweït Oil Tanker Company » au capital de 11 millions de DK. Elle possédait fin 1974, 6 tankers; 3 super-tankers seront livrés en 1978. La flotte commerciale (Koweït Shipping Company) au capital de 18 millions de dinars, possède 17 cargos; 15 autres cargos ont été commandés, chacun d'une capacité de 22.300 DWT chacun. A leur livraison, la flotte commerciale koweïtienne doublera de volume et étendra son réseau jusqu'en Afrique du Nord et au Sud-Est asiatique.

#### QUELQUES REMARQUES SUR L'INDUSTRIALISATION ARABE

Aussi, le développement d'un secteur pétrochimique dans les pays arabes, est un prélude vers une redistribution mondiale des activités.

La 3ème conférence de Tripoli sur le développement industriel avançait que l'un des objectifs poursuivis par les pays arabes serait de livrer en 1980 le quart de la demande mondiale d'énergie sous forme de produits raffinés. Le projet impliquerait la construction dans les pays arabes de 24 nouvelles raffineries géantes d'une capacité de 20 millions de tonnes/an chacune. L'OAPEP a créé à cette fin un Institut d'In-

vestissement, dont le rôle serait de pourvoir au financement des projets industriels entrepris par les pays membres notamment dans les secteurs du raffinage, de la pétrochimie, de la distribution et du transport des produits pétroliers. Aussi, « l'idée d'une concentration géographique des activités de la pétrochimie s'inscrirait logiquement dans un schéma de répartition des activités économiques au niveau mondial, dans le sens d'une rationalité économique optima ». <sup>23</sup>

Et il semble que le cartel ne fera aucune difficulté pour encourager le développement d'activités de raffinage autonomes au Proche Orient, pour répondre aux besoins de la demande des pays industrialisés, qui ne peut être satisfaite sur place en raison des contraintes de la pollution.

Dans le secteur sidérurgique la production arabe d'acier devrait atteindre 30 millions de tonnes environ en 1980. La présence de sources énergétique peu chères pourrait développer cette autre spécificité industrielle arabe. Mais, il reste à savoir quelles qualités d'aciers le monde arabe pourra produire en 1980, et si les nations industrialisées ne leur abandonneront que les qualités les plus « usuelles ».

Cet aperçu de la volonté d'industrialisation et des tendances d'industrialisation dans l'ensemble des pays producteurs ne prétend pas être exhaustif. Les programmes et projets sont vastes. Cependant le grand bond en avant ne réussira que si l'équilibre entre les investissements et l'épargne régionale, les capacités de production et les capacités d'organisation et de gestions se réalise correctement. Notons aussi que ces projets industriels seront réalisés avec des firmes occidentales, sans absorber la totalité des revenus pétroliers (comme on le voit au tableau).

En effet: l'industrialisation des pays producteurs appelle les considérations suivantes:

— Si les secteurs privilégiés sont la sidérurgie et l'industrie pétrolière, quel est le corollaire de l'édification de ces deux secteurs prioritaires dans les plans de développement de maints pays arabes? Pour certains Etats, Algérie, Libye, Irak, Syrie, il s'agit de se libérer de la dépendance extérieure et de créer l'infrastructure nationale nécessaire à une industrialisation plus globale. Pour d'autres Etats ces industries sont orientées vers le marché mondial, notamment dans la péninsule arabique, dans une

*Utilisation des revenus pétroliers gouvernementaux* (en millions de dollars US courants)

Pays	1974			1975		
	1	2	3	1	2	3
A. Séoudite	} 40.040	5.315	34.735	73.630	22.290	51.340
Irak						
Emirats						
Autres pays arabes producteurs	11.660	4.680	6.980	16.880	10.000	6.880

1 - Revenus pétroliers gouvernementaux

2 - Importations totales

3 - 1 moins 2, soit le solde de revenus disponibles pour des investissements extérieurs, des dons et des prêts.

Source: J. Chapin, D. J. Nash: *L'utilisation des revenus du pétrole arabe et iranien*, East West, Bruxelles, s.d., p. 11 (tableau établi par les experts de la CEE).

optique de diversification des sources de revenus. Notons aussi que pour certains pays ces projets se situent à l'échelle régionale, bien que les contours et la spécificité de l'entité régionale ne soient pas encore clairement explicités.

— De la même façon, le secteur agricole n'est pas délaissé et offre des perspectives prometteuses, que ce soit en Libye, en Irak en Arabie Séoudite, ou au Soudan. Là encore, l'échelle régionale est présente dans les projections des différents plans de développement agricole.

— Une situation de fait est-elle en train de s'établir, fondée sur une certaine division du travail à l'échelle interarabe? L'Irak, la Libye, le Soudan seront-ils les « grenier » du monde arabe? L'Égypte proposera-t-elle ses « cerveaux » pour la gestion de projets dans certain Emirats, tout comme 300.000 paysans égyptiens seront déplacés en Irak? Le Koweït développera-t-il sa flotte pétrolière jusqu'à faire face à l'ensemble des besoins du monde arabe? L'Algérie pourra-t-elle satisfaire en partie le marché arabe des biens de transformation? Des tendances se dessinent certes, mais il est encore trop tôt

pour préjuger de cette division du travail. Disons que les conditions existent pour sa réalisation, et qu'elles restent dépendantes d'une volonté politique commune, capable de les coordonner.

— La coopération entre pays arabes et nations industrialisées sera-t-elle infléchié dans des voies nouvelles et plus égalitaires qu'auparavant? Le monde arabe revendique le droit au savoir, et se trouve en mesure d'acheter la technologie et le know-how technologique. Aussi, les nations industrielles devront-elles consentir à rendre disponible cette technologie avancée, et à se montrer moins jalouses de leurs secrets de fabrication, car les pays arabes revendiquent cette technologie de pointe, qui seule leur permettra de réduire l'écart de développement avec le monde occidental. La tendance de l'industrialisation arabe revendique dans bien des cas (surtout dans les pays progressistes) l'accès à l'ensemble des activités industrielles en incluant la production de produits sophistiqués — de la mécanique à l'électronique, du pétrole à l'industrie nucléaire — par l'achat de brevets et licences et la formation de cadres.

## Annexe 2 - Dons et prêts arabes aux pays du Tiers Monde (engagements: millions de US \$)

Donneurs	Bénéficiaires	Montant	Remarques
<i>A - Dons</i>			
Arabie Séoudite	Mali	2,25	agriculture
	Niger	15	
	Pakistan	10	
	N. Yemen	19,56	
	Turquie	10	
Libye	Uganda	5	
	Turquie	1	
	Pakistan	16	
	Somalie	12	
Emirats Arabes Unis	Pakistan	18	
Irak	N. Yemen	15	
	Jordanie	12,6	
Koweït	Soudan	1	
Qatar	Somalie	3	
Ligue Arabe	Somalie	8	
<i>B - Prêts</i>			
Libye	Zaire	100	libellé en dinars libyens; intérêt 8%; durée 5 ans; grâce 4 ans; pour le développement de l'industrie du cuivre
	S. Yemen	n. d.	
Maroc	Mauritanie	15	
Arabie Séoudite	Malaisie	85	
	Uganda	31	
	Pakistan	100	
	Oman	10	
Koweït	Népal	10,5	intérêt 3%; durée 22 ans; grâce 7 ans
Qatar	Guinée	4	
Irak	S. Yemen	10	
	Tunisie	15	

Source: « Middle East Economic Survey » du 1-1-1975 au 10-10-1975.

## Annexe 3 - Dons et prêts interarabes (engagements: millions de US \$)

Donneurs	Bénéficiaires	Montant	Remarques
Qatar	Egypte	10	intérêt 2%; durée 20 ans; grâce 4 ans
Arabie Séoudite	Egypte	16	don
	Egypte	600	sans intérêt; durée 30 ans; pour constructions populaires à Helwan
Koweit	Syrie	219	sans intérêt
	Egypte	100	} dons aux pays du champs de bataille
	Syrie	150	
	Jordanie	57	
	OLP	8	} dons aux pays du champs de bataille
	Syrie	} 415	
Egypte			
OLP			
Emirats Arabes Unis	Egypte	50	don
	Syrie	171	don
Iraq	Egypte	115	don

Source: Voir annexe 2.

## Annexe 4 - Arab-African Oil Assistance Fund (millions de US \$)

Zambie	6,25
Kenya	5,8
Swaziland	4,2
Botswana	2,7
Ethiopie	7,1
Tchad	4,1
Niger	2,7
Libéria	1,8
Sénégal	3,75
Le Maurice	1,35
Guinée équatoriale	0,25
Rwanda	1,00
Burundi	1,00
Ghana	4,4
Lesotho	1,4
Zaïre	12,0
Mali	8,0

Source: Voir annexe 2.

## Annexe 5 - Fonds Séoudien pour le développement (engagements: millions de US \$)

Egypte (4 prêts)	161	chemins de fer
Soudan	28,2	Rahad
Tunisie	30,3	Grands Tunis
Malaisie	43,2	
Indonésie	100,9	

Source: Voir annexe 2

Annexe 6 - *Fonds arabe du développement économique et social* (engagements: millions de US \$)

Soudan	16,6	pour projet télécommunications intérêt 4% - 20 ans - grâce 4 ans
Maroc et Algérie	11,4	pour projet télécommunications intérêt 6% - 18 ans - grâce 4 ans
Soudan	9	pour irrigation « Rahad »
Egypte	23	construction usine ciment intérêt 6% - 20 ans - grâce 5 ans
Nord Yemen	21	pour adduction eau ville Hodeida intérêt 4% - 20 ans - grâce 5 ans
Tunisie	24,1	

Source: Voir annexe 2.

Annexe 7 - *Réserves d'hydrocarbures arabes, 1975*

	Pétrole (millions de tonnes)	%	Gaz (milliards de m <sup>3</sup> )	%
Abou Dhabi	4.000		650	
Arabie Séoudite	20.800	23,4	3.500	4,5
Bahrein	45		190	
Doubai	200		50	
Irak	4.700		780	
Koweit	9.800		1.050	
Oman	800		60	
Qatar	800		230	
Sharjah	200		45	
Syrie	310		40	
Algérie	1.100		4.300	5,5
Egypte	540		130	
Libye	3.600		900	
Tunisie	160		45	
Iran	8.800		9.400	
OPEP	62.600	70,3	27.445	35,4
Monde	89.000	100,0	77.350	100,0

Source: « The Oil and Gas Journal », 29 décembre 1975

Annexe 8 - Production pétrolière et capacité de raffinage dans les pays arabes 1974-1975

(millions de tonnes)

	Production		Raffinage <sup>1</sup>
	1974	1975	1974
Abou Dhabi	68,0	75,0	—
Arabie Séoudite	426,3	351,5	21,1
Bahrein	3,4	3,0	12,3
Doubai	11,6	13,0	—
Irak	95,0	120,0	4,9
Koweït	126,3	107,5	20,5
Oman	14,2	17,0	—
Qatar	24,7	20,5	0,1
Sharjah	2,5	2,5	—
Syrie	6,0	8,7	2,5
Algérie	49,0	46,7	5,7
Egypte	6,0	11,3	8,9
Libye	77,0	70,0	0,8
Tunisie	4,2	4,8	1,0
Iran	301,0	280,0	
OPEP	1.519,7	1.387,5	
Monde	2.875,0	2.692,5	3.310,0

Source: « The Oil and Gas Journal », 28 et 29 décembre 1975 (production); « Le pétrole et le gaz arabes », 16 février 1975.

<sup>1</sup> Pays arabes non producteurs:

Yemen du Sud	8,0
Soudan	1,1
Maroc	2,9
Liban	2,7
Jordanie	0,7

Annexe 9 - Evaluation du coût des énergies de substitution au pétrole

Le professeur Frankel, président du « Pétroleum Economist », a dressé un tableau comparatif des coûts d'investissements des diverses énergies de substitution, en se référant comme base de départ au pétrole du Moyen Orient.

Pétrole du Moyen Orient	1
Charbon américain en surface	3,5
Charbon extrait en profondeur	6
Pétrole de la mer du Nord	12
Sables pétrolifères	20
Schistes bitumineux	25
Gazéification du charbon	25
Hydrocarbures extraits du charbon	35

Annexe 10 - Profits déclarés des sociétés pétrolières américaines (en millions US \$)

Majors	1973	1974	Variations '73-'74
Exxon	2.443,0	3.140,0	+28,5
Gulf	800,0	1.065,0	+33,1
Mobil	849,0	1.040,0	+22,5
Socal	844,1	970,0	+14,9
Texaco	1.292,4	1.586,4	+22,8
Total	6.228,4	7.801,4	+25,3

Source: N. Sarkis, *Le pétrole à l'heure arabe*, Stock, Paris, 1975.

Annexe 11 - *Population et produit national des pays arabes*

	POPULATION en millions	PNB en millions \$	PNB PAR TETE en \$
Algérie	15,77	7.120,7	451
Arabie Séoudite **	8,20	10.422,0	1.252
Bahrain **	0,20	134,0	670
Egypte	35,62	8.794,8	246
Emirats Arabes Unis	0,20	630,0	3.150
Irak *	10,10	6.739,7	667
Jordanie *	2,56	899,7	351
Koweit **	0,80	3.112,0	2.890
Liban **	2,90	2.105,3	725
Libye *	2,16	4.810,1	2.227
Maroc *	16,31	5.040,0	307
Oman **	0,60	318	530
Qatar **	0,10	237	237
Soudan **	16,10	1.932	120
Syrie *	6,89	2.454,2	356
Tunisie *	5,51	2.492,0	452
Yemen (Aden) **	1,56	156,0	100
Yemen (Sanaa) **	6,10	549,0	90

\* Chiffres 1973.

\*\* Chiffres 1972.

Source: Banque Mondiale; F.M.I.

## NOTES

- 1) Voir l'article de PH. SIMONNOT, *L'absence de la politique pétrolière américaine fait le jeu de l'OPEP*, « Le Monde », mars 1976.
- 2) J. GRIMONT, *L'Europe doit-elle avoir une politique arabe?*, « Revue de Défense Nationale », Août-Septembre 1972, pp. 1256-1266.
- 3) Dans une interview à « US News and World Report » M. Kissinger déclarait: « Nous nous opposerons à toute hausse des prix du pétrole, et nous tentons de créer, grâce à l'AIE, les conditions objectives qui vont transformer ce marché ». Voir « Middle East Economic Survey », 20 juin 1975.
- 4) La Sibérie orientale produit en 1975 147 millions de tonnes de brut, contre 31,4 millions de tonnes en 1970; la production en 1980 sera de 300 millions de tonnes pour une production soviétique totale de 600 millions de tonnes (Source: « Petroleum Economist »).
- 5) W.R. POLK, *Menaces en Proche-Orient*, « Le Monde Diplomatique », Janvier 1975, p. 24.
- 6) M. CHATELUS, *Stratégies pour le Moyen Orient*, éd. Calmann-Lévy, Paris, 1974.
- 7) G. CORMU, *Implications monétaires et financières du relèvement du prix du pétrole pour les pays exportateurs notamment les pays arabes*, « Proche Orient - Etudes économiques », mai-déc. 1975 pp. 9-35.
- 8) G. CORMU, *op. cité*.
- 9) M. CHATELUS, *op. cité*.
- 10) M. CHATELUS, *op. cité*.
- 11) Voir International Institute for Strategic Studies, *Strategic Survey 1974*, London, 1975; et, *The Military Balance 1975-76*, London, 1975.
- 12) Voir: République Algérienne Démocratique et Populaire, *Mémoire présentée par l'Algérie à la Conférence des Souverains et des Chefs d'Etat des pays membres de l'OPEP*, Alger, Mars 1975.
- 13) M. BARANG, *L'Iran, renaissance d'un empire*, « Le Monde Diplomatique », Mai 1975, p. 20.
- 14) H. AL-SHAWI, *Essai d'analyse spectrale du nationalisme arabe depuis la seconde guerre mondiale*, « Politique Etrangère », 5, 1973, pp. 569-583.
- 15) Voir « Le Monde Diplomatique », Avril 1975, p. 4.
- 16) M. CHATELUS, *op. cité*.
- 17) L.U. DUCLOS, *La bataille d'octobre*, « Revue Française de Science Politique », Août 1974, pp. 710-714.
- 18) E. SAAB, « Orient-Le Jour », 28 Janvier 1975.
- 19) Expression de Teilhac, in M. CHATELUS, *op. cité*.
- 20) R. MABRO, *Some aspects and problems of foreign private investment in the Middle East*, UNESOB, Beyrouth, 1972 (miméo).
- 21) Source: SABBAAH AL HAY, *Investment Channels in the Arab World*, colloque IPALMO « Le prospettive di cooperazione economica tra l'industria italiana e i paesi arabi », Cetraro (Cosenza), 12-14 Juillet 1974 (ronéo).
- 22) Source: « Al Siyassa », Août 1975.
- 23) M. REINE, « Le Monde » 24 Septembre 1974.

## REFERENCES

- *Le pétrole soviétique et la crise de l'énergie*, « Le Courrier des Pays de l'Est », La Documentation Française, n. 176, Paris, 1974.
- BALTA, P., RULLEAU, C., *La politique arabe de la France*, Ed. Sindbad, Paris, 1974.
- CHATELUS, M., *Stratégies pour le Moyen Orient*, Calmann-Lévy, Paris, 1974.
- CORMU, G., *Implications monétaires et financières du relèvement du prix du pétrole pour les pays exportateurs, notamment les pays arabes*, « Proche Orient - Etudes économiques », mai-déc. 1975, pp. 9-35.
- FAIRE, A., SEBORD, P., *Le nouveau déséquilibre mondial*, Grasset, Paris, 1973.
- Istituto Affari Internazionali, *Europa Mediterraneo: Quale Cooperazione*, Zevi, A. (ed.), il Mulino, Bologna, 1975.
- MABRO, R., *Some aspects and problems of foreign private investment in the Middle East*, UNESOB, 1972 (miméo).
- NASH, J., CHAPIN, J.Y., *L'utilisation des revenus du pétrole arabe et iranien*, East West, Bruxelles, s.d. (ronéo).
- République Algérienne Démocratique et Populaire, *Mémoire présentée par l'Algérie à la Conférence des Souverains et des Chefs d'Etat des pays membres de l'OPEP*, Alger, mars 1975.
- SARKIS, N., *Le pétrole à l'heure arabe*, Stock, Paris, 1975.

## REVUES ET AGENCES DE PRESSE

- « An-Nahar » (Beyrouth).
- « Al-Siyassa » (Le Caire).
- « Fiches du Monde Arabe » (Beyrouth).
- « Middle East Economic Survey » (Beyrouth).
- « L'Orient - Le Jour » (Beyrouth).
- « Le pétrole et le gaz arabes » (Beyrouth).
- « The Economist » - Supplément, Mai 1975.

**Istituto affari internazionali**

## **Publicazioni**

### **Collana dello spettatore internazionale**

(collana di volumi edita dal Mulino)

#### **1975**

37. **La partecipazione italiana alla politica agricola comunitaria**  
di R. Galli e S. Torcasio - L. 5.000
36. **Mediterraneo: politica, economia, strategia: Sviluppo interno e attori esterni**  
Volume II - L. 3.500
35. **Mediterraneo: politica, economia, strategia: Lo scenario e le crisi**  
Volume I - L. 3.000

#### **1974**

34. **Europa Mediterraneo: quale cooperazione**  
a cura di Adachiara Zevi - Pagine 157 - L. 2.500
33. **La proliferazione delle armi nucleari**  
a cura di F. Calogero e G.L. Devoto - Pagine 188 - L.3.000
32. **I sì e i no della difesa europea**  
a cura di F. Gusmaroli - Pagine 290 - L. 3.500
31. **Il difficile accordo. La cooperazione europea per la ricerca e la tecnologia**  
a cura di C. Merlini e G. Panico - Pagine 204 - L. 2.500

#### **1973**

30. **Eserciti e distensione in Europa. Il negoziato est-ovest sulla riduzione delle forze**  
a cura di F. Battistelli e F. Gusmaroli - Pagine 130 - L. 2.000
29. **Il potere sovranazionale privato. Le imprese multinazionali e l'integrazione europea**  
di Bruno Colle e Gabriella Pent - Pagine 110 - L. 1.800
28. **Il grande ritardo. La cooperazione europea per lo spazio**  
di Gian Luca Bertinetto - Pagine 186 - L. 2.500
27. **Europa potenza? Alla ricerca di una politica estera per la Comunità**  
a cura di M. Kohnstamm e W. Hager - Pagine 250 - L. 3.000
26. **Partners rivali. Il futuro dei rapporti euroamericani**  
di Karl Kaiser - Pagine 164
25. **La pace fredda. Speranze e realtà della sicurezza europea**  
a cura di Vittorio Barbati - Pagine 144 - Esaurito

#### **1972**

24. **Le tensioni del mondo: rassegna strategica 1972**  
dell'International Institute for Strategic Studies - Pagine 172 - L. 2.000
23. **Il grande arsenale. Le armi nucleari tattiche in Europa: cosa sono? a che servono?**  
di Franco Celletti - Pagine 76 - L. 1.000
22. **L'Europa all'occasione del Vertice**  
a cura di G. Bonvicini e C. Merlini - Pagine 108 - L. 1.000

21. **Riforme e sistema economico nell'Europa dell'Est**  
scritti di A. Levi, W. Brus, J. Bogнар, T. Kiss, J. Pinder, S. A. Rossi - Pagine 118 - L. 1.500
20. **La sovranità economica limitata. Programmazione italiana e vincoli comunitari**  
di B. Colle e T. Gambini - Pagine 96 - L. 1.000
19. **Spagna memorandum**  
di Enrique Tierno Galván - Pagine 100 - L. 1.000
18. **Le tensioni nel mondo: rassegna strategica 1971**  
dell'International Institute for Strategic Studies - Pagine 158 - L. 1.500

#### 1971

17. **Presente e imperfetto della Germania orientale**  
di Barbara Spinelli - Pagine 102 - L. 1.000
16. **Cooperazione nel Mediterraneo occidentale**  
di autori vari - Pagine 104 - L. 1.000
15. **Commercio attraverso l'Atlantico: dal Kennedy Round al neoprotezionismo**  
di Gian Paolo Casadio - Pagine 302 - L. 2.800
14. **Una Zambia zambiana**  
di Kenneth Kaunda - Pagine 81 - L. 500
13. **Aiuto fra paesi meno sviluppati**  
di autori vari - Pagine 104 - L. 1.000
12. **Il petrolio e l'Europa: strategie di approvvigionamento**  
di G. Pappalardo e R. Pezzoli - Pagine 105 - L. 1.000
11. **Le tensioni nel mondo: rassegna strategica 1970**  
dell'International Institute for Strategic Studies - Pagine 140 - L. 1.500

#### 1970

10. **Socialismo in Tanzania**  
di J. Nyerere - Pagine 75 - L. 500
9. **Verso una moneta europea**  
di Autori vari - Pagine 80 - L. 500
8. **Europa-America: materiali per un dibattito**  
di R. Perissich e S. Silvestri - Pagine 80 - L. 500
7. **Conflitti e sviluppo nel Mediterraneo**  
di Autori vari - Pagine 212 - L. 2.000
6. **Le tensioni nel mondo: rassegna strategica 1969**  
dell'International Institute for Strategic Studies - Pagine 140 - L. 1.500
5. **Integrazione in Africa orientale**  
a cura di Roberto Aliboni - Pagine 132 - L. 1.000
4. **Gli eurocrati tra realtà e mitologia**  
a cura di Riccardo Perissich - Pagine 126 - L. 1.000
3. **L'Africa alla ricerca di se stessa**  
di Ali Mazrui - Pagine 80 - L. 500
2. **La lancia e lo scudo: missili e antimissili**  
di Franco Celletti - Pagine 140 - L. 1.000
1. **Finanziamento, infrastrutture e armamenti nella Nato**  
a cura di Stefano Silvestri - Pagine 85 - L. 500

## **Papers**

(in ottavo)

1. **Il rapporto Jackson: un'analisi critica**  
di Mario Marcelletti - 1971 - Pagine 15 - L. 500
2. **I colloqui sulla limitazione delle armi strategiche**  
di M. Cremasco - 1971 - Pagine 30 - L. 1.000
3. **Convegno sulla sicurezza europea**  
Incontro tra l'Iai e l'Istituto di economia mondiale e relazioni internazionali di Mosca -  
a cura di P. Calzini - 1971 Pagine 14 - L. 500
4. **Da Bandung a Santiago. La ricerca di una nuova economia internazionale**  
di G.A. Sasso - 1972 - Pagine 19 - L. 500
5. **Eurocrazia e presenza italiana**  
di V. du Marteau - 1972 - Pagine 36 - L. 1.000
6. **Indice analitico dei trattati Cee ed allegati**  
di L. Boscherini - 1972 - Pagine 56 - L. 1.000
7. **Europa e America Latina**  
di R. Aliboni e M. Kaplan - 1973 - Pagine 31 - L. 1.000

## **Fuori collana**

(volumi editi sotto gli auspici dell'Iai)

### **L'Italia nella politica internazionale: 1972-1973**

Anno primo diretto da Massimo Bonanni - Pagine 626 - Edizioni di Comunità - L. 8.000

### **L'Italia nella politica internazionale: 1973-1974**

Anno secondo - Pagine 744 - Edizioni di Comunità - L. 10.000

### **La politica estera della Repubblica italiana**

a cura di M. Bonanni (3 voll. - Pagine 1070) - Edizioni di Comunità - Milano 1967 -  
L. 10.000

### **La sicurezza europea (Modelli di situazioni internazionali in Europa negli anni '70)**

di S. Silvestri - Pagine 177 - Collana la specola contemporanea - Il Mulino - Bologna  
1970 - L. 2.000

### **La rinascita del nazionalismo nei Balcani**

di V. Meler - Introduzione di A. Spinelli - Pagine 188 - Collana la specola contempo-  
ranea - Il Mulino - Bologna 1970 - L. 2.500

### **La Germania fra Est e Ovest**

di K. Kaiser - Introduzione di A. Spinelli - Collana la specola contemporanea - Il Mu-  
lino - Bologna 1969 - L. 2.000

### **L'Europa oltre il Mercato comune**

di J. Pinder e R. Pryce - Il Mulino - Bologna 1970 - L. 2.500

### **Symposium on the International Regime of the Sea-Bed**

a cura di J. Sztucki - Accademia nazionale dei Lincei - Roma 1970 - Pagine 767 -  
L. 12.000

### **La strategia sovietica: teoria e pratica**

a cura di S. Silvestri - Collana orizzonte 2000 - Franco Angeli editore - Milano 1971 -  
Pagine 328 - L. 5.000

### **Fra l'orso e la tigre: dottrina, strategia e politica militare cinese**

a cura di F. Celletti - Collana orizzonte 2000 - F. Angeli editore - Milano 1971 - Pa-  
gine 272 - L. 4.500

## **I quaderni**

(collana di volumi edita dal Mulino)

### **1. L'America nel Vietnam**

Atti dell'inchiesta della commissione senatoriale presieduta dal senatore Fulbright - 1966 - Pagine 195 - L. 1.000

### **2. Introduzione alla strategia**

di A. Beaufre - 1966 - Pagine 100 - L. 1.000 - Esaurito

### **3. La Nato nell'era della distensione**

Saggi di Benzoni, Calchi-Novati, Calogero La Malfa, Ceccarini - 1966 - Pagine 159 - L. 1.000

### **4. Per l'Europa**

Atti del Comitato d'azione per gli Stati Uniti d'Europa. Prefazione di Jean Monnet - 1966 - Pagine 119 - L. 1.000

### **5. Investimenti attraverso l'Atlantico**

di C. Layton - 1967 - Pagine 180 - L. 1.500

### **6. L'Europa e il sud del mondo**

di G. Pennisi - 1967 - Pagine 376 - L. 4.000

### **7. Una politica agricola per l'Europa**

di G. Casadio - 1967 - Pagine 267 - L. 3.000

### **8. La diplomazia della violenza**

di T.S. Schelling - 1968 - Pagine 268 - L. 3.000

### **9. Il Mediterraneo: economia, politica, strategia**

a cura di S. Silvestri - 1968 - Pagine 310 - L. 3.000

### **10. La riforma monetaria e il prezzo dell'oro**

a cura di R. Hinshaw - 1968 - Pagine 174 - L. 2.000

### **11. Europa e Africa: per una politica di cooperazione**

a cura di R. Aliboni - 1969 - Pagine 160 - L. 2.000

### **12. Partnership per lo sviluppo: organizzazioni, istituti, agenzie**

a cura di R. Gardner e M. Millikan - 1970 - Pagine 310 - L. 4.000

## **Documentazioni**

(in offset)

### **L'Italia e la cooperazione scientifica internazionale**

(Atti della tavola rotonda Iai del maggio 1966) - Pagine 119 - L. 1.000

### **Le armi nucleari e la politica del disarmo**

(Quattro lezioni di F. Calogero, A. Spinelli, F. Cavalletti, M. Pivetti) - Pagine 78 - L. 1.000

### **Ricerca e sviluppo in Europa**

Documenti e discussioni - L. 3.000

### **La politica commerciale della Cee**

(Atti della tavola rotonda Iai del 29 aprile 1967) - Pagine 154 - L. 1.000

### **La politica estera tra nazionalismo e sovranazionalità**

(Resoconto sommario del convegno Iai dell'1 e 2 marzo 1968) - Pagine 80 - L. 500

### **La fusione delle Comunità europee**

(Atti del convegno Iai del 9 e 10 febbraio 1968) - Pagine 230 - L. 2.000

### **Rapporto sullo stato della ricerca scientifica in Italia**

(Ocse) - Pagine 190 - L. 1.000

**L'Integrazione economica in Africa occidentale**

(Atti della tavola rotonda lai del 22 dicembre 1967) - Pagine 100 - L. 1.500

**L'Università europea**

Documenti e discussioni - Pagine 111 - L. 1.000

**Evoluzione delle economie orientali e prospettive degli scambi est-ovest**

(Atti del convegno lai del 21 e 22 giugno 1968) - Pagine 188 - L. 5.000

**Il trattato sulla non-proliferazione delle armi nucleari: problemi del negoziato di Ginevra**

Documenti e discussioni - Pagine 189 - L. 1.500

**La politica energetica della Cee**

(Atti del convegno lai del 25-26 ottobre 1968) - Pagine 124 - L. 2.000

**Preferenze e i paesi in via di sviluppo**

(Atti della tavola rotonda lai del 10 settembre 1968) - Pagine 73 - L. 1.000

**Effetti delle armi nucleari: rapporti di esperti al Segretario Generale dell'Onu**

Documenti e discussioni - Pagine 124 - L. 1.500

**Rassegna strategica 1968**

(dell'Istituto di Studi strategici di Londra) - Pagine 130 - L. 1.000

**Les assemblées européennes**

a cura di Chiti-Batelli - 1970 - Pagine 68 - L. 1.000

**Italo-Yugoslav Relations**

(Atti del convegno lai - Institute of International Politics and Economic del 29-30-31 maggio 1970) - Pagine 55 - L. 1.500

**Periodici**

**Lo spettatore internazionale**

Trimestrale in lingua inglese - Edizioni il Mulino - Bologna - Abbonamento L. 5.000

**Collana dello spettatore internazionale**

Cinque-sei volumi all'anno - Edizioni il Mulino - Bologna - Abbonamento L. 10.000

**lai informa**

Mensile dedicato alle attività e alle pubblicazioni dell'Istituto - Invio gratuito su richiesta

**L'Italia nella politica internazionale**

Annuario. Edizioni di Comunità - Milano. Terzo volume (1974-75) - Pagine 635 - L. 12.000